



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

JANVIER. 1727.



A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, au Palais,
GUILLAUME CAVELIER, fils, rue
S. Jacques, au Lys d'Or.
N. PISSOT, Quay de Conti, à la descen-
te du Pont, au coin de la rue de Nevers,
à la Croix d'Or.

M. DCC. XXVII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.



A V I S.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non - seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

Le prix est de 30. sols.



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

JANVIER. 1727.



PIECES FUGITIVES,
en Prose & en Vers.

OBSERVATIONS GENERALES
de M. l'Abbé de Saint Pierre.

*Sur un Livre qui a pour titre: Traité de
la vente des Immeubles par decret,
par M. de Hericourt, in 4. chez Car-
velier, pere & fils, au Palais & rue
S. Jacques, 1727. à Paris.*

JE lis avec plaisir les Ouvrages sur des
matieres importantes à la Société,
surtout quand ils sont écrits avec clarté,

A ij avec

2 MERCURE DE FRANCE.

avec briéveté, avec justesse, avec un ordre methodique. Et tel m'a paru en general le livre de M. de Hericourt.

Il a pour but de donner à toutes les Familles du Royaume, les moyens d'assurer leurs acquisitions, soit des fonds de terre, soit des rentes affectées sur ces fonds, & de leur faire éviter les grands procès, qui naissent tous les jours entre elles à cette occasion, ainsi l'importance de la matiere est évidente.

Il y a deux moyens pour parvenir à ce but; le premier, c'est de donner aux Loix faites sur ce sujet tout l'éclaircissement dont elles ont besoin, d'expliquer leur but & leurs motifs pour suppléer, autant qu'il est possible, à la décision des cas qu'elles n'ont pas encore clairement décidé.

Le second moyen, c'est d'indiquer les Articles qui nous manquent dans nos Reglemens sur les hypoteques, & dans nos Reglemens sur les decrets des Immeubles. 1°. Pour décider divers cas, qui ne sont point encore decidez, ni assez clairement, ni d'une maniere qui soit assez autentique pour avoir force de Loi. 2°. Pour remedier à divers inconveniens de la procedure, qui ruinent & les debiteurs & leurs derniers creanciers, pour enrichir les Officiers de la Justice.

Il a, ce me semble, bien rempli le premier point, & , à ce que j'ai ouï dire, beaucoup mieux que ceux qui l'ont précédé ; mais il n'a proprement fait qu'effleurer le second : car de quatorze Chapitres, dont son Ouvrage est composé, il en a employé treize à éclaircir les Loix faites, il n'a pas même mis en forme d'articles ceux qu'il croiroit nécessaires de faire passer en forme de Loi, & il n'a employé que le troisiéme Chapitre à montrer la nécessité de former de nouveaux articles pour composer un nouveau corps de Loi sur les hypoteques, il y a seulement indiqué un ancien Edit qui fut sagement publié, il y a plus de 50. ans, sur cette matiere, & qui fut revoqué sans raison suffisante, au lieu d'avoir été perfectionné.

Cependant j'ose dire, que par rapport à la plus grande utilité de la Société, il est beaucoup plus important pour l'avenir, de montrer en détail la nécessité d'ajôuter tels & tels articles à la Loi, & d'en retrancher tels & tels autres, qu'il n'est important de donner des éclaircissemens aux articles, qui sont déjà faits, & qui n'ont pas toute la perfection qui seroit à souhaiter : or c'est pour encourager l'Auteur à achever son Ouvrage

6 MERCURE DE FRANCE:

par un Supplément, que je ferai les Observations suivantes.

1°. Je demanderois dans ce Supplément un Discours general sur l'utilité du projet de l'Edit des Greffes des hypothèques, où l'Auteur montreroit en détail les grands avantages qui en reviendroient au Public.

2°. Une ample exposition de tous les articles de ce projet, avec les raisons & motifs sous chacun des articles, où il marqueroit ceux qu'il croit qu'il seroit à propos d'y ajouter, & ceux qu'il croit qu'il seroit à propos d'en retrancher, & il mettroit sous chacun les motifs, soit de l'addition, soit du retranchement.

3°. Un cahier d'Objections & de Réponses pour achever d'éclaircir la matière.

4°. Un Discours general pour montrer l'utilité de ramasser en une Loi tous les articles de diverses Loix sur la vente des Immeubles par decret, afin de la rendre uniforme par tout le Royaume.

5°. Le projet de la Loi, ou Règlement general pour les saisies & ventes des Immeubles par decret, avec les motifs sous chaque article.

6°. Un cahier d'Objections & de Réponses, afin de ne rien laisser à éclaircir.

Un

Un pareil travail fait par une aussi bonne main, en procurant un jour au Public deux Loix aussi avantageuses, assureroit à l'Auteur une glorieuse immortalité, & ce Supplément pourroit être regardé comme une suite du projet pour diminuer les sources des procès, dont le Public desire tant l'exécution.

Le projet de l'établissement des Grefes des hypoteques, qui ne put, sous le Regne precedent, prendre racine en France, a passé la mer, & a pris racine dans plusieurs des Comtez d'Angleterre, & entr'autres dans le Comté de Middlesex. J'en ai fait venir d'Angleterre l'Édit de la Reine Anne de 1709. & les formules pour l'exécution de cet Édit. Je les ai fait traduire de l'Anglois, dans le dessein de travailler sur cette matière; mais comme j'ai d'autres travaux encore plus importans à achever, je donnerai volontiers à M. de Hericourt, ou à d'autres, des copies de ces traductions, afin qu'ils puissent, pour notre utilité commune, revendiquer des Anglois notre ancien projet de 1673. & nous faire profiter des lumieres de cette Nation.

Les Loix sont les Ouvrages les plus précieux de la raison humaine, qui a toujours pour but la plus grande augmentation du bonheur de la Société; mais

MERCURE DE FRANCE.

comme la raison se perfectionne & augmente tous les jours en lumieres & en connoissances, soit par les nouvelles experiences, soit par les nouvelles reflexions, il est absolument necessaire de perfectionner nos Loix, à mesure que notre raison se perfectionne; or le meilleur moyen de les perfectionner davantage, en moins de temps, & avec plus de seureté, c'est d'en exposer les projets au Public, munis de demonstrations des motifs: car quand il s'agit de proposer des additions ou des corrections aux Loix, il faut des demonstrations veritables & des réponses solides aux objections: mais comment obtenir ces objections du Public, sans lui communiquer les projets par l'impression.

J'approuve fort l'avis de feu M. de Fourcroy, qui ne vouloit point d'exceptions dans la Loi des Greffes des hypotheques; M. de Hericourt en fournira facilement de bonnes raisons, & levera sans peine les prétendus obstacles.

Le plus difficile est de faire en sorte, que les droits de Contrôle & d'Insinuation fussent payez à ces Greffes; car il faut viser 1°. à conserver les droits du Roi, c'est-à-dire, le *Subside necessaire pour operer la conservation & la plus grande prosperité de l'Etat*; 2°. à en faciliter

éviter même la perception; 3°. à rendre les Contrats de constitution, & les Actes de propriété, plus feurs & d'un commerce plus aisé.

Il y a trois inconveniens, qui font un grand tort aux derniers creanciers des terres saisies en decret, & qui les empêchent d'être payez, & qui par consequent font grand tort au debiteur saisi; le premier, c'est que jusqu'à present on n'a pas la permission de diviser les grandes terres; le second, il est établi que l'Adjudicataire doit payer le prix en argent comptant; qui est souvent trop rare; le troisiéme, les decrets durent trop long-temps, les terres déperissent, & les frais augmentent trop.

On peut remedier au prenier inconvenient en donnant la liberté au saisi & à tout creancier, *de requerir du Juge que les biens saisis seroient encheris par siefs, par morceaux, par Métairies, par Fermes, excepté certaines choses indivisibles.*

On peut remedier au second inconvenient par un Edit qui donneroit la liberté d'encherir à charge de constituer le prix en rente au Tarif du Roi, à quiconque, pour répondre de cette rente, auroit déjà autant de revenu libre en fonds de terre, que la rente qu'il prend soumission

A v de

de payer par son adjudication.

Il est plus difficile de remédier au troisième, mais il n'est pas impossible. Par exemple, il faudroit 1°. que le saisissant fut privé de vacations. 2°. Qu'il fut permis aux derniers créanciers de créer un Syndic entre eux, qui seroit en droit de demander à être préféré à la poursuite du decret. 3°. Que quiconque par un appel voudroit arrêter la vente & adjudication, seroit obligé de consigner une somme limitée par le Juge, & proportionnée au tort que le délai d'un an peut causer aux créanciers. 4°. Que toutes les poursuites jusqu'à l'adjudication finale se feroient nonobstant l'appel. 5°. Qu'il n'y auroit qu'un seul appel à juger, quoique de la part de divers appellans & pour divers griefs. 6°. L'établissement des Greffes des hypothèques pourroit dispenser des criées & publications, parce que tous les opposans & créanciers seroient avertis à leur domicile du jour & du lieu de l'adjudication, pour y faire trouver suffisamment d'encherisseurs. C'est ce qu'a fort bien remarqué M. de Hericourt. 7°. Il seroit à propos que les conditions de chaque adjudication fussent imprimées, c'est à-dire, le dénombrement de la chose à adjuger avec les charges & servitudes foncières, & les autres conditions.

&

& qu'il n'y eut à remplir que la somme payable en rente rachetable aux créanciers.

Je donnerois bien les motifs de ces articles du Règlement, que je propose; mais je n'ai entrepris qu'une chose dans ce Membre, c'est d'encourager, selon mon pouvoir, un homme aussi laborieux & aussi habile que M. de Héricourt à achever par un bon Supplément, un Ouvrage très-important au bien public, & qu'il a déjà si bien commencé.

A Paris, au Palais Royal, le 24. Decembre 1726.

LE DIVORCE DE L'AMOUR
ET DE L'HYMENE'E.

A P A R I S.

Vous, qui des Loix de l'Hymenée,
Sçavez si bien tous les malheurs,
Et qui souvent parmi vos pleurs,
Avez maudit la destinée;
Qui sçut vous choisir un Epoux,
Malgré l'Amour & malgré vous,

A v j Belle

12 MERCURE DE FRANCE:

Belle Iris ,les malheurs des autres ,
Doivent vous consoler des vôtres :
C'est un destin commun à tous,
Amour & l'Hymen en querelle ,
Depuis un temps sont separez ,
Lisez-en dans cette nouvelle ,
L'Histoire que vous ignorez.

Jadis l'Amour & l'Hymenée ,
Etoient freres & bons amis.

Trop heureux dans leur destinée ,
Ceux à qui le Ciel a permis ,
De voir la saison fortunée ,
Où parmi les noeuds les plus doux ,
Une ardeur toujours mutuelle ,
Toujours tendre & toujours fidelle ,
Confondoit l'Amant & l'Epoux
Si-tôt que l'Amour dans une ame ,
Avoit fait naître quelque flâme ,
Hymen venoit la couronner,
Ces Dieux ainsi d'intelligence ,
Entre deux cœurs faisoient regner
La paix , la joye & l'innocence ;
Mais l'union de deux enfans ,

Egaux

Egaux en attrait, en puissance,
 Ne pouvoit pas durer long-temps.
 Ce fut aux Noces d'Elisene,
 Qu'épousoit l'amoureux Ismene,
 Qu'on les vit la dernière fois,
 Unir leur pouvoir & leurs droits.
 Cette Nôce fut d'importance,
 Deux Rois peres des deux Amans,
 Pour montrer leur magnificence,
 Celebrerent leur alliance,
 Par mille divertissemens,
 Pour faire honneur à la Couronne,
 L'Amour & l'Hymen en personne,
 Vinrent pour serrer les beaux nœuds,
 Qui lioient ces Amans heureux,
 Jamais leur amitié fidelle,
 Ne parut tant que dans ce jour,
 Et jamais, la voyant si belle,
 On n'eut crû qu'Hymen & l'Amour,
 Pussent un jour être en querelle.
 Lorsqu'on menâ les deux Epoux,
 Pour assister au sacrifice,
 Dont l'effet heureux & propice,

Aux

12 MERCURE DE FRANCE.

Aux vœux des Amans est si doux ,
Ces jeunes Dieux pleins d'allegresse ,
Charmerent par cent tours d'adresse ,
Les yeux du Peuple & de la Cour.
Tantôt l'Hymen , tenant Ismene ,
Laissoit Elifene à l'Amour ,
Et tantôt lui-même à son tour ,
Folâtroit avec Elifene :
Quelquefois tous deux embrassez ,
L'air enfantin , la tresse blonde ,
Changeant d'armes & de flambeau ,
Ils tromperent si bien le monde ,
Par un spectacle si nouveau ,
Que cent fois dans cette journée ,
On prit l'Amour pour l'Hymenée .
Et cent fois dans le même jour ,
L'on crut qu'Hymen étoit l'Amour.
Le vieux Roi , pere d'Elifene ,
Ravi de voir sa fille Reine ,
Et que les Dieux si bien unis ,
La combloient de biens infinis ,
Songeant à sa dernière fille ,

Pfiché

Pfyché, l'honneur de sa Famille,
Le soir, quand on fut au festin,
Il les prit tous deux par la main,
Et fit entr'eux asseoir la Belle,
Croyant par ce presage heureux,
Les obliger d'être pour elle,
Encore mieux unis tous deux.
Pfyché brilloit de mille charmes,
Tous les cœurs lui rendoient les armes;
Et la voyant en un moment,
Chacun d'eux devint son Amant.
Amour sujet au badinage,
Folâtroit, parloit, la baisoit,
Hymen plus discret & plus sage,
La regardoit & se taisoit,
Leur flâme commençoit à peine,
Que l'on en remarqua l'ardeur,
Et menant coucher Elifene,
On s'aperçût de leur froideur.
L'Epouse marchant la premiere,
Ils regardoient toujours derriere,
Pour trouver les yeux de Pfyché;
Et laissant la Ceremonie,

Si-tôt

16 MERCURE DE FRANCE.

Si-tôt que l'Epoux fut couché,
Ils se fausserent compagnie :
Ainsi de deux freres amis,
La Beauté fit deux Ennemis ;
D'abord leur ame fut saisie,
Et de haine & de jalousie,
Et se voyant Rivaux tous deux,
Chacun songea, faisant mystere,
Aux moyens de se rendre heureux,
Sans en dire mot à son frere.

Hymen rempli de bonne foi,
Crut, s'adressant au parentage,
Que demandant Psyché, le Roi
Consentiroit au mariage ;
Et l'Amour s'assurant du cœur,
Fier de ses traits & de ses armes,
Crut aussi que tout son bonheur
Ne dépendoit que de ses charmes.

Hymen rempli de son dessein,
Vit le Roi dès le lendemain,
Et demanda Psyché pour femme.
Le Roi le voyant sans l'Amour,
Et craignant leur rivale flâme,

Le

Le remit à la fin du jour,
 Afin qu'un Oracle fidele,
 Dans un état si dangereux,
 Lui pût montrer lequel des deux,
 Psyché devoit prendre pour elle,
 Ou lui déclarer que la Belle,
 Pour remettre la paix entr'eux,
 Ne seroit à pas un d'eux.

Amour averti de l'affaire,
 Vers Apollon se transporta,
 Tant d'amitié lui protesta,
 Qu'il l'engagea dans le mystere:
 Et ce Dieu, pour plaire à ces vœux,
 Rendit cet Oracle fameux,
 Que Psyché, cet objet aimable,
 Conduite en un desert affreux,
 Attendroit un monstre effroyable,
 Que tous les Dieux dans leur courroux,
 Avoient choisi pour son Epoux.

Le Roi, comme pieux & sage,
 Obéit, quoiqu'outré de rage.
 Psyché, à la fleur de ses ans,
 Fut conduite en triste équipage,
 Dans les bras du Dieu des Amans.

Hymen

18 MERCURE DE FRANCE.

Hymen affligé de l'Oracle,
Et du cruel Decret des Dieux,
La perdant sans y faire obstacle,
La suivoit les larmes aux yeux :
Et l'Amour caché dans la presse,
Rioit des pleurs & des soupirs,
Qu'Hymen donnoit à la Princesse,
Qu'il alloit combler de plaisirs.
Ah ! que ce Dieu trouva de charmes,
A voir l'Hymen plein de douleur,
Qui donnoit à Psyché des larmes,
Qu'il ne devoit qu'à son malheur.

La nuit vint, Psyché fut laissée,
Avec la cruelle pensée,
Qu'un Monstre l'alloit dévorer ;
Mais l'Amour en des lieux si sombres,
Parmi le silence & les ombres,
Prit le soin de la rassurer.

Dans une demeure enchantée,
Au milieu de tous les plaisirs,
Sur l'aîle des jeunes zephirs,
Elle fut doucement portée ;
Et c'est dans cet heureux séjour,
Que sans Parens, sans Hymenée,

Seule,

Seule, contente & fortunée,

Elle se rendit à l'Amour.

Ce Dieu dans ce lieu solitaire,

Goutant le plaisir du mystère,

S'aperçût de tout son pouvoir,

Et s'étonna de sa foiblesse,

D'attacher toujours la tendresse,

Aux loix d'Hymen & du devoir.

La nuit, leur seule confidente,

Cacha leurs feux d'un soin discret;

Mais Psyché se voyant contente,

Ne pût pas garder son secret,

Voulant que sa sœur Elifene

Fut témoin de tant de grandeur,

Elle fit venir cette Reine,

Et lui déclara son bonheur,

Ignorant encor son vainqueur,

Hymenée, à cette nouvelle,

Commença de voir son erreur;

Et par un conseil plein d'horreur,

Il fit tant enfin que par elle,

Il fit découvrir que l'Amour

Voyoit Psyché dans ce séjour.

D'abord il avertit sa mere,

Que

●● MERCURE DE FRANCE.

Que son frere s'étoit caché.
Venus instruite de l'affaire,
S'en prit à la seule Psyché.
Par plus d'un tourment effroyable,
Elle crut la faire mourir.
Le pauvre Amour inconsolable,
Gémissoit de la voir souffrir ;
Et plein d'une juste colere,
Jura le Styx, ferment des Dieux,
Qu'il n'iroit plus avec son frere,
Et qu'il le fuiroit en tous lieux.
D'un autre côté l'Hymenée,
Et plus modeste & plus discret,
Voyant sa triste destinée,
Ne jura pas moins en secret,
Et se promit pour sa vengeance,
De tourmenter & désunir
Tous ceux qu'Amour par sa puissance
Prétendroit joindre à l'avenir.
Aussi-tôt la troupe immortelle,
Instruite de cette querelle,
Mariant l'Amour à Psyché,
Croyoit raccommoder l'affaire ;
Mais les Dieux ne le pouvoient faire,

Le

Le mot du Styx étoit lâché :
De ce serment inviolable,
Amour prétexta son courroux,
Et demeurant inébranlable,
Il ne voulut point être Epoux :
Psyché demeura sa Maitresse,
Jamais Epoux, toujours Amans,
Unis par leur seule tendresse,
Ils eurent de si doux momens,
Qu'Amour, pour tenir sa promesse,
N'eut plus besoin de ses sermens.
Il commença lors de connoître,
Le doux plaisir d'un seul Maître,
Et de regret seul sur les cœurs ;
Et flatté de tant de puissance,
Il ne gouta plus de douceurs,
Que celles de l'indépendance.
Hymen d'abord dans son courroux,
Crut se rendre bien redoutable,
Donnant de sa main un Epoux,
Pour rendre un Amant misérable.
Mais quand il vit ses plus beaux jours,
Marquez de soupirs & de larmes,
Et que l'Amour venoit toujours,

22 MERCURE DE FRANCE.

Y mêler de tristes allarmes,
Il connut que ses plus doux nœuds,
Lorsque l'Amour ailleurs engage,
N'avoit au plus que l'avantage,
De faire bien des malheureux.
N'osant lors montrer sa foiblesse,
Afin d'avoir toujours la presse
A ses tristes solemnitez,
Il sçut ajoûter par adresse,
Ces folles inégalitez,
De rang, d'état & de richesse,
Et mit encore à ses côtez,
La raison, l'honneur, la Sageffe;
Mais l'Amour, malgré tant d'appui,
Fut seul encor plus fort que lui.
Il rit de leurs folles intrigues,
Dédaignant l'Hymen & ses brigues,
Et loin d'en être plus soumis,
Il se flate de plus de gloire,
A remporter seul la victoire,
Sur tant de puissans ennemis.
Voilà la source infortunée,
D'où naquit la division,
Qui rompit la belle union

De

De l'Amour & de l'Hymenée ;
Le temps n'a fait que l'augmenter ,
Tous deux appliquez à se nuire ;
Et travaillant à se détruire ,
Se plaisent à se tourmenter.
On ne les voit jamais ensemble ,
Les Epoux que l'Hymen assemble ,
Sont à peine unis un seul jour ,
Amour les quitte ou les sépare ,
Et l'Hymenée aussi barbare ,
Si-tôt qu'il peut avoir son tour ,
Sépare ce qu'unit l'Amour.

Que d'ennuis , de maux & de plaintes !
Que de tourmens & de contraintes ,
Leur querelle nous coûte à tous ,
Et que ces Dieux par leurs caprices ,
Causent de rigoureux supplices ,
Aux Amans , ainsi qu'aux Epoux !
Mais l'Hymen , quoiqu'il puisse faire ,
Est toujours le plus malheureux ,
Tout le monde maudit ses nœuds ,
Parce qu'Amour leur est contraire ;
Sans ce Dieu , les plus douloureux momens ,

24. MERCURE DE FRANCE.

Sont pleins de troubles & d'allarmes ,
Et l'Amour seul avec ses charmes ,
Suffit au bonheur des Amans.

Profitez de cette querelle ,
Vous que l'Hymen fit tant souffrir ,
Que l'on vous vit prête à perir
Sous sa loi pénible & cruelle ;
Et pour vous venger dès ce jour ,
Prenez le parti de l'Amour.

:

*SUITE de l'Histoire de l'Aveugle
Clair-Voyant.*

LEs avantages qu'Osmin avoit déjà remportez sur les Parthes , furent enfin couronnez par une victoire des plus complètes. Il trouva le secret de les environner si bien de toutes parts , qu'ils n'eussent plus le pouvoir de combattre en fuyant comme ils avoient accoutumé de faire ; il gagna sur eux une bataille , où leurs meilleures Troupes furent taillées en pieces. Mais qu'il payât cher cette gloire !

Les Persans enfléz de leurs prosperitez , ne donnerent point de bornes à leur colere ;

tolere, jamais victoire ne fut si sanglante que celle qu'ils venoient de remporter. Osmin s'en proposa une plus difficile que la premiere, ce fut de triompher d'une fureur qu'ils portoient trop loin. Dans cette pensée il s'avança vers une Tente, d'où mille cris plaintifs s'élevèrent tout-à-coup jusqu'au Ciel. La richesse de cette Tente & les efforts redoublez qu'on faisoit pour en deffendre l'entrée aux Soldats tout degoutant de sang & alterez de burin, lui firent juger que les personnes, qui dans ce funeste moment imploroient l'assistance des Dieux, étoient d'un rang à mériter la sienne. Il hâta ses pas, & d'une seule parole ayant suspendu la rage de ceux qui assiegeoient cette Tente, il y entra. Le chef des Parthes qui en fermoient l'entrée, voyant qu'Osmin n'avoit rien moins que l'apparence d'un Vainqueur furieux, se rendit son prisonnier de guerre & l'introduisit lui-même dans la Tente; c'étoit là que le Dieu d'Amour l'attendoit pour lui faire payer un tribut que toute la Nature lui doit, & dont le cœur d'Osmin s'étoit dispensé jusqu'à ce jour fatal. Une jeune Princesse vint tout-à-coup frapper ses yeux; elle étoit couchée sur un lit de repos, entourée de toutes ses filles, dont la moins hardie étoit résolüe à se donner

26 MERCURE DE FRANCE.

la mort plutôt que de perdre ce qu'elle croyoit plus précieux que la vie. La Princesse dont je viens de parler, s'appelloit Axiane; Osmin ne la put voir sans sentir des mouvemens qui lui avoient été inconnus jusqu'alors; il se jetta à ses pieds pour lui demander pardon de la frayeur mortelle que ses Soldats lui avoient causée. La Princesse le pria de se relever & jettant les yeux sur lui, elle fut agréablement surprise de ne voir, au lieu d'un Vainqueur farouche, qu'un genereux défenseur. Cette première vûe ne fut pas sans émotion de sa part, elle le remercia de la protection qu'il accordoit à de malheureuses captives; Osmin lui répondit qu'elle avoit droit de commander par tout où elle étoit, & lui jura une profonde soumission à tous ses ordres; ces paroles furent interrompuës par un bruit soudain qui obligea Axiane de tourner la vûe du côté d'où il partoît; » Ah! Seigneur, s'écria-t-elle en s'adressant à Osmin, sauvez mon Pere, si vous voulez que je vive, on lui va donner la mort, volez à son secours.

Osmin n'eut pas plutôt entendu ce qu'Axiane lui disoit, qu'il alla se précipiter entre les épées dont la pointe étoit tournée contre le sein d'Araspe, c'étoit le nom du Pere d'Axiane. Son plus cruel ennemi

ennemi étoit un Seigneur Persan, dont Araspe avoit tué le frere dans le combat. Osmin para d'une main le coup mortel qu'il alloit porter au pere d'Axiane, & l'obligea de se retirer avec tous ceux qui secondoient sa fureur.

La reconnoissance dont Axiane fut pénétrée par un secours qui lui rendoit l'auteur de sa naissance, disposa son cœur à un amour qui ne devoit finir qu'avec sa vie.

Osmin de son côté éprouva ce qu'il n'avoit jamais senti. Quoique la Princesse ne fut pas d'un rang égal à celui de Rosemonde, il ne laissa pas de préférer ses charmes à tous les Empires de la terre, l'ambition ceda pour quelque temps à l'Amour; mais nous la verrons rentrer dans ses droits, & redemander un cœur qui lui avoit toujours été dévoué.

Osmin déclara sa passion à Axiane; cette Princesse en reçût d'abord l'aveu avec la fierté si naturelle à son sexe, mais elle s'y accoutuma si bien, qu'elle permit à Osmin de tâcher d'obtenir de son pere une possession, qui étoit l'objet de leurs plus chers desirs.

Araspe avoit trop d'obligation à son genereux deffenseur, pour ne le pas accepter pour gendre; il consentit même qu'Osmin n'épousât sa fille qu'en secret,

sans approfondir les raisons qu'Osmin pouvoit avoir de ne point faire d'éclat.

Cependant l'hiver approchoit, & il étoit temps que les Troupes de part & d'autres se retirassent pour attendre de nouveaux ordres de leurs Maîtres. Osmin étoit si enyvré de son bonheur présent, qu'il ne prévoyoit pas les malheurs à venir; mais à mesure qu'il approchoit d'Isphaham la tristesse s'emparoit de son cœur; Axiane fut la première à s'en apercevoir, il lui dissimula la véritable cause autant qu'il lui fut possible, mais il fallut enfin ne lui rien taire. Il étoit déjà à une journée d'Isphaham, le Roy le croyoit marié avec la Princesse Elixene, il falloit lui laisser son erreur ou perdre Rosemonde & se perdre lui-même. Le serment qu'il avoit exigé d'Elixene le condamnoit à un silence éternel, à moins qu'on ne lui permit de parler. Il falloit donc cacher ce grand mystère à Axiane, & il ne le pouvoit qu'en lui disant qu'il étoit l'époux d'une autre. Quelle alternative!

Il franchit enfin une démarche que la nécessité exigeoit de lui. Que devint Axiane quand elle apprit qu'Osmin l'avoit trompée, & qu'il étoit déjà à une autre avant qu'il se donnât à elle. Elle l'accabla de reproches & d'imprécations, elle implora la vengeance des Dieux contre le perfide
qui

qui l'avoit deshonorée, & qui lui étoit encore plus cher que tout le reste des hommes.

Osmïn n'étoit pas moins accablé qu'elle, il étoit forcé de se déclarer coupable d'un crime qu'il n'avoit pas commis, il n'osoit même lui faire entrevoir qu'il se justifieroit un jour; ç'auroit été revelet à demi un secret qu'un serment terrible devoit rendre inviolable. Il lui jura pourtant qu'il ne l'avoit jamais tant aimée qu'au moment qu'il lui déclaroit qu'il étoit engagé avec une autre; il la pria de ne point éclater ni devant son pere ni à la Cour du Roy de Perse. Elle lui promit tout ce qu'il exigea d'elle, de peur d'exposer les jours de ce perfide époux.

Mais cela ne suffisoit pas à Osmïn; il ne pouvoit point douter qu'Araspe n'éclatât dès qu'il apprendroit que son gendre prétendu étoit lié d'une éternelle chaîne avec la niece de la Reine. Cette dernière difficulté l'obligea à prendre un parti violent; ce fut de faire emprisonner Araspe aussi-tôt qu'il seroit arrivé à Ispaham, sous prétexte qu'il étoit dangereux de lui laisser une liberté dont il pourroit se prévaloir contre le Roy de Perse.

Ce projet eut un succès tel qu'il se l'étoit promis. Araspe fut enlevé par l'or-

dre du Roi , sans ſçavoir quel étoit ſon crime. Oſmin en témoigna de l'étonnement , & raffura Axiane , en lui diſant qu'il feroit revoquer un ordre qui avoit peut-être été ſurpris par celui dont Araſpe avoit tué le frere.

Juſques-là Oſmin n'étoit criminel que dans l'eſprit d'Axiane ; mais il le devint bien-tôt véritablement , par le retour de cette même ambition qu'il ſembloit avoir ſacrifiée à l'amour. Roſemonde lui fit entendre qu'il n'avoit plus qu'un pas à faire pour monter ſur le trône des Perſans. Il fut lui-même témoin deſ vœux que les Peuples faiſoient pour ſon couronnement ; on parloit ouvertement contre Baſté , dont l'aveuglement le rendoit incapable de gouverner. La dernière victoire d'Oſmin étoit généralement applaudie , & tout le monde ſouhaitoit qu'il fut couronné avec Elixene, qu'on croyoit ſon épouſe.

Les charmes d'Axiane , dont il étoit encore enchanté , tout devoré qu'il étoit de ſon ambition , lui firent trouver Roſemonde plus laide qu'elle ne lui avoit paru avant qu'il eut ſenti les premiers traits de l'amour ; mais par malheur il revit Elixene. Ses yeux diſpoſez par ſon premier engagement à porter juſqu'au fond de ſon cœur l'impreſſion que
doit

doit faire un objet aimable sur tous ceux qui sont capables de s'enflammer, découvrirent des attraits dont ils avoient jusqu'alors ignoré la puissance. Elixene n'étoit pas plus belle qu'Axiane, mais elle avoit un Sceptre à donner, & l'amour fortifié de l'ambition l'emportoit sur l'amour seul.

Rosemonde s'aperçut avec douleur de son indifférence; elle se flatta cependant que ce cœur tout occupé de sa nouvelle gloire, lui rapporteroit les mêmes hommages qu'il lui avoit rendus avant que la victoire l'eut enorgueilli. Elle vit avec quelque jalousie qu'il s'attachoit à Elixene plus qu'il n'avoit jamais fait; mais le nom de son époux, qu'il portoit, autorisoit ses assiduités, & Rosemonde s'imagina sans peine que c'étoit pour mieux tromper le Roi & toute la Cour qu'il affectoit plus d'empressement pour elle.

Il n'en fut pas de même de l'inconnu Oronte. Rien n'échappe à des yeux jaloux; les nouveaux soins qu'Osmin rendoit à son Amante lui devenoient de jour en jour plus suspects. Il s'en plaignit à Elixene, qui ne pût s'empêcher de lui avouer qu'elle avoit les mêmes soupçons que lui; mais que ce qui l'en détournoit un peu, c'étoit un autre amour, dont quel-

32° MERCURE DE FRANCE.

ques Chefs de l'armée l'avoient instruits. Ils avoient crû, la croyant épouse d'Osmin, qu'il étoit de leur devoir de l'avertir de son infidélité, & de lui apprendre qu'il étoit éperdument amoureux de la captive Axiane.

Oronte ne prit pas le change sur cet amour d'un vainqueur pour une prisonnière. Il voulut pourtant éprouver s'il étoit aussi ardent qu'on l'avoit voulu persuader à Elixene. Il découvrit à cette Princesse l'épreuve qu'il en vouloit faire : c'étoit de feindre d'aimer Axiane, & de la vouloir épouser. Elixene étoit si convaincuë de l'inviolable fidélité d'Oronte, qu'elle consentit sans peine à un stratagème qui-auroit été dangereux pour un cœur moins constant que celui de son aimable inconnu.

Axiane reçut les premières déclarations d'amour qu'Oronte lui fit avec une fierté digne de son rang, & de son engagement secret ; mais l'inconnu lui ayant fait connoître que ses intentions étoient pures, & que son amour n'avoit que l'hymen pour objet, elle parut moins irritée ; elle affecta même quelque penchant à accepter la main qu'on lui présentoit, pourvû que ceux de qui la sienne dépendoit y consentissent. Elle fit entendre à Oronte que c'étoit de son père qu'elle

qu'elle parloit , mais c'étoit d'Osmin dont elle voulut mettre le cœur à cette dernière épreuve ; car elle ne doutoit point qu'il ne l'aimât encore.

Elle pensoit juste. Osmin reçût avec des transports jaloux la proposition qu'elle lui fit , de se donner à Oronte. Que vous êtes injuste , lui dit-elle , de ne vouloir pas que je suive l'exemple que vous me donnez ! Que vous êtes cruelle , lui répondit-il , de vouloir passer dans les bras d'un autre après vous être donnée à moi ! Je sçai bien , continua-t-il , que cette injustice que vous me reprochez est un crime que je ne puis excuser ; mais le violent amour qui me l'a fait commettre , ce crime involontaire , subsiste encore. J'ai trahi Elixene pour vous avoir trop aimée , je ne pouvois vous posséder qu'en vous trompant ; & je ne puis vous céder à un autre sans mourir de douleur , de rage & de desespoir.

Axiane ne pût soutenir plus long-temps une conversation si peu raisonnable ; cependant , toute outragée qu'elle étoit , elle ne laissa pas de goûter la secrète douceur d'être encore aimée de son infidelle. Dès qu'elle revit Oronte , elle lui fit entendre que son pere ne vouloit pas consentir à son hymen. Oronte n'y fut pas trompé ; il sçavoit bien que son pere

B. v. étant

étant prisonnier d'Etat , elle n'avoit pu avoir la liberté de le consulter , & que le refus qu'elle venoit de lui annoncer ne parloit que d'Osmin. Il n'en demeura pas plus tranquille , Osmin continuoit à presser Elixene de confirmer un hymen dont les Persans attendoient tout leur bonheur. Elixene instruisit Oronte de l'importunité de son injuste rival. Oronte se déterminâ enfin à éclater , & à ôter la vie au perfide Osmin , ou à la perdre. Revenons à notre Aveugle Clairvoyant.

Son feint aveuglement lui faisoit découvrir à tous momens ce qu'il n'auroit pas voulu voir , s'il avoit véritablement aimé Rosemonde. Quoiqu'Osmin eût tourné tous ses vœux du côté de la Princesse Elixene , il ne laissoit pas de ménager la Reine , dont il craignoit la jalousie ; & cette Reine abusée étoit si transportée de plaisir & d'amour toutes les fois qu'elle le voyoit en présence même du Roi , que ce Prince avoit beaucoup de peine à ne point éclater. Il se seroit cent fois emporté contre ces deux perfides , s'il n'avoit craint de reveler le secret de sa tromperie ; mais il voulut laisser meurir sa vengeance avant que de la faire tomber sur des coupables , qui faisoient tant d'outrage à la Majesté Royale dont il étoit revêtu.

Comme

Comme tout lui devenoit suspect dans Osmin, il voulut interroger en secret le prisonnier, dont il lui avoit dit qu'il devoit s'assurer pour le bien de son Empire. Il le fit traduire de la tour où il étoit renfermé, dans son Palais, pendant que tout étoit enseveli dans un profond sommeil. Quel fut son étonnement, quand il apprit que ce malheureux captif étoit le beau pere d'Osmin. Il jugea bien que c'étoit là le seul crime que ce malheureux exploit dans les fers. » Je » vois qu'on m'a trompé, lui dit-il, je » vous remets en liberté, mais cachez- » vous avec soin dans une maison de plai- » sance où je vous ferai conduire; elle est » sur le rivage de la mer; attendez-y mes » ordres pour partir sur un Vaisseau avec » votre infortunée filie; je ne puis vous » en dire davantage; mais je vous jure, » par le grand Dieu qui éclaire mes su- » jets, & qui peut me rendre un jour » la lumiere qu'il me refuse, que vous » ferez vengé.

Araspe se retira, sans avoir pû pénétrer de qui le Roi voulut le venger. Il fut conduit par une feure escorte jusqu'à la maison de plaisance, où il devoit attendre l'effet des promesses de son genereux liberateur. Il y avoit déjà passé quelques jours, sans qu'on lui donnât aucu-

36. MERCURE DE FRANCE.

ne nouvelle de ce qui se passoit à Ispaham. Un soir qu'il se promenoit sur le rivage de la mer, il entendit un bruit d'épées, qui le fit avancer vers le lieu d'où ce bruit partoit ; il vit deux Cavaliers qui se battoient avec une fureur qui leur auroit été fatale à tous les deux, si le sort n'eut fait que l'épée de l'un des combattans volât en éclat. Il courut à son secours, se défiant de la generosité de son ennemi ; mais quelle fut sa surprise, lorsque dans l'un des deux adversaires il reconnut son gendre, & dans l'autre le fils de son Roi. Grands Dieux ! s'écria-t-il, que vos bienfaits me dédommagent avantageusement des malheurs dont vous m'avez frappé depuis la perte de ma liberté ; vous n'êtes donc pas mort, cher Prince, continua-t-il, en se jettant aux pieds d'Oronte, & le grand Roi des Parthes, mon Maître & votre pere, n'a pas perdu en vous la dernière esperance de son vaste Empire ; mais de grace poursuivit-il, ne permettez pas que le miracle que les Dieux ont fait en faveur de tous les Parthes, ne soit funeste qu'à moi, accordez-moi la vie de votre ennemi desarmé, je vous la demande au nom de ma fille, à qui vous l'ôteriez, si vous terminiez celle de son Epoux ; » Quoi ! Araspe, répondit Ar-

taxare.

» taxare , c'étoit le véritable nom du fils
 » du Roi des Parthes , ce perfide a épou-
 » sé votre fille , & prétend m'enlever
 » la Princesse Elixene , à qui j'ai donné
 » mon cœur , & pour qui seule j'ai de-
 » meuré inconnu dans la Cour de notre
 » irréconciliable ennemi :

Osmin fut si frappé de cette aventure,
 qu'il resta quelque temps immobile. O
 Dieux ! s'écria-t'il , quand il eut recou-
 vré l'usage de ses sens , que je suis cri-
 minel ; je trahis la fille d'Araspe , &
 c'est Araspe qui me sauve la vie ! &
 vous , poursuivit-il , en s'adressant à Ar-
 taxare , répandez ce sang criminel que
 les Dieux n'ont que trop épargné , fai-
 tes leur office , & punissez un temeraire,
 d'avoir osé attaquer la vie d'un de
 ces respectables Mortels , qu'ils ont choi-
 sis pour les représenter sur la terre , &
 pour être leurs images visibles. Retire-
 toi , lui répondit Artaxare , & tâche
 de mériter par un sincère repentir cette
 vie que je te laisse , rends ton cœur &
 ta main à l'aimable Axiane , l'amour que
 je lui ai témoigné n'étoit qu'une feinte ;
 pour t'éprouver ; tu m'en as voulu pu-
 nir , mais les Dieux équitables ont tra-
 hi ta valeur , parce que ta cause étoit in-
 juste. Ces paroles acheverent de cou-
 vrir Osmin de confusion , il se retira sans

Pour

38 MERCURE DE FRANCE.

pouvoir proferer une seule parole , mais il ne fut pas plutôt arrivé chez lui , qu'il fut arrêté par ordre du Roi.

Ce Monarque trahi , ne se feroit pas si-tôt porté à cette extrémité , si le peril n'eut été extrême pour son Trône & pour ses jours. Les Persans avoient passé du simple murmure à l'éclat. Ils ne vouloient plus d'un Roi que le Soleil sembloit declarer incapable de les gouverner , en lui refusant ses divins rayons. Rosemonde fomentoit cette revolte , sans sçavoir qu'elle travailloit pour sa niece , à qui les Peuples destinoient la Couronne , attendu qu'ils la croyoient mariée avec Osmin.

Le Roi ne voulut pas confier un prisonnier de cette importance à une Garde ordinaire. La tour destinée aux autres prisonniers d'Etat , auroit pû être forcée par le Peuple d'Isphaham , à qui Osmin étoit devenu très-précieux depuis ses dernières victoires sur les Parthes. Il le fit renfermer dans le Palais , séjour ordinaire des Rois de Perse , & en redoubla la Garde de peur d'insulte. Rosemonde ne put contenir sa fureur , quand elle apprit la détention de son Amant ; elle se plaignit vivement à Basté d'un traitement si indigne , fait à un Sujet qu'il devoit considerer comme le plus ferme appui de

de son Trône ; mais que devint-elle, quand le Roi lui apprit que cet ingrat, dont elle prenoit la défense avec tant d'ardeur, étoit marié secrettement avec Axiane , malgré son premier engagement avec Elixene. Elle changea de couleur à une nouvelle si accablante pour elle. Axiane lui avoit d'abord paru assez belle , pour exciter des mouvemens jaloux dans son cœur ; mais elle ne l'avoit considérée dans ces premiers momens que comme une Maîtresse qui pouvoit avoir allumé une flamme passagere qu'il ne lui seroit pas difficile d'éteindre dès qu'elle auroit élevé Osmin sur le Trône ; un amour , dont les nœuds étoient serrez par ceux de l'Hymen , lui faisoit infiniment plus de peur ; le Roi joiïit quelque temps de son trouble , qu'elle ne s'avisoit pas de cacher à ses yeux , dans la croyance où elle étoit qu'il en eut effectivement perdu l'usage ; mais rompant enfin le silence : je me doute , lui dit-il , que l'hymen d'Osmin avec votre niece , est à peu près comme le mien avec vous : car quelle apparence y auroit-il , qu'il eut épousé Axiane , s'il eut été véritablement uni avec Elixene ; j'entrevois la tromperie qu'on m'a faite , mais je ne veux pas l'approfondir , de peur d'être forcé de porter ma

40 MERCURE DE FRANCE.

vengeance plus loin que je ne voudrois ; je consens même à l'en mettre à couvert lui-même ; c'est à vous , Madame , à y pourvoir , je mets son sort entre vos mains. Entrez dans sa prison , & dites-lui , qu'il se resolve à partir avec Axiane & Araspe dans un Vaisseau que j'ai fait préparer. Vous pouvez lui faire entendre que c'est vous , qui avez pris soin de sa fuite , & que c'est à mon insçu que vous le sauvez. Rosemonde promit au Roi tout ce qu'il exigeoit d'elle , se réservant de prendre d'autres mesures avec son Amant , malgré l'infidélité dont elle le soupçonnoit.

Rosemonde fut introduite dans la prison d'Osmin par l'ordre du Roi. Elle fit croire à son infidèle , que c'étoit à ses propres soins qu'il devoit la liberté qu'elle lui venoit offrir , à condition qu'il l'épouseroit , avant que de se mettre à la tête des Rebelles , qui vouloient détronner Basté , pour le faire regner en sa place. Osmin , à qui sa dernière aventure avec Araspe avoit inspiré des remords sur ses crimes passés , ne voulut pas en faire une troisième. Abandonnez , dit-il à Rosemonde , abandonnez à son mauvais destin un malheureux qui ne l'a que trop mérité ; j'ai trompé le Roi , j'ai trompé Axiane , je vous ai trompée.

pée vous-même ; la détestable ambition
 où je me suis trop livré m'a arraché à
 ma vertu. Il est temps que je termine une
 vie que j'ai plus deshonorée par mes per-
 fidies, que je ne l'ai rendue éclatante par
 les derniers avantages que la fortune m'a
 fait obtenir sur les Parthes. Si je consen-
 tois à la prolonger, ce ne seroit que pour
 me conserver tout entier à l'infortunée
 Axiane, qui tout ingrat & tout infidèle
 que j'ai été, ne pourra se consoler de ma
 mort. Voilà ma dernière résolution ;
 j'attends la mort avec ce seul regret.

Rosemonde fut si transportée de rage,
 qu'elle ne pût soutenir plus long-temps
 la vue d'Osmin. Elle sortit, dans le
 dessein de le laisser perir, puisqu'il refu-
 soit ses bontez ; mais elle voulut com-
 mencer sa vengeance par la perte de sa
 Rivale. Elle l'envoya chercher ; & pour
 la faire mourir doublement, elle lui an-
 nonça qu'Osmin venoit d'expirer par
 l'ordre du Roi. Axiane s'évanoïit à cette
 funeste nouvelle ; son impitoyable Riva-
 le ne voulut pas qu'on lui donnât la
 mort dans un état où elle ne pourroit pas
 en sentir toute l'horreur ; & ayant appris
 par un Page que le Roi demandoit à la
 voir, elle fit transporter Axiane éva-
 noïie dans une autre chambre.

Le Roi ne fut pas plutôt entré, que
 Roi

42 MERCURE DE FRANCE.

Rosemonde reconnut à l'alteration de son visage qu'il rouloit quelque chose de funeste dans sa pensée. Il ordonna à son guide de faire exécuter les ordres qu'il avoit donnez le plus promptement qu'il se pourroit. Vous m'y avez réduit, dit-il à Rosemonde après que son Guide fut sorti, vous m'y avez forcé, perfide, à ces ordres cruels, qui doivent vous punir de tous vos crimes. Les Dieux vengeurs m'en ont instruit : en voici le détail. A ces mots, il lui raconta tout ce qu'il avoit appris par les Lettres qu'il avoit trouvées dans sa cassette, & dont j'ai déjà parlé. Rosemonde ne douta point qu'Hermocrate ne l'eût trahie ; & ne pouvant se justifier, elle implora la clemence de son Juge. Non, lui répondit Basté, ne vous flattez pas d'obtenir un pardon que vous ne me demandez, que parce que vous ne pouvez échapper à la juste punition qui est dûe à vos noires perfidies. A ces mots, le Ministre de la vengeance entra dans la chambre, tenant dans une main tremblante une coupe qui annonçoit la mort prochaine à Rosemonde : il lui dit, en termes vagues, de la faire avaler à la malheureuse criminelle, que les justes Dieux avoient dévouée à sa vengeance. Je fors, dit-il, de peur de me laisser attendre par de
per-

perfidés larmes. Le fatal Echanfon fut si troublé de voir que c'étoit à la Reine qu'il falloit présenter le funeste poison, qu'il n'osoit approcher. Rosemonde profita de cette frayeur; & jugeant peut-être qu'il n'étoit pas instruit du choix de la victime: je vais, lui dit-elle, t'amener la criminelle que le Roi veut immoler à sa vengeance: Toi, si tu ne veux perir, ne diffère pas à exécuter les ordres de ton Roi, & ceux de ta Reine. Elle n'eut pas plutôt prononcé ces paroles, qui rassurèrent l'esclave, en lui donnant une victime plus vile à sacrifier, qu'elle alla prendre Axiane: venez, lui dit-elle, recevoir la mort que je vous ai promise, & apprenez que le Roi même l'ordonne, pour vous punir d'avoir inspiré à Osmin un amour qui deshonne la première de ses sujettes. Axiane souhaitoit la mort avec trop d'ardeur pour témoigner la moindre foiblesse; elle prit la coupe empoisonnée, & l'avalâ sans proférer un seul mot.

Cependant Rosemonde se voyant délivrée d'une Rivale, donna ses derniers soins à sauver Osmin, à se sauver elle-même, & à perdre le Roi. Elle courut à la prison de son Amant, l'en fit sortir avec précipitation; & après lui avoir rendu son épée, elle lui dit d'aller se
mettre

44 MERCURE DE FRANCE.

mettre à la tête des Rebelles qui affie-
geoient le Palais, pour l'arracher à la fureur
de Basté. Osmin sortit sans sçavoir quelle
résolution il devoit prendre ; il se laissa
conduire jusqu'à un endroit, où l'on par-
loit de la mort d'Axiane , dont la nou-
velle étoit déjà répandue. Perfide , dit-il
à Rosemonde, vous voulez que je vive,
& vous avez fait perir tout ce que j'a-
dore ! Je devrois enfoncer dans votre
cœur odieux ce même fer que vous ve-
nez de me rendre ; méritez votre grace
en me conduisant auprès de ma chere
Axiane , que je meure à ses pieds , puis-
qu'il m'est de formais impossible de vivre
sans elle.

Ces paroles passionnées firent fremir
Rosemonde de jalousie & de rage. Elle
eut ne pouvoir mieux s'en venger,
qu'en exposant sa Rivale morte ou mou-
rante aux yeux d'un ingrat , qui répon-
doit si mal à ses bontez. Elle conduisit
Osmin dans la chambre où le corps d'A-
xiane avoit été mis sur un lit. Le deses-
peré Osmin ne l'apperçût pas plutôt,
qu'il poussa des gemissemens capables
d'attendrir Rosemonde même ; il alloit
enfin plonger son épée dans son sang, si
le Roi, qui s'étoit caché pour observer
tout ce qui se passoit , ne fut couru à lui
pour lui retenir le bras. Vivez, lui dit-
il,

il, votre Axiane ne mourra point. Ah ! Seigneur, lui dit Osmin, est-ce à vous à m'arracher à une mort qui doit vous venger du plus perfide de tous les Sujets ; mais pourquoi me flattez-vous de l'espérance de revoir Axiane vivante ? Le Roi lui apprit en peu de mots, que l'empoisonnement n'étoit qu'une feinte, pour apprendre à Rosemonde à quoi elle s'exposoit, si elle ne meritoit sa grace par un sincere repentir. Ces mots furent interrompus par un bruit éclatant, dont tout le Palais retentissoit. L'inconnu Oronte, Elixene & le pere d'Axiane entrèrent tout éperdus dans la chambre. Oronte dit au Roi, que les Rebelles avoient forcé le Palais, & qu'il venoit le défendre ou perir.

Le Roi penetré de reconnoissance de la generosité d'Oronte, la lui témoigna par les expressions les plus vives. Seigneur, lui dit alors Araspe, vous serez bien plus frappé d'admiration, en apprenant que cet Inconnu, qui vient exposer sa vie pour défendre la vôtre, est le fils de ce même Roi, à qui vous faites une si longue & si cruelle guerre. Quoi, s'écria Basté, c'est Artaxare que je vois dans Oronte ! O jour heureux, ajouta-t-il, qui va réunir deux grands Empires si long-temps divisez !

Ce-

76 MERCURE DE FRANCE.

Cependant le bruit augmentoit , & la Garde ne pouvoit plus soutenir la fureur des Rebelles. Permettez , dit Osmin en se jettant aux pieds de son Maître , permettez que je puisse dissiper une tempête que je viens d'exciter ; ordonnez qu'on me donne la mort , & qu'on porte ma tête aux Rebelles : ils se disperseront si-tôt qu'ils apprendront qu'ils n'ont plus de Chef. Levez-vous , lui répondit le Roi , votre sang est trop nécessaire à la Perse pour souffrir qu'il soit répandu ; votre double infidélité est expiée par votre repentir. Achevez ce qui reste à faire , allez vous montrer aux Séditieux ; & pour leur ôter tout prétexte à me détrôner , apprenez leur que le Dieu brillant qui protège la Perse vient de me rendre la lumière. A ces mots , il leur déclara qu'il ne l'avoit jamais perdue , & que son aveuglement prétendu n'avoit été qu'un artifice pour mieux observer tout ce qu'on pourroit tramer contre lui.

Jamais jour n'avoit paru devoir être plus fatal à la Perse , & jamais jour ne lui fut plus favorable. Osmin calma les mutins ; & Rosemonde même se jettant aux pieds de son Epoux , obtint le pardon de toutes ses infidélitez. La paix fut conclue entre les Persans & les Parthes , & ratifiée

ratifiée par le Roi de ces derniers, à qui on fit sçavoir que ce fils, dont il avoit juré de venger la mort jusqu'à la dernière goutte du sang de ses Sujets, respiroit dans la Cour de Basté. Il consentit à son mariage avec Elixene, & Osmin le suivit dans son Empire avec sa chere Axiane, qui, après son assoupissement, sembla recevoir deux fois la vie, en apprenant que son cher Osmin lui étoit toujours fidele.



A LA REINE.

ETRENES D'UN GASCON.

Sur des bords pleins de feu la laconicité,

Jadis naissant nous donna l'avantage,

De porter un rapide hommage

A la brillante verité.

Nous n'aimons point de l'Art les lenteurs & les gênes,

Et d'un trait de vivacité

Nous payons toujours nos Etrenes;

Si celui-ci, grande Reine, vous plaît,

Tout

48 MERCURE DE FRANCE.

Tout Gascon que je suis, c'est mon dernier
souhait.



Deux Roses, fruits des pleurs de l'Aurore
naissante,

Attiroient des Humains & les yeux & le
cœur;

Mais pour tout autre objet chacune indiffe-
rente,

N'avoit d'amour que pour sa sœur.

Quel amour ! quelle sympathie !

Qu'elle paroît digne d'envie !

Ces deux Fleurs, à force d'amour,

Et par une ardeur non commune,

De deux ne firent bien-tôt qu'une.

Et leur tendre union croissant de jour en
jour,

En sept fois sept mille ans n'aura point de
retour.



Sous cette histoire fabuleuse,

Je dépeins l'union heureuse,

Qu'avec vous a formé la vertu pour ja-
mais:

Rare

JANVIER. 1727. 49

Rare dans le siècle où nous sommes,
Elle se cache à tous les hommes,
Ou ne paroît que sous vos traits.

*Par l'Abbé Bellet, Professeur
au Collège de Guyenne, à
Bordeaux.*



*LETTRE du P. C. à M. B. où il est
démontré géométriquement, mais d'une
manière intelligible pour tout le monde,
que les Corps jettez d'un lieu en un au-
tre, ne décrivent pas, comme on l'a crû
jusqu'ici, une Parabole.*

MR, la question que vous me faites,
ne pouvoit venir plus à propos
pour me trouver en quelque sorte, la
plume à la main, prêt à vous répondre.
Vous doutez que dans la Géométrie que
je vais imprimer, je puisse venir à bout
de rendre intelligibles pour tout le mon-
de les questions de la haute Géométrie,
& en particulier tout ce qui regarde la
Théorie des Courbes. Je pourrois vous
répondre que je me flatte d'avoir déjà
donné dans mon Ouvrage de la Pesân-
teur, & dans divers Journaux, des mor-
ceaux

ceaux d'une Géométrie assez élevée, & de les avoir rendus intelligibles à bien des gens, qui n'étoient pas même initiez dans les premiers élémens de cette Science, dont je vous repete que ce n'est pas sa faute si elle est si mystérieuse jusqu'ici.

Votre Lettre m'a trouvé occupé à éclaircir un Problème de Ballistique, à l'occasion de quelques difficultez que m'a proposées le R. P. L. dans le Journal de Trévoux du mois de Decembre 1726. J'avois avancé & démontré plus d'une fois que les Corps jettez d'un lieu en un autre n'y vont pas par une ligne parabolique, comme on l'avoit pensé jusqu'ici, mais par une espece de spirale. Cette proposition avancée depuis plusieurs années, & renouvelée il y a un an, n'avoit point trouvé de contradicteurs, elle n'en trouve pas non plus aujourd'hui, mais le R. P. L. ne la trouve pas assez éclaircie pour s'y rendre tout-à fait.

C'est pour lui donner les éclaircissements qu'il peut souhaiter, que j'ai fait un petit Ecrit que vous verrez dans le Journal de Trévoux; mais en l'éclaircissant pour lui, j'ai voulu l'éclaircir pour tout le monde, parce qu'ayant la vérité, & même la démonstration réelle de la chose pour moi, j'ai voulu aussi en avoir l'apparence, & rendre tout le monde

de témoin, & surtout participant d'une nouveauté assez curieuse.

Or pour mettre cet éclaircissement à la portée de tout le monde, il m'a fallu entreprendre de leur donner quelque intelligence de la theorie des lignes courbes. Je conviens que dans ma Géometrie, où je traite la chose plus à fond, & où il m'a été permis de l'assortir de tous les préliminaires & de tout son détail, j'ai eu plus de facilité à la rendre intelligible ; mais, malgré cela, j'ai eu la satisfaction de voir saisir la question & la résolution par des personnes non Géometres, à qui je l'ai lûe une fois,

Comme je n'aime pas à promettre sans rien donner, & que ma Géometrie n'est ni secrete ni mystérieuse, je veux bien vous rendre dès maintenant juge de ma maniere d'éclaircir de pareilles questions. Celle-ci n'est pas des plus faciles, car elle est de celles qu'on appelle Physico-Géométriques, & qui par conséquent sont doublement difficiles par l'alliage qu'il faut y faire de la Méchanique la plus subtile, & de la Géometrie la plus profonde.

Le nom de Paraboles & de Chutes paraboliques n'est pas inconnu dans le monde. Il n'y a pas de Physicien, de Machiniste, d'Officier d'Artillerie, d'Inge-

52 MERCURE DE FRANCE.

nieur qui ne croye sçavoir qu'une Bombe, ou une Pierre en tombant d'un lieu en un autre, décrit une Parabole. Si j'avois donc ce point là à démontrer, il m'en coûteroit assez peu pour me rendre intelligible; mais je suis condamné à me passer de cet avantage, & il me faut non seulement faire entendre ce que c'est que chute parabolique; mais ce qui est bien pis, ce que c'est que chute non-parabolique.

Pour y réüssir, je fais d'abord remarquer que la Parabole est une ligne courbe d'une certaine espece: mais voilà ce qui demande un bon éclaircissement; car tout le monde n'a pas une notion fort claire de la ligne courbe, & surtout on n'a pas trop d'idée qu'il y ait diverses especes de lignes courbes. Le croirez-vous? J'ai trouvé il n'y a pas long-temps un homme qui se vançoit d'avoir découvert la quadrature du Cercle, & qui sçait même assez bien ses Elemens d'Euclide, qui ignoroit cependant qu'il y eut diverses sortes de lignes courbes dans le monde.

La plupart ne connoissent d'autre courbe que le cercle; car ce qui est courbe est rond, & ce qui est rond est un cercle, me disoit ce prétendu Inventeur de la Quadrature, qui étoit d'ailleurs homme de beaucoup d'esprit. Je lui fis

re-

remarquer que l'Ellipse, c'est-à-dire, l'ovale est courbe sans être circulaire & il en convint; que les spires contournées d'un limaçon, les inflexions d'une Cloche, les entrelacemens d'un huit de chiffre sont des courbes non circulaires, il en convint aussi.

De ces figures je passai à celles d'un Cœur, d'une Pomme, d'une Orange, d'un Citron, d'un grain de Blé, d'une feuille d'arbre, en un mot, de tout ce qui se présentoit alors à nos yeux; car si la Géométrie fait un mystere de ses courbes, la Nature, au moins, prodigue partout les siennes, qui n'ont besoin ni d'algebre, ni de calcul, ni de termes fort sçavans pour être assez distinctement reconnues. Enfin je fis remarquer à notre Archimede que tout étoit Courbe dans ce monde, sans que la Nature eût besoin pour cela de faire tous les corps ronds comme le Soleil ou la Lune; & que la variété des courbes égaloit presque celle des corps & des parties des corps: car chaque partie de nos corps, les yeux, le nez, le front, les jouës, les oreilles, le menton, le cœur, &c. ont leur ligne courbe spécifique, qui varie même dans les divers animaux, & souvent dans la même espece.

De cette Géométrie sensible, j'élevai

54 MERCURE DE FRANCE.

peu à-peu cet Inventeur de Quadrature au principe géométrique de la chose. Je lui rappelai ce qu'Euclide, ce que sa raison lui apprenoit, qu'un angle peut être plus ou moins grand, & que tous les angles ne sont pas égaux; qu'un angle n'est qu'un pli, & qu'une ligne peut être plus ou moins pliée; qu'on peut plier une ligne, un fil, un bâton en deux, en trois, en dix, en mille endroits; que chacun de ces plis peut être assez petit & insensible, mais qu'il peut y en avoir tant dans toute la longueur de la ligne qu'elle en sera sensiblement pliée dans son total.

Or une ligne ainsi pliée dans tous ses points, mais peu dans chacun, ne forme point d'angle sensible, mais une véritable courbure, comme il arrive effectivement lorsqu'on tâche à plier un bâton souple ou une lame d'épée; car au lieu de se plier en angle au milieu, ces corps prennent d'abord une courbure dans toute leur étendue.

Suivant cette idée qui, toute intelligible qu'elle est, ne laisse pas d'être toute géométrique, & de la Géométrie de l'infinie la plus haute & la plus transcendante. Un cercle est une courbe également pliée dans tous ses points, c'est-à-dire, dont les angles ou les plis sont tous
tous

tous égaux, ce qui lui donne un contour, une tournure simple & uniforme; au lieu que l'ovale qui est fort sensiblement plié à ses deux extrémités, l'est assez peu & est comme efflanqué à ses deux côtes où elle approche plus de la ligne droite; en un mot, la courbure n'est pas partout égale, parce que les angles, les plis ne sont pas partout égaux.

La même courbe peut donc être plus ou moins pliée dans ses divers points, & la diversité peut être dans tous les points de la même courbe, & par conséquent aussi dans les diverses courbes, dont les unes peuvent avoir des contours uniformes, les autres des tours & des retours, celle-ci des plis & des replis, celle-là des inflexions, d'autres des nœuds & des entrelacemens &c. le tout fondé sur la diversité infinie qui peut regner dans les angles & dans les plis.

Maintenant, pour venir à notre Parabole, concevez une ovale bien faite, mais concevez-la bien grande, grande comme la Terre, ce n'est pas assez: comme d'ici à la Lune, ce n'est pas assez: d'ici au Soleil, ce n'est pas assez: concevez une ovale, ou si vous voulez un œuf grand comme le Monde, ce n'est pas encore assez en rigueur, mais laissant votre imagination se perdre dans un loin-

36 MERCURE DE FRANCE.

tain plus reculé, & si vous le voulez bien infiniment reculé, cette ovale infiniment longue, excessivement longue, est précisément ce qu'on appelle une Parabole. Oüi, c'est là une Parabole, & une Parabole en toute bonne Géométrie, n'est que cela; c'est encore une fois une ovale excessivement, pour ne pas dire infiniment longue. Est-ce bien la peine de rendre une parabole mystérieuse & méconnoissable? Tout le monde connoît un œuf, & la grandeur ne fait rien à l'affaire; il y a bien eu des Philosophes qui ont représenté le Monde sous la forme d'un œuf.

Il faut voir maintenant si une pierre, en tombant, décrit une ligne parabolique, c'est-à-dire une portion d'une grande ovale. Les Physiciens & les Mathématiciens ont dit jusqu'ici que oüi; mais ils m'ont aussi permis jusqu'ici de dire non; & voici surquoi j'ai pris la liberté de leur demander cette permission; car on doit ce respect à ses Maîtres, de ne les pas contredire sans raison.

Un cercle a un centre ou un point de milieu. Une ovale a aussi son centre mitoyen, & la Parabole, malgré son excessive grandeur, a aussi son centre mitoyen, autour duquel elle roule de loin, sans jamais y atteindre; c'est cet éloignement constant.

constant où les lignes circulaires, ovale, & parabolique sont de leur centre qui fait ici tout le nœud de la question.

C'est pourquoi je dois remarquer que toutes les lignes courbes ne sont pas ainsi exclues de leur centre, & que les lignes spirales, c'est-à-dire, qui sont comme les Coquilles de Limaçon, plusieurs tours & retours autour de leur centre, ont le privilege special que leur circonférence, en approchant toujours de ce centre, le saisit enfin, & y aboutit en dernier ressort.

Cela supposé, voilà, sans autre décision, notre grande question géométriquement décidée. Car une pierre ou tout autre corps qu'on jette, tombe sur la terre, parce qu'il ne peut pas tomber plus bas; car s'il pouvoit tomber plus bas, s'il pouvoit percer la terre qui l'arrête, ou si la terre étoit naturellement percée jusqu'au centre, c'est à ce centre que cette pierre iroit invariablement aboutir. C'est donc au centre qu'aboutit incontestablement la ligne courbe que ce corps décrit dans sa chute, il décrit donc une courbe *centripete* & spirale, & nullement une ligne parabolique: *ce qu'il falloit démontrer, & si je ne me trompe, démontrer pour tout le monde.*

Jugez, M. par ce petit échantillon,
C v jusqu'à

jusqu'à quel point on peut faciliter toutes ces théories dans un Ouvrage complet, tel que l'est la Géométrie, où de pareilles discussions ne se présentent qu'après bien des éclaircissemens, des explications, des principes, des notions préliminaires & un ample détail de tout ce que je ne fais ici qu'indiquer. Enfin je l'ai dit, il ne tiendra pas à moi que tout le monde ne soit Géometre, & que la Géométrie ne devienne un stile de conversation, comme la morale, la Physique, l'Histoire & la Gazette. Je compte que les Géometres m'en sçauront quelque gré, on sera plus à portée de reconnoître & d'admirer leur sçavoir; car c'est dommage que leurs belles découvertes n'ayent pas quelquefois dans tout un Royaume cent personnes qui en puissent être les justes estimateurs. Je suis, &c. C. J.

::***:***:***:***:***:***:***:***:***:***:***:***:***:***

O D E.

A LA REINE.

Fille d'un Heros magnanime,
 Epouse du plus grand des Rois,
 Vous que par un choix unanime

Nous

Nous voïons Reine des François ;
 Excusez l'ardeur indiscrete
 D'un jeune , mais hardi Poëte ,
 Qui s'abandonne à ses transports :
 Il s'y livre sous vos auspices ,
 Et vous consacre les prémices
 Des sons que forment ses accords.



Quel concours ? quel vaste assemblage ?
 Princes , Sujets , Ambassadeurs ,
 Par un juste & sincere hommage ,
 Courent en foule offrir leurs cœurs :
 Flattez d'une heureuse esperance ,
 Déjà les Peuples de la France
 Viennent se joindre à vos souhaits :
 Toujours prête à nous satisfaire ,
 Nous vous voïons chérir en Mere ,
 Ceux qui vous aiment en Sujets.



Que craignez-vous , Muse timide ?
 Tout vous anime dans ce jour ;
 Suivez le transport qui vous guide ,
 Percez une brillante Cour :

C vj Encore

60 MERCURE DE FRANCE.

Encore foible & chancelante,
V~~o~~tre audace trop défiante,
N'ose vous conduire en ces lieux.
Qu'ont-ils pour vous de formidable
Lorsqu'une REINE favorable,
Daigne s'y montrer à vos yeux ?



O vous, que même ardeur entraîne,
Dignes favoris d'Apollon,
Pour chanter votre auguste REINE,
Venez, quittez tous l'Helicon.
Dans la gloire qui l'environne
Jusques à son superbe Trône,
Osez élever vos regards :
Venez, signalez votre zèle,
Muses, vous trouverez en elle,
La Protectrice des beaux Arts.



Enfin le Pindé voit renaître
Ces fleurs qu'on n'osoit plus cueillir,
Que le matin voïoit paroître,
Et que le soir voïoit fletrir.
Les Poètes sans esperance,

Et

Et les Muses dans le silence,
 Ne produisoient plus leurs accens ;
 Votre presence les inspire ,
 Votre bonté leur rend la lyre ,
 Et leur amour dicte les chants.



Partez, remplissez la carrière.
 Ardens & genereux Rivaux ,
 Une bienfaisante lumiere ,
 Doit éclairer tous vos travaux.
 Les doctes Filles de Memoire ,
 Bientôt d'une éternelle gloire ,
 Couronneront de tels essais :
 Applaudis même par l'envie ,
 Sachez qu'en celebrant S O P H I E ,
 On est toujours sûr du succès.



Deja mille nouveaux Orphées
 Courent en foule sur mes pas ,
 Sœurs d'Apollon , illustres Fées ,
 Reprenez vos premiers appas :
 Daignez vous joindre à votre Eleve ,
 Formez mon esprit qui s'éleve

62 MERCURE DE FRANCE.

A des sons qui charment les sens ,
Prêtez une oreille attentive :
Non , le Méandre sur sa rive ,
N'entend jamais de tels accens.



Muses , quel mouvement rapide ,
Me porte en de lointains climats ?
Est-ce un Dieu qui me sert de guide ?
Je vois enfin fixer mes pas :
Dans ces regions inconnuës ,
Les Bois , les Montagnes , les Nuës ,
Semblent se mouvoir à nos sons ,
Peu frappez de notre génie ,
Ils admirent moins l'harmonie ,
Que les Vertus que nous chantons.



Est-il quelqu'un , grande PRINCESSE ,
Que ne charment tous ces talens ,
Dont l'Immortel avec largesse ,
Vous fit de si rares presens ?
Mais arrêtez , Muse trop vaine ,
L'humble vertu de votre REINE ,
Craint qu'on ne veuille la flatter ,

Et

Et modeste sous la Couronne,
 Hait les louanges qu'on lui donne,
 Contente de les mériter.



Puissent toujours les Destinées,
 Favorables à vos desirs,
 Par un heureux tissu d'années,
 Comblent nos vœux & vos plaisirs !
 Les Cieux promettent leurs suffrages,
 De si legitimes hommages
 Intéressent les Immortels :
 Le puissant Maître du Tonnerre,
 En vous conservant sur la Terre,
 Conserve l'appui des Autels.

*Par l'Auteur de l'Épître adressée à
 M. le Comte de la Marche.*



LET.



*LETTRE écrite par M. . . . à M.
contenant une Méthode pour conduire
avec fruit la Jeunesse dans l'étude des
Lettres.*

Tout le temps des Classes, comme vous le sçavez, Monsieur, n'est gueres, malgré l'application des Maîtres, qu'un amusement, & l'esprit n'y travaille presque point, il n'en est pas de même des études domestiques, l'esprit n'y est ni diverti ni animé, & soutenu par l'exemple des autres & par les exercices publics, il y faut une application & une contention perpetuelle, & par conséquent, il est necessaire d'en moderer la durée, autrement on ruineroit, ou la santé du corps, ou la vivacité de l'esprit des enfans, & peut-être l'une & l'autre. C'est donc assez pour eux de six heures d'étude au plus par jour, partagées entre le matin & l'après-dînée, y compris les lectures de pieté. Il faut les laisser jouër & se divertir le reste du temps, sans néanmoins cesser de les observer. Il seroit à craindre qu'un plus long travail n'émoussât la pointe de leur esprit (qualité qu'il faut conserver avec soin, & dont

dont la perte seroit peut-être irréparable pour tout le temps de leur vie,) & ne les rebutât enfin de l'étude dont il faut tâcher sur toutes choses d'inspirer le goût & l'amour aux enfans ; car quand ils ne retiendroient de tout ce qu'on leur fait faire que l'inclination pour les Lettres, & un certain discernement qui se forme par la lecture des bons Auteurs, cela vaudroit mieux pour eux que tout ce qu'ils peuvent avoir appris dans leur jeunesse, s'ils y ont joint le dégoût & l'aversion qu'on leur aura fait contracter en les fatiguant & en les forçant.

Mais, Monsieur, pour entrer maintenant dans le détail des études, on peut suivre la division que je vais en faire en trois parties ; sçavoir, la Religion, les Langues & l'Histoire.

La Religion doit tenir le premier rang ; mais quand les enfans ne sont pas encore en un âge où ils puissent l'étudier à fond, on doit se contenter de leur inspirer un grand respect pour la Religion, de remplir leur esprit des principes généraux qui regardent les Mystères & la Morale, & de nourrir leur piété par la lecture du Nouveau Testament, de l'Imitation de J. C. des Vies des Saints, &c. On y peut joindre le Catechisme du Concile de Trente, qui est un excellent Livre, celui-

celui de la Recherche de la Verité est trop fort, c'est une Métaphysique qui fera de saison après la Philosophie ordinaire. Il n'est pas non-plus encore temps de lire les Essais de Morale qui demandent un esprit plus avancé & un jugement formé.

Il faut donner peu de temps aux lectures de piété, un petit quart d'heure le matin & une petite demie heure le soir suffisent, à moins que le goût & l'inclination des enfans ne les portent à quelque chose de plus, & même en ce cas il seroit bon de les retenir, pour ainsi dire, sur leur appétit. Il est encore plus dangereux de rebuter les enfans dans la piété que dans les sciences; mais ce qui est important est de profiter des occasions qui se présentent pour mêler dans les études, dans les conversations, dans les jeux & les divertissemens, de petites reflexions & leur faire faire des observations utiles pour la connoissance de leurs devoirs & pour la conduite de la vie, qui font souvent plus d'impression & pénètrent plus vivement l'esprit & le cœur que les longues lectures & les instructions préparées. Il y faut néanmoins de la discretion & de la prudence pour n'en user qu'à propos dans les temps & les lieux convenables; en sorte qu'il ne

paroisse pas qu'on veuille faire une leçon.

Une chose très nécessaire à observer dans les lectures de piété, est de tâcher d'en exciter les sentimens dans les enfans. Pour cet effet, après avoir lû quelque grand principe de Religion ou quelque grande verité de Morale, il est bon de s'arrêter, de les en convaincre, de les en faire discourir, tirer les conséquences, s'en faire l'application à eux-mêmes, de feindre des especes & des cas qui y ayent rapport, leur demander ce qu'ils feroient en telle occasion, & rectifier doucement leurs réponses, si elles ne sont pas bonnes; deux ou trois périodes lûes de cette maniere valent mieux que plusieurs pages ou chapitres lûs tout de suite.

A l'égard des Langues, il n'est question pour les enfans que de deux, la Grecque & la Latine. On ne croit pas qu'il suffise d'entendre passablement le Grec, il faut le bien sçavoir, ou il est inutile de l'apprendre. Les plus grands hommes d'entre les Romains ont regardé les Grecs comme leurs Maîtres & leurs modeles, & ont reconnu qu'ils ne pouvoient atteindre à la perfection où ceux-cy étoient arrivez pour l'Eloquence & la politesse sans lire leurs Ouvrages.

68 MERCURE DE FRANCE.

ges. C'est donc dans les Auteurs Grecs qu'il faut chercher l'idée du Grand, & du Beau en ce genre, tâcher d'y en découvrir les caractères, former sur eux son esprit & son goût, & se rendre le discernement juste. Or cela ne se peut faire, si on n'entend parfaitement la Langue Grecque, & celui qui ne la sçaura qu'à demi, n'en retirera jamais cette utilité. C'est néanmoins la seule raison qui doit engager à apprendre le Grec, & sans laquelle il vaudroit mieux épargner pour quelqu'autre étude, le temps qu'on y employe à ne le sçavoir qu'imparfaitement. Il est vrai qu'un enfant n'est pas capable d'aller jusqu'à cette perfection, mais il faut tâcher de le mettre en état d'entendre par lui-même les Auteurs faciles, afin que lorsqu'il sera parvenu à l'âge de dix sept ou dix-huit ans, il puisse lire les autres avec le plus habile homme qu'on pourra trouver en cette Langue, qui lui en fera remarquer & sentir toutes les finesses & les beautés; son jugement commençant alors d'être formé, il tirera de cette lecture un profit qu'on ne peut exprimer.

Il n'est pas nécessaire de composer en cette Langue, puisqu'on ne la parle jamais, il suffit de l'expliquer, & de traduire quelques endroits des Auteurs Grecs.

Grecs en Latin , ou en François , en-
forte qu'on parvienne à bien entendre
les Racines , la force , les compositions,
& les diverses significations des mots.

Par la Langue Latine , il ne suffit pas,
Monsieur , de l'entendre , il faut encore
la sçavoir écrire & parler , & par cette
raison elle demande plus d'exercice ; on
ne croit pas que c'en soit un fort bon,
que d'accoutumer les enfans à parler La-
tin dans leurs études : car jusqu'à ce que
leur imagination & leur memoire soient
bien remplies par les moyens qu'on va
expliquer , ils ne peuvent parler qu'un
mauvais Latin , dont ils font néanmoins
une habitude ; d'ailleurs , cela se reduit
à une certaine quantité de phrases qui
reviennent toujours , & qui ne les ren-
dent pas plus sçavans en cette Langue ;
& enfin cette contrainte les gêne , &
les empêche de produire leurs pensées ,
ce qui rend peu-à-peu leur esprit stéri-
le , au lieu qu'on ne sçautoit trop tra-
vailler à lui donner de la fécondité.

La meilleure methode pour apprendre
à bien composer en Latin , est de for-
mer son stile sur les Auteurs les plus
purs. Il y en a trois de cette qualité , Te-
rence , Cesar , & Cicéron. On y peut
joindre , si l'on veut , C. Nepos ; ce sont
ceux qu'on doit proposer pour Modeles.

Ce

70 MERCURE DE FRANCE.

Ce n'est pas que les autres n'ayent d'excellentes choses, & qu'il ne faille les lire, mais l'imitation en seroit dangereuse pour des enfans, qui prendroient plutôt leurs vices que leurs vertus, au lieu qu'il n'y a rien à hazarder dans les trois ou quatre qu'on vient de nommer, & qu'on ne peut acquérir la pureté de langage qu'en se les rendant propres, & tâchant de parler comme eux.

Ce sont donc, Monsieur, ces Auteurs qu'il faut lire les premiers, & le plus souvent, les apprendre par cœur, & les traduire en François. Enfin, il faut que par ces trois sortes d'exercices, l'esprit se soit rempli de tours, de phrases, de mots de ces Auteurs, avant que de commencer à composer; en sorte que les enfans trouvent dans eux, un fond de bon Latin, & qu'ils puissent se passer de tous les recueils de phrases, dont on se sert ordinairement, qu'il faut bannir comme livres pernicious.

Lorsque les enfans sont en état de pouvoir composer, il ne faut pas leur laisser perdre de vûe ces Originaux, sur lesquels ils doivent se former. Le plus seur moyen pour qu'ils ne s'en écartent pas, est de leur donner leurs propres traductions de ces mêmes Auteurs pour les remettre en Latin; il faut pour cela que leur tra-

duction

duction soit écrite au haut d'une page, & que le reste de la page soit divisé en deux colonnes, sur l'une desquelles ils écriront leur Latin, après quoi on leur rendra l'Auteur, afin qu'ils en copient le même endroit sur l'autre colonne. Il faut ensuite leur faire comparer l'un avec l'autre, phrase à phrase, & leur en faire remarquer les différences. Dans les commencemens il est bon que ces sortes de compositions ne soient éloignées des traductions que de trois ou quatre jours, afin non seulement de leur rendre ces compositions plus aisées, mais encore afin qu'ils se servent, s'il se peut, des mêmes expressions des Auteurs, parce que c'est le moyen de les leur rendre familières, qui est le but auquel on doit tendre dans la suite, comme il est bon que leur mémoire ne leur fournisse pas tout, & qu'ils trouvent quelque difficulté, il faut éloigner peu-à-peu ces compositions de huit jours, quinze jours, un mois, six semaines, deux mois après les traductions.

Quand ils seront parvenus par cet exercice à un certain degré de force, qui les mette en état de faire quelque chose de plus, il faut leur donner des traductions de ces mêmes Auteurs qu'ils n'ayent point faites, mais de celles qu'on trouve

72 MERCURE DE FRANCE.

ve dans les livres imprimez , ou que leurs Précepteurs auront faites , & les leur faire mettre en Latin dans la même forme , c'est-à-dire , la traduction en haut , & les deux colonnes de Latin au-dessous , & avec la même comparaison de l'une avec l'autre.

Ce dernier exercice , lorsqu'on y est parvenu , ne doit point faire abandonner les deux premiers , il est bon de les conserver toujours , c'est-à-dire , de continuer de traduire , & de faire des themes d'imitation (c'est ainsi qu'on appelle les traductions que les enfans auront faites , & qu'ils remettront en Latin , & des themes à choix , qui sont ceux qu'ils composent sur les traductions qu'ils n'ont pas faites.) Car ces trois exercices se soutiennent l'un l'autre , & concourent à même fin. C'est pourquoi il est bon de les mêler , & de les faire faire alternativement , jusqu'à ce qu'on voye qu'ils ayent un stile formé , & également bon , & soutenu.

Il y a encore un degré au-delà pour acquérir la facilité de bien parler. C'est de faire verbalement ce qu'on vient de dire , qu'il faut faire par écrit. Il faut pour cela prendre une traduction d'un de ces Auteurs , en lire une phrase , ou une période , la faire rendre par l'Ecolier sur
le

le champ en Latin, & comparer ensuite son Latin avec celui de l'Auteur. S'il y a des Ouvrages de ces Auteurs qui ne soient point traduits, ou qui ne le soient que mal, le Précepteur pourra, après avoir lû le Latin tout bas, en dire lui-même la traduction, phrase à phrase, & pratiquer la même chose qui vient d'être dite. Cet exercice se peut faire en se promenant, parce qu'on n'a point besoin d'écriture. On le peut encore diversifier d'une autre manière pour les plus avancez. C'est de faire lire une petite Histoire, du nombre de celles qui sont dans les Livres Philosophiques de Cicéron; dans les Verrines, & autres Oraisons, dans César, &c. & après cela faire redire aux enfans la même Histoire sur le champ, en approchant le plus qu'ils pourront du modèle qu'ils viendront de lire. On peut enfin, après leur avoir fait lire la Traduction Française d'une de ces Histoires, leur faire raconter la même Histoire en Latin, tenant toujours l'Original, en leur en faisant observer les différences. On pourra en même temps, lorsqu'ils auront acquis une grande facilité pour les termes, & qu'ils se seront rendus propres ceux de ces Auteurs, aussi-bien que le tout de leurs phrases, qui est ce qu'il y a de plus

eD essen.

essentiel, leur faire remarquer les vertus & les perfections de ces narrations historiques. Cet exercice les formera, non seulement à bien parler, mais encore à bien narrer, qui est une chose beaucoup plus difficile qu'on ne s'imagine communément, & les disposera à commencer d'étudier la Rhétorique.

Ce n'est pas assez, Monsieur, de ne faire apprendre par cœur, traduire & compofer que sur ces trois ou quatre Auteurs, il faut encore prendre soin de n'exercer les enfans à toutes ces choses, que sur les plus beaux endroits des mêmes Auteurs; il est bon de les lire en entier, à la réserve de ce qu'il peut y avoir dans Terence de dangereux pour les mœurs, & de plusieurs Ouvrages de Cicéron, qui doivent être réservez pour un autre temps; mais il ne faut travailler que sur ce qu'il y a de plus excellent, soit pour le stile, soit pour les sentimens, afin que l'esprit n'étant rempli & nourri que de ce qu'il y a de meilleur, se rende capable d'approcher le plus que son caractère le permet de la perfection, Il est de la prudence & du soin des Précepteurs, de choisir ce qu'il leur paroîtra de plus beau, non seulement dans les Ouvrages de ces Auteurs, que les enfans liront, mais encore dans

ceux

ceux qu'ils ne liront pas, & qui seront remis à une autre saison, où il se trouvera des Pièces détachées de la portée des enfans, & très-utiles pour leur servir de modeles.

Il y a encore une chose à ajouter, Monsieur, sur ce sujet, qui est que pour tirer tout le fruit nécessaire de la comparaison, qu'on a dit qu'il falloit faire du Latin des enfans avec celui des Auteurs sur lesquels ils s'exercent, il est important d'examiner jusqu'à quel point ils seront parvenus : car si toute la composition des enfans n'est pas bonne, & qu'elle n'ait rien qui approche de l'original, il ne suffit pas en ce cas de leur en faire remarquer les différences & les défauts, où ils seront tombez, mais il fera bon encore de leur donner, quelque temps après, la même composition à refaire. Ils réussiront apparemment mieux la seconde fois. C'est ainsi qu'ils s'accoutumeront à imiter ces Auteurs. On jugera encore par là de leurs progrès, ils en jugeront eux-mêmes, & cela les encouragera ; si au contraire il n'y a dans leur composition que quelques endroits foibles par comparaison avec l'Auteur, il suffira de les marquer, & au bout de quelque temps en ramasser plusieurs pour les leur faire refaire de nouveau.

Au surplus, il pourra arriver souvent, lorsqu'ils seront un peu plus avancez, qu'ils ne se serviront pas précisément du même tour ou de la même phrase, dont l'Auteur se sera servi au même endroit, mais d'une autre qui ne vaudra pas moins, dont le même Auteur se sera servi en quelque autre endroit, & dont il auroit peut-être aussi usé en celui-ci, si elle lui fut venue dans l'esprit. Or en ce cas, il ne faut pas leur faire recommencer leur composition; parce que, outre que cela pourroit les rebuter & leur rendre ce travail ingrat & odieux, il est bon de ne les pas accoutumer à une imitation servile; & qu'au contraire, cette liberté qu'on laissera à leur esprit, & ce choix entre plusieurs manieres, également bonnes, donnera à leur stile une aisance, une variété, & une abondance qui ne leur scauroit être que très-avantageuse. Il n'y a qu'à prendre garde que le tour ou la phrase dont ils se seront servi, convienne à l'endroit où ils l'auront mise: car une phrase peut être bonne, & tirée du même Auteur, & néanmoins être mal appliquée. C'est au Précepteur à en juger, & à leur faire voir en ce cas le défaut de l'application.

Nous donnerons incessamment la suite de cette Lettre.

LET-

E P I T R E

A SON ALTESSE SERENISSIME

M O N S E I G N E U R

LE COMTE DE LA MARCHE.

PRINCE, un peu tard je vous offre mes
vœux :

Ai-je fait mal ? Peut-être il seroit mieux

Que moi chétif, avec plus de prudence

J'eusse toujours observé le silence :

Au lieu d'aller par des Vers d'un vil prix,

En vous louant m'attirer des mépris.

Puis je, en effet, espérer vos suffrages,

Déjà donnez à maints autres Ouvrages,

Que pour vous plaire épuisant leurs Chan-
sons,

Ont de Phebus produit les Nourrissans ?

Car n'attendez d'une Muse novice

Rime polie avec tant d'artifice,

Vers élégans, nobles, majestueux ;

Oncques ne fut si fort présomptueux :

Très-humblement j'abandonne ce style,

D iij

A

78 MERCURE DE FRANCE.

A des Rimeurs au talent plus fertile :

Ne suis d'ailleurs d'assez sublime esprit ,

Pour égaler gens de tel acabit ,

Et des neuf Sœurs craindrois les apostrophes ,

Si m'en allois dans de pompeuses strophes ,

Même en dépit du Dieu de l'Helicon ,

Pour vous louer monter sur le haut ton :

Je ne veux donc d'une ardeur indiscrete ,

• Avec emphase emboucher la trompette ;

Car quand j'aurois l'esprit bien plus subtil ,

Auprès de vous , PRINCE , qu'en seroit-il ,

Si sur les pas de l'Auteur des Epodes ,

Je m'avisois de vous faire des Odes :

Loin de vos yeux l'opuscule banni ,

Dans quelque coin seroit reclus , honni.

Je ne dis pas que ma Muse hardie ,

Ne puisse un jour avoir semblable envie ,

Lorsqu'imitant vos augustes Ayeux ,

Avec ardeur sur leurs pas glorieux ,

Joindrez vos faits aux Fastes heroïques :

Alors ma Muse en ses accès lyriques ,

Pour vous chanter redoublant ses transports ,

Vous fera , PRINCE , accepter ses efforts :

Mais

Mais jusques-là, dans mes Rimes flatteuses,
Dois-je louer des vertus belliqueuses

Qu'aurez un jour, mais qu'encor n'avez pas ?

Car si sçavez ce que sont les combats,

Ne l'avez sçu qu'en lisant dans l'Histoire,

De vos Ayeux le Triomphe & la Gloire;

Trop bien sçavez, sans de si longs propos,

Que tout CONTI fut toujours un Heros;

Assez souvent on remplit vos oreilles

De leurs beaux faits, de leurs hautes mer-
veilles;

Qu'ainsi ne soit: serois mal avisé

Si j'employois un tour si fort usé,

Mais me direz, tout beau, Messer Poëte,

Ceci bien-tôt degenerate en sonnette,

Et pour n'avoir le style trop enflé,

Votre Apollon au caquet affilé,

Me semble ici de façon familiere,

Me debiter sa Rime cavaliere.

PRINCE, il est vrai: mais chacun après
tout,

Pour vous louer ose suivre son goût:

D iij

Je

30 MERCURE DE FRANCE.

Je suis sincere, & crois que l'on déroge,
Lorsqu'avec art quelqu'un farde un Eloge.
Et le moyen à votre occasion,
De faire entrer aucune fiction ?
Dans pareil cas la Muse en vain revêche,
Doit s'en tenir à la verité seche ;
C'est en usant de cette verité,
Qu'on peut louer cette noble bonté,
Cette douceur qui dans vos yeux éclatte ;
N'oserez dire au moins que je vous flatte,
Si je flattois, certes, j'aurois bien peur,
Que tout le monde avec moi fût flatteur :
Puisqu'en effet, & j'en rends témoignage,
Sur vos vertus, **PRINCE**, il n'est qu'un
langage.

O que bien-tôt aux enfans d'Apollon,
Vous donnerez beaux sujets de Chançon,
Lorsqu'à nos yeux franchissant la barriere,
Vous fournirez une illustre carriere,
Et par hauts faits & studieux travaux,
Sçauvez toujours surpasser vos Rivaux !
Quoi des Rivaux ? alte-là, Camarade,
Me dit déjà quelque Courtesan fade,
A qui ce mot a choqué le tympan :

Oüi

Où, des Rivaux, mais Rivaux à leur dam,
 Si c'est un dam que d'avoir cette gloire,
 De disputer à CONTI la victoire;
 Car dans ce cas c'est toujours un honneur
 Pour le vaincu, d'avoir un tel vainqueur.

Tout vous sourit, & les neuf doctes Fées
 Vont bien-tôt, PRINCE, étaler vos tro-
 phées,

Et les joindront à ceux que vos Ayeux,
 Ont autrefois remportez dans ces lieux:
 Car aux lauriers du fier Dieu de la Thrace,
 Ils ont sçû joindre aussi ceux du Parnasse;
 Combat d'esprit, & combat de Guerriers,
 Tout aux CONTIS n'offre que des lauriers.

Vous suivrez, PRINCE, une si belle route
 Où, j'en répons : eh, qu'est-ce qu'il en-
 coûte,

Eorsqu'au sommet du celeste Helicon,
 On est guidé par les soins d'Apollon ?
 Si ce n'est lui, c'est du moins un genie,
 Vrai successeur du Dieu de l'Harmonie,
 Qui sur Parnasse a toujours eu le pas,
 Après l'ami du docte Mécenas :

A ce portrait peut-on le méconnoître ?

D v

Mais

§ 2 MERCURE DE FRANCE.

Mais je finis ; car ma Muse , peut-être ,
Par trop suivant un aveugle desir ,
Abuseroit d'un précieux loisir :
Ores , c'est vous , P R I N C E , dont le suf-
frage
Mettra le prix à ce petit Ouvrage ,
Il peut lui seul m'assurer du succès :
P R I N C E , daignez approuver mes essais ,
Oùï , votre estime en sera le salaire ,
Si je vous plais , à qui puis-je déplaire ?

*Par son très-humble , très-obéissant &
très-dévoïé Serviteur , J. B LEFRANC.*

Ce 1. Janvier 1727.

L'Auteur , après avoir présenté cette
Epître à Monseigneur le Comte de la
Marche , eut l'honneur d'en aller offrir
à leurs Alteſſes Sereniſſimes Monſei-
gneur le Prince de Conti , & Madame la
Princesse de Conti , qui le reçurent avec
cet accueil affable & obligeant qui leur
est ordinaire.



LETTRE



*LETTRE du R. P. Joseph de Renilly,
écrite au R. P. Eusebe, Supérieur des
Capucins à Tripoly, datée d'Alep le
11. Juin 1726. contenant quelques par-
ticularitez sur les affaires de Perse,
&c.*

JE vous dirai pour nouvelle, mon Ré-
verend Pere, que nos Missions se dé-
labrent terriblement tous les jours. On
m'avoit mandé de Tiflis, de Bassora, &
de Tauris, il y a deux ans & plus, la
mort du R. P. Denis de Bourges; mais
j'apprens depuis par une voye très-assu-
rée, que, graces à Dieu, il est plein
de vie & en bonne santé à Ispaham, où il
est depuis 27. ans; qu'on avoit pris seu-
lement notre maison, parce qu'elle se
trouvoit proche de la Forteresse, & que
ce R. P. s'étoit retiré chez M. de Gar-
danne, Consul du Roi à Ispaham.

Il n'en est pas de même à Tauris,
Osman Pacha avoit fait dire aux Chré-
tiens de se retirer dans les Eglises avec
leurs effets, & qu'il ne leur seroit fait
aucun mal, & l'avoit même fait publier
dans tout le Camp de l'Armée, dont il
étoit le General, sous peine de mort.

D. vj. En

84 MERCURE DE FRANCE.

en effet , les Armeniens se retirerent dans leurs Eglises , & environ cent Chrétiens Catholiques se retirerent chez nous. Le R. P. Bernard de Bourges , qui y deméuroit depuis plus de 26. ans , & qui depuis deux ans ne pouvoit plus dire la Messe , à cause de ses infirmités , par une espece de miracle , ou plutôt transporté par un zele ardent , se leva pendant huit jours de suite , & leur dit la Messe , les assista , les communia , & tous les jours leur fit des exhortations pour bien mourir en cas d'attaque. Le huitième jour on donna l'assaut , & le malheur voulut que le premier homme tué fut Osman Pacha ; ainsi les ordres donnez n'eurent plus de lieu. Notre R. P. Bernard éleva Pavillon François , mais on n'y eut point d'égard ; on força les portes , & on passa au fil de l'épée tous les Chrétiens ; on donna un coup de sabre au R. P. Bernard , qui lui perça d'outre en outre les lombes , & un autre sur le col qui le coupa à moitié , dont il mourut deux heures après. La maison fut pillée & ensuite démolie. Le carnage dura cinq jours de suite ; plus de deux cent mille Persans y ont été tuez , ou faits Esclaves. Il y a péri , à ce qu'on croit , plus de soixante mille Turcs :

toute

toute la Ville a été pillée, & les maisons pour la plupart renversées, pour fouiller jusques dans les fondemens. Les Turcs y bâtissent une Forteresse qui sera très-belle, à ce qu'on écrit. La Ville de Tauris étoit très-riche; nous y avions une fort jolie maison, & une grande Eglise publique: notre maison seroit d'asile; en sorte que quiconque s'y refugioit, ne pouvoit en être tiré par force; l'Eglise étoit Paroissiale, & nous y administrons les Sacremens comme Curés. Cette déplorable Ville avoit été bouleversée par un grand tremblement de terre, il y a 9. ans.

Ce qui s'est passé à la prise d'Isphaham, par Mir Mamout est surprenant. Jamais il ne s'est rien vû de semblable: Mir-Mamouth ne s'est pas rendu maître de la Ville à force ouverte, mais par famine. Le pain y a valu jusques à cent Thomans la livre, & un Thoman vaut vingt écus: le reste des denrées à proportion. Les chiens & les chats étoient extrêmement recherchés, on les mangeoit tout crus, pressé par la faim. Le R. P. Jesuite, qui est arrivé ici depuis huit jours, & qui a vû tout cela, nous a protesté avoir vû de ses propres yeux, une femme qui devoit un chat tout vivant, qui se défendoit des griffes, & qui.

86 MERCURE DE FRANCE.

qui lui avoit perdu les mains & le visage, ce qui ne l'empêcha point d'achever de manger cet animal jusques aux os. On coupoit dans les ruës les cuisses & les autres parties charnuës des cadavres, & on les mangeoit sans autre apprêt. Les femmes mangeoient leurs enfans & les enfans leurs peres. Les Hollandois ont donné par force huit cent mille Thomans, & les Anglois deux cent mille.

Il est passé depuis quinze jours à Diarbekir, un Ambassadeur de Perse, envoyé du cousin de Miriweits, car celui-ci a été empoisonné & étranglé par son propre cousin. Cet Ambassadeur porte des presens considerables au G. S. entr'autres un Alcoran & une Massue, ce qui est une espece de Symbole, pour signifier que s'il ne veut point avoir la paix avec eux, selon leur Loi, il lui déclare la guerre. Il est à present bien proche de Constantinople. Nous sçaurons la réponse du G. S.

Bagdad est bloqué depuis plus de six mois par plus de 40. mille Arabes. Le pain y vaut un écu la livre, & le reste à proportion. Un oiseau, pour ainsi dire, ne pourroit pas en sortir. On dit que Hamet Pacha, fils d'Osman Pacha, y est venu en poste d'Hamadan où il étoit. Plus de vingt-cinq Compagnies de Soldats.

dat de Mardin & 40. Dorfa, étoient partis pour l'aller joindre à Bagdad. Nous ſçaurons dans peu de jours ce qu'ils auront fait.

Le Patriarche Sylveſtros fait ici des ſiennes : les chaînes, les priſons, les excommunications ſont fréquentes depuis trois jours. Il a fait lire cinq Commandemens de la Porte, & les a fait ſceller au *Makiamé*. Il y en a un qui porte deſſeſſe à qui que ce ſoit de ſa Nation, d'aller chez les Frانس, ni de les recevoir dans leur maiſon, & quiconque y contraviendra, ſon bien ſera adjudgé au G. S. & lui & ſa famille exilé d'Alep. Un autre porte qu'il ne pourra être appellé en Juſtice pardevant les Juiſſances d'Alep, mais ſeulement à Conſtantinople ; un autre, qu'il ſera crû en Juſtice ſur ſa ſeule dépoſition & témoignage contre ſa Nation, & un autre en blanc ſeing.

Il a toujours chez lui ſix Janniſſaires & un Chaoux de Conſtantinople qui loge chez lui. Il a fait un formulaire de foi execrable, & le fait lire à tout le monde par force, ſoit Prêtres, ſoit Laïques ; il eſt ſoutenu par un plus méchant homme que lui, qui eſt le ſieur Charmen, Marchand, Anglois de Nation ; les pauvres Grecs, & même les riches, ſont au deſeſpoir ; mais ils n'oſent

88 MERCURE DE FRANCE

fent rien dire. Nous nous voyons à la veille de voir quelque chose d'épouvénable. Il traite les plus Grands de sa Nation avec le dernier mépris, & personne ne peut lui rien dire. Il ne menace que d'exil & de faire confisquer les biens au G. S. Il est d'un orgueil insupportable. Il fait tous les jours de nouveaux Prêtres & de nouveaux Diacres, & il choisit entr'autres les plus mauvais sujets de sa Nation. Il me fit dire il y a peu de jours de l'aller voir, mais à condition que je ne lui parlerois point de la Foy & de la Religion, je n'ai pas daigné lui faire d'autre réponse, sinon qu'il se tint chez lui & moi chez nous.

Il y a plusieurs personnes qui ont lû le Formulaire qu'il a fait; il y en a qui ont pris la fuite, mais à la fin il en a fallu venir là. Entr'autres le Curé Joachim & un certain Prêtre appellé Anna Ebeh Constantin, qui a demeuré onze ans à Rome, & qui en est revenu depuis un an. Hier les Grecs firent une espee d'accommodement avec lui, en lui donnant onze Bourses, pour ne point obliger les seculiers à lire le Formulaire. Il a pris leur argent, mais je ne crois point qu'il leur tienne parole, car il change à tout bout de champ; & quand il ne le voudroit pas faire, les mal intentionnez le portent à cela.

CA-



CAPRICE SUR LA BEAUTE.

QU'est-ce que la Beauté ? c'est une tendre fleur,

Que la Nature au Printemps fait éclore,
L'Amour s'y cache exprès, quand il veut
prendre un cœur;

Elle ne voit bien souvent qu'une Aurore;
De mille cœurs aîlez les volages essains,
S'empressent à l'envi, folâtent autour d'elle;
Un Amour Oyseleur, à son lever appelle,
Nombre d'Amans aussi légers que vous;

La Cour finit avec la matinée,
La fleur sèche & bien-tôt se trouve abandonnée;

Mais lorsque par l'arrêt du sort,
Elle est prête à tomber fanée,
Sous la faux de la Mort,

Voit-on que ces Amans prennent entre eux
querelle,

Sur l'honneur de répondre & de mourir pour
elle,

Et ne les voit-on pas ailleurs le même jour,

Avec pompe étaler leur fastueux plumage.
Et

90 MERCURE DE FRANCE.

Et sifflez par un autre Amour,
Repeter mille fois un importun ramage,
Tandis que cette fleur qu'ils adoroient jadis,
Et pour qui leur amour devoit être éternelle,
N'est plus pour eux qu'un objet de mépris,
Inconstant Papillon vous oubliez les Lys
Dès qu'il paroît une Rose nouvelle.



LE BARBET D'ESTAMPES,
PESCHEUR D'ECREVISSSES.

*Extrait d'une Lettre écrite d'Orleans,
le 26. Decembre 1726.*

ON debite, Monsieur, avec tant d'assurance à Estampes l'histoire du Barbet des Cordeliers, *Pêcheur d'Ecrevisses*, qu'il n'y a presque personne qui ne croye la chose veritable. Etant sur le point de la croire comme les autres, j'en ai écrit à un de mes amis de cette Ville, homme d'esprit & des plus sinceres, lequel m'a fait la réponse qui suit.

Pour réponse, Monsieur, à ce que vous me demandez sur la petite histoire du Barbet de nos Cordeliers d'Estampes, j'aurai

J'ai l'honneur de vous dire, que quelque dans le fond, je crois que c'est un conte fait à plaisir, une infinité de gens estiment la chose très-véritable, entretenus dans cette idée, tant par la peinture d'un Barbet qui se voit au fond du Jardin des Cordeliers, que par les discours de ces Peres mêmes, lesquels disent d'un air sérieux à ceux qui demandent à voir ce prétendu Barbet, qu'on vient de l'envoyer à une personne de distinction pour lui pêcher des Ecrevisses. Ce sont les Cordeliers mêmes qui m'ont rapporté ce que je viens de vous dire.

Au reste, Monsieur, ce Barbet celebre a déjà exercé plusieurs de nos Poëtes. M. P. Syndic de l'Université de Paris a fait les six Vers suivans sur son sujet.

Molossus Franciscanorum Stampis.

Quem Franciscani collecto pane saginant,

Gratus heris gessit dona referre Canis.

Namque imum docilis medicatâ pello sub-
annem,

Mergere se, cancris horrida terga refert.

Lauta hinc Seraphica veniunt obsonia genti:

Urbs utinam modicum suppleat alma me-
rum!

Un

92 MERCURE DE FRANCE.

Un autre Poëte a dit :

*Piscatur Canis , & dapes ministrat ;
Præno flumine Lympha dat liquorem.
Cana nescio quid tamen beate ,
Deest ; tu si sapias , viator , adde.*

Autre.

*Unda cibus mittit , coctos quos purpurat ignis ;
O ! utinam nostras purpuret hospes aquas.*

Enfin un Poëte François s'en est aussi mêlé.

Admirez dans cette Peinture ,
Le modele parfait de notre pauvreté ,
Ce Chien reconnoissant , plein de sobriété ,
Apporte sa grise capture ,
Nous avons l'eau de la nature ,
Pain & vin nous viendront de votre charité.

Après tout cela , Monsieur , qui pourroit croire qu'un Barbet tant célébré , ne soit qu'une chimere ?



POR.



P O R T R A I T

DE MADEMOISELLE B. ***

NE devoir point à l'art un teint frais où
la Rose

Sur la blancheur du Lys se jouë & se répose,

La voix belle, l'air gracieux,

Le souris fin, l'abord affable,

Un feu petillant dans les yeux,

Dont on voit la douceur aimable,

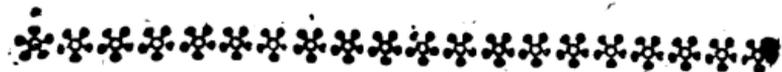
Temperer la vivacité,

Iris, c'est le Portrait d'une Divinité.

C'est cependant le vôtre, & nulle autre Mortelle

Ne sçauroit le prendre pour elle.

Le Chevalier de Belleville.



*DISCOURS prononcé par notre S. Pere
le Pape Benoît XIII. dans le Consistoire
secret, tenu le Lundi 9. Decembre 1726.*

VENERABLES FRERES,

» Nous approchons de ces jours heu-
» reux qui doivent répandre une joye
» unie

94 MERCURE DE FRANCE.

» universelle chez tous les Fideles , à
» cause de la résolution que nous avons
» prise , par le mouvement du S. Esprit,
» de mettre les noms de huit Bienheu-
» reux dans le Catalogue des Saints. C'est
» la gloire de Dieu tout-puissant qui nous
» y engage & l'Exaltation de l'Eglise Ca-
» tholique , & c'est aussi pour les mêmes
» raisons & pour augmenter cette joye
» que nous avons jugé à propos de rem-
» plir le nombre de ceux qui manquent
» dans votre venerable College.

» Il faut pourtant que nous vous
» avouions qu'étant chargez comme nous
» le sommes du poids de l'autorité Apof-
» tolique, nous ne sommes pas peu embar-
» rassez de quelle maniere nous pourrons
» executer dans toute son étendue , la
» celebre Constitution que le Pape Sixte
» V. d'heureuse memoire , l'un de nos
» Predecesseurs a faite touchant l'élection
» des Cardinaux de la sainte Eglise Ro-
» maine.

» En voici les paroles , dont nous avons
» crû devoir vous faire souvenir.

*Ouire les plus habiles Docteurs en l'un
& l'autre Droit qui doivent avoir place
entre ces soixante & dix Cardinaux , qu'il
n'y manque jamais d'y avoir quelques ce-
lebres Docteurs en Theologie , choisis dans
le Corps des Reguliers & des Mandians ,*

au moins au nombre de quatre & jamais en plus petit nombre.

» Ce fut sans doute l'exemple de ceux
 » qui l'avoient précédé & particuliere-
 » ment de Benoît XI. & de Paul IV. qui
 » porterent ce très-sage Pontife à faire
 » cette Constitution.

» Car Paul IV. avoit choisi deux ce-
 » lebres Docteurs en Théologie de l'Or-
 » dre des Mineurs, appellez de l'Obser-
 » vance, qu'il avoit mis dans le Sacré Col-
 » lege; mais depuis ceux-là on n'y en a
 » point vû d'autres, quoique cet Ordre
 » soit très-grand & le plus étendu de
 » tous ceux qui composent celui de saint
 » François.

» Et Benoît XI. ne laissa dans le court
 » espace de huit mois que dura son
 » Pontificat, de mettre dans votre Col-
 » lege trois sçavans Docteurs en Théolo-
 » gie de notre Ordre des Prédicateurs.

» On a vû souvent, & même dans ces
 » derniers temps de semblables exemples,
 » puisque quand nous fumes élevez à
 » l'honneur du Cardinalat, quoique sans
 » l'avoir mérité, il y avoit trois autres
 » Cardinaux de notre Ordre qui bril-
 » loient dans le Sacré College, & un
 » d'entre eux étant venu à mourir, on
 » lui en substitua aussi-tôt un autre,
 » que son mérite extraordinaire pouvoit
 » faire

96 MERCURE DE FRANCE:

» faire regarder , pour ainsi dire , comme
» un homme d'or. De sorte que pendant
» que nous avons été revêtus de cette
» dignité , on a toujours vû quatre Cardi-
» naux de notre Ordre des Prédicateurs ,
» qui a toujours été aussi utile à l'Eglise
» que nous l'y avons été peu.

» C'est donc pour la plus grande gloire
» de Dieu, l'utilité de la sainte Eglise Ro-
» maine & l'ornement de votre College,
» que nous avons résolu de créer les 9
» Cardinaux qui manquent , afin que vo-
» tre nombre de 70. soit complet. Nous
» n'en déclarerons pourtant à present que
» deux qui sont.

» Nicolas-Marie Lercari , Archevêque
» de Nazianze , notre Premier Ministre
» & Secretaire d'Etat.

» Et le Pere Laurent Cozza , de l'Or-
» dre des Mineurs de S. François , ap-
» pillez de l'Observance , Professeur en
» Théologie , cy - devant Gardien de la
» Terre-Sainte & à present Ministre Ge-
» neral de son Ordre , dont les rares ver-
» tus , les qualitez excellentes & le zele
» pour la Religion vous sont connus.
» Outre qu'il est encore extrêmement re-
» commandable par les neuf Volumes
» qu'il a mis au jour , remplis d'une Doc-
» trine & d'une érudition consommée en
» tout genre. Il semble d'ailleurs que le
» Bien-

» Bienheureux Jacques & le Bienheu-
 » reux Solani, Religieux de la même Ob-
 » servance, que nous devons mettre au
 » rang des Saints dans la prochaine Ca-
 » nonisation, demandent cela de nous.

» Quant aux sept autres, il ne faut pas
 » s'imaginer que la Bulle que nous ve-
 » nons de rapporter, nous ait empêché
 » de penser à d'autres qu'à des Reguliers.
 » Nous avons aussi jetté les yeux sur des
 » Prélats recommandables par leur Doc-
 » trine & par les services qu'ils ont ren-
 » du à l'Eglise & à la Cour Romaine.

» Dans le choix que nous avons fait,
 » nous n'avons point eu égard à la chair
 » ni au sang, nous les avons oubliez par
 » la misericorde de Dieu, dès que nous
 » sommes entrez dans l'Ordre de S. Do-
 » minique, suivant en cela l'avertissement
 » que nous donne David dans le Pseau. 44.
 » où il nous exhorte d'oublier * la mai-
 » son de notre pere, que le celebre Hu-
 » gués de S. Cher, le premier des 55.
 » Cardinaux, tirez de l'Ordre des Pré-
 » dicateurs, appelle l'abomination des
 » parens.

» C'est malgré nous que nous ne pu-
 » blions pas les noms de ces sept Elus, &
 » que nous sommes obligez de les réserver
 » *in petto*, pour les annoncer quand nous

Obliviscere Domum Patris tui.

E le

95 MERCURE DE FRANCE.

» le jugerons à propos, & dès que nous
» nous trouverons en état de les pourvoir
» selon l'état auquel nous les élevons.

» Car il nous seroit fâcheux de ne
» pouvoir remédier aux plaintes legiti-
» mes que feroient ceux que nous aurions
» élevés à cette éminente Dignité, si nous
» ne leur donnions pas les moyens de la
» soutenir d'une manière religieuse &
» convenable. C'est ce que nous souhai-
» tons, que ceux qui sont déjà revêtus de
» la même Dignité, considèrent avec at-
» tention, & qu'ils nous aident à assister
» les autres.

» C'étoit une coutume ancienne, mais qui
» avoit déjà cessé d'être en usage quand
» nous fûmes revêtus de la Pourpre, &
» qui nous mit dans de grands embarras
» les trois premières années, & avant que
» nous fussions pourvus d'un revenu con-
» venable. C'étoit, dis-je, une coutume
» ancienne, dont le reglement avoit été
» fait à l'élection de Pie II. & qui avoit
» été renouvelé à celle d'Innocent VIII,
» de fournir aux Cardinaux qui n'avoient
» pas de revenu, une somme de quatre
» mille florins tous les ans. Nous nous
» sentons fort portés à remettre ce Re-
» glement en vigueur, & même avec
» quelque sorte d'usure; car ces 4000.
» florins, selon leur valeur intrinsèque
» de

de ce temps-là, pouvoient être regardés
 » comme 4000. écus ; mais cette Mon-
 » noye n'ayant plus de cours, & n'étant
 » plus qu'une Monnoye ideale, nous
 » trouuons qu'en la comparant à celle qui
 » est à present en usage, elle doit faire
 » la somme de * 5300. écus.

» Voilà, VENERABLES FRERES,
 » ce que nous auons jugé à propos de
 » vous faire sçauoir touchant la création,
 » la publication & la réservation *in petto*
 » des nouveaux Cardinaux ; vous assu-
 » rant qu'en cela nous n'auons eû en
 » vûë que la gloire de Dieu & l'honneur
 » de l'Eglise & de votre Sacré College.
 » *Qu'en pensez-vous ?*

Après quoi le Pape ajouta :

» De l'autorité de Dieu Tout-puissant,
 » des Apôtres S. Pierre & S. Paul, & de
 » la nôtre, nous créons Cardinaux Prê-
 » tres de la sainte Eglise Romaine, Ni-
 » colas-Marie Lercari, Archevêque de
 » Nazianze.

» Et le P. Laurent Cozza, General de
 » l'Ordre de S. François de l'Observance,
 » à qui nous recommandons de se bien
 » souvenir de la Constitution que nous
 » auons faite récemment, touchant l'Ha-

* Les 5300. écus Romains valent, selon le
 Change d'aujourd'hui, à 5. liv. 10. sols l'écu
 Romain, 29150. liv. Monnoye de France.

» bit & la Tonsure des Prélats Réguliers,
 » dont nous lui enjoignons très-expressé-
 » ment la pratique.

» Avec les dispenses, dérogations &
 » les autres clauses nécessaires & conve-
 » nables.

» Nous nous réservons les 7. autres *in*
 » *petto*, pour les déclarer quand nous le
 » jugerons à propos. Au Nom du Pere †,
 » du Fils †, & du S. Esprit †. *Amen.*

PREMIERE ENIGME.

ON me fait moins sentir à parler qu'à
 se taire,

Je suis en mille endroits, & ne suis en aucun.

Je déplais à Nature, & déplais à chacun.

L'objet le plus petit m'est tout-à fait con-
 traire.

Si j'entre en un cerveau, j'en chasse la raison ;

Avec même frayeur, je desole une bourse.

Je suis au corps humain un si cruel poison,

Qu'il est enfin forcé de terminer sa course.

Lecteur, pour me trouver, observe bien ce
 point,

Tu ne me trouveras, qu'en ne me trouvan'
 point.

DEUX.

DEUXIEME ENIGME.

JE suis, je ne suis plus, j'étois, & j'étais
être.

Veut-on me retenir ? je suis mort pour ja-
mais ;

Mais pour jamais aussi, je suis prêt à re-
naître ;

Je meurs toujours : toujours je nais.

On a dû expliquer les 4. Enigmes,
qui sont dans les deux Volumes du mois
de Decembre dernier, par les
le *Marbre*, le *Fossoyeur*, & le *Sou-
lier*.

Explication de la 1. Enigme du 1. Vol.
du Mercure de Decembre.

Par M. l'Affichard.

SANS être penetrant comme l'étoit Oedipe,
L'obscur de ton Enigme à mes yeux se
dissipe :

Oui, Mercure, son mot vient de frapper mes
sens,

Et je serai trompé si je n'en ai les *gants* ;



NOUVELLES LITTÉRAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

TRAITE' de la Jauge universelle de Blainville, contenant la maniere de jauger toutes sortes de vaisseaux, soit spheriques, soit cilindriques, par différentes methodes courtes & faciles. Un Tarif general pour la jauge des Futailles. Une Regle pour trouver le contenu cubique, de toutes sortes de Mesures à bled & autres grains. Les mesurés des corps liquides des Pays étrangers. La contenance du Pot & du Boisseau d'Arques. La Methodé de toiser les Ouvrages de Maçonnerie, les pierres, vuidanges des fossez, les bois équarris qui entrent dans la composition de la Charpente, à l'usage de Paris & de Normandie, avec leurs Tarifs. Le Toisé des bois ronds pour les mêmes lieux, avec des Tarifs & plusieurs questions curieuses, *Seconde Edition*, corrigée & augmentée par M. Hacquet, Prêtre. A Roïen, chez J. B. Besongne le pere, rue Ecuyere, 1726. in 12. de plus de 500. pages.

DE-

JANVIER. 1727. 103

DEMONSTRATIONS qui confirment la découverte de la Quadrature. Par M. Mathulon, Docteur en Medecine, Brochure in 4. de 8. pages. A Paris, chez Giffey, rue de la Vieille-Bouclerie

LE SPECTATEUR, ou le Socrate moderne, &c. traduit de l'Anglois. A Paris, rue de la Harpe, chez Lhermite. Tome 6. 1726.

APOLOGIE de M. l'Abbé d'Olivet, de l'Académie Françoisé, seconde Partie. A Paris, Quay de Conti, chez Piffot, 1726. Brochure de 21. pages.

TRAITE' DE LA GRAMMAIRE ITALIENNE, dédié à la Reine. Par M. l'Abbé Antonini. A Paris, chez Ph. N. Lotin, rue S. Jacques, 1726. in 12. de 482. pages.

LES APHORISMES D'HIPPOCRATE, expliqués conformément au sens de l'Auteur, & à la Pratique medicinale, & à la Mécanique du corps humain. Traduction Françoisé, sur la Version Latine d'un Auteur anonime, imprimée à Paris en 1723. A Paris, rue de la Harpe, chez C. M. d'Houry, 1726. 2. vol. in 12. de plus de 800. pages.

E. iij • His,

HISTOIRE ETHIOPIQUE D'HELIODORE, contenant les Amours de Theagenes & de Cariclée, traduite du Grec. *AParis, chez Briasson, rue S. Jacques. 2. vol. in 12. qui ne paroîtront qu'au commencement du mois prochain.*

ALMANACHS.

Jamais Année n'a été si fertile en Almanachs. On en a vû paroître une quantité prodigieuse au commencement de ce mois, de toute espece, de toute taille, & presque dans tous les goûts, parmi lesquels il y en a qui sont d'une très-grande utilité. Nous en avons fait faire une recherche exacte, pour en donner le plaisir à nos Lecteurs. En supposant qu'on peut en avoir oublié quelques-uns, on sera encore surpris du nombre. En voici le Catalogue, commençant par le plus gros Volume qui est in 8. jusqu'au plus petit in 32. sans y comprendre les Almanachs de Cabinet en feuilles volantes.

1. ALMANACH ROYAL, &c. chez d'Houry, &c. 1726.

2. ALMANACH DE PARIS, ou Calendrier historique, contenant ce qui se passe

passé de curieux à Paris à certains jours de l'année, l'origine & l'époque de divers établissemens, les dattes des événemens les plus interessans, les Seances des Tribunaux, Académies, Bibliothèques, &c.

3. ALMANACH SPIRITUEL, où sont marquez les Solemnitez, Prédications, Indulgences, & Expositions dans les Eglises, &c.

4. LA CONNOISSANCE DES TEMPS, au Meridien de Paris, publiée par l'ordre de l'Académie Royale des Sciences.

5. COUP D'OEIL sur tout l'Univers, & le Calendrier des plus curieux, & raisonné, enrichi de l'Abregé de l'Histoire du Monde entier, où se verra tout ce qu'il y a de plus rare, de plus singulier, & de plus merveilleux dans le Ciel & sur la Terre, & generalement tout ce qui s'est passé & se passera de plus remarquable depuis le commencement jusqu'à la fin des temps.

6. ALMANACH FIDELE, enrichi de plusieurs Discours curieux pour réjouir les esprits melancoliques. *Par Corneille de Blesse-Bois, à Troye.*

7. ALMANACH NOUVEAU, &c. par
E. v. Cl.

Cl. Ternet; Champenois.

8. ALM. HISTORIAL, &c. par *Fr. de la Pierre de Rochetaille.*

9. ALMANACH tiré des écrits de *Nostradamus*, &c.

10. ALM. NOUVEAU, de *l'Hermitte Solitaire*, &c.

11. ALM. DU BON LABOUREUR, par *Nic. Leverdé.*

12. ALM. CURIEUX, par *Mlle de Beau-regard.*

13. ALM. JOURNALIER, &c. par *Franç. Commelet.*

14. ALM. CURIEUX, contenant des Remarques & Antiquitez de Paris, par *J. D. L. C.*

15. ALM. HISTORIAL, où l'on voit le Dialogue d'Arlequin, Valet à tout faire, par *A. Desmoulins.*

16. ALM. HISTORIAL DU PALAIS, &c. à Troyes.

17. ALM. UNIVERSEL DE MILAN, par le Pêcheur Fidele.

18. PETIT CALENDRIER chronologique & historique, où l'on trouve les principales Epoques, tant sacrées que profanes; le lieu où chaque Saint a vécu, & l'année de sa mort; dans quel siècle les principales Fêtes ont commencé d'être fêtées; le nombre des Saints dont l'Eglise honore la memoire; la suite chronologique

logique des Papes ; un état des principales Monarchies, & les noms de leurs Princes : un Abregé historique de nos Rois, &c.

19. VERITABLE CALENDRIER CHRONOLOGIQUE, contenant un Traité historique du Calendrier, un Abregé Geographique & chronologique des plus interessans, & à chaque jour une Conference de l'usage Romain de compter avec le notre ; ensemble, une Relation historique de tout ce qu'il y a de plus curieux à sçavoir dans la Societé civile, comme Antiquitez, Etablissmens, Reglemens, Sieges, Batailles, Traitez de Paix & d Alliance, Entrées, Ambassades, & autres événemens memorables ; les Naissances des Princes & Princesses ; les Sacres, Mariages, Morts, &c. avec un Tarif verifié à la Cour des Monnoyes, du prix auquel on reçoit presentement le Marc de toutes sortes d'especes & matieres d'or & d'argent, & une Table alphanbetique & chronologique des matieres.

20. L'ALPHABETOMANCI, ou Almanach des Dames.

21. CALENDRIER CHOISIE, enrichi de Cartes geographiques, & d'un nouveau
E vj Plan.

108 **MERCURE DE FRANCE.**

Plan de Paris, augmenté de plusieurs
Articles utiles & curieux.

22. **ANNE'E HISTORIQUE**, ou Fastes
de la Maison d'Orleans, dédiée au Duc
d'Orleans.

23. **ALMANACH DU PARNASSE**, où
l'on trouve le nom & le Catalogue
des Ouvrages de tous les Poëtes Fran-
çois.

24. **LE CALENDRIER DE LA COUR**,
tiré des Ephemerides, contenant le lieu,
le Lever & le Coucher du Soleil & de
la Lune, la durée des jours, &c. avec la
naissance des Rois, Reines, Princes &
Princesses de l'Europe.

25. **ALMANACH EXTRAORDINAIRE**,
contenant des Prédications particulières &
indubitables. Une Règle pour trouver
toute sorte d'intérêt. La différence des
poids des principales Villes. Les noms
des anciens Pairs de France, tant Eccle-
siastiques que Seculiers. Le nombre des
Parlemens, Chambres des Comptes,
Cours des Aides & Universitez. Les
distances & routes des principales Villes
du Royaume pour la commodité des
Voyageurs, & les Foires; avec des pré-
ceptes pour la santé.

JANVIER. 1727. 109

26. PETIT ALMANACH DE PARIS, avec l'explication des 12. Signes du Zodiaque, dessinez & gravez en bois par Papillon.

27. NOUVEAU CALENDRIER HISTORIQUE, contenant les Faits les plus mémorables arrivez dans chaque jour des mois, augmenté de deux petits Traitez, sçavoir, de la Sphere & des Climats: avec un détail précis des Institutions des Ordres de Chevalerie créez dans toute l'Europe; & de quelques autres matieres, qui ne sont pas moins interessantes qu'agréables, enrichi d'une Carte des environs de Paris, &c.

28. LE DOUBLE ALMANACH DE POCHE, contenant plusieurs choses curieuses & remarquables.

29. CALENDRIER dédié à la Reine, avec un Abregé de l'Histoire de Pologne, & une Chronologie des Rois.

30. ALMANACH, ou Calendrier de poche, en Vers François, enrichi des Naissances des Rois de France, de leurs Mariages, de leurs Sacres, & de leurs Regnes. Des Morts & Inhumations de Rois & de Reines, de Princes & de Princesses. Augmenté des Faits des plus
me-

110 MERCURE DE FRANCE.

memorables , selon l'ordre des jours de chaque mois.

31. LES MEILLEURES ETRENNES que l'on puisse donner & recevoir. Prenez, lisez & pratiquez, &c.

32. LA CHANCE DU SEPT, ou Etreennes amusantes,

33. ALMANACH, contenant les mœurs des Peuples de chaque Royaume, des Remarques chronologiques, la Chronologie des Rois & des Reines de France, les Poids & Mesures, & plusieurs autres choses curieuses.

34. ALMANACH, ou nouveau Calendrier des Bergers, à Colmar.

35. ALMANACH de Liege, par Matthieu Laensberg.

36. ALMANACH DE POCHE ET DU PALAIS, ou Abregé curieux de tout ce qui concerne le commerce du monde.

37. ALMANACH CHRONOLOGIQUE, contenant les Faits les plus connus de l'Histoire sacrée & profane, depuis la Naissance de Jesus-Christ jusqu'à present, avec la date des années, des mois & des jours, & le Sacre des Rois de France, depuis Clovis jusqu'à Louis XV.

38. ETRENNES MIIGNONNES renouvelées & augmentées, &c.

39. AGENDA du Voyageur, ou Journal instructif de tout ce qui se passe de curieux dans Paris & à la Cour. Par M. S. de Vathebert, de l'Académie Royale des Sciences. Chez M. des Hayes, Libraire, rue S. Jacques, près la Fontaine S. Severin, à l'Espérance. Il est encore sous presse, in 18.

PLAN d'un Ouvrage sur l'Égypte ancienne & moderne en XIII. Chapitres, avec des Cartes géographiques, & les desseins de plusieurs Monumens antiques. Par le R. P. Sicart, Jésuite.

Chapitre I. Ce Chapitre contiendra les anciennes *Dynasties*, & les noms des diverses Nations qui ont dominé en Égypte : la division sous les Pharaons en 30. *Nomes*. La division sous les Romains en Provinces. La division Ecclesiastique en *Metropoles* & *Evêchez* qui restent aux *Coptes*. La division sous les Turcs en 39. *Cachefliks*, ou Gouvernemens des *Bachas*. Les 24. *Beys* ou *Sangiacs* : le nombre des Corps de Milice. La maniere dont les Villes & Villages sont achetez & gouvernez ? Comment les terres sont ensemencées, & mises tous les ans à l'encan. Les mœurs, les Sciences, & les Coutumes des anciens Égyptiens, & ce que les modernes

FI 2. MERCURE DE FRANCE.]

nes en ont retenu. La Religion des uns & des autres. La fertilité & l'étendue de l'Égypte.

Estampes. Carte generale de l'Égypte antique & moderne.

Chap. II. Ce Chapitre comprendra la Province de Beheiré, Alexandrie, & les bords de la mer jusqu'à Rossette exclusivement.

Là on verra Alexandrie ancienne avec ses Faubourgs de Racotis, de Necropolis, de Nicopolis, &c. ses Temples; ses Colleges, le Serapeum, l'Iséum; &c. sa Bibliothèque, ses Palais, ses Citernes, son Phare, ses Ports, &c., la liste de ses Rois, de ses Patriarches &c. ses Revolutions, ce qu'elle est aujourd'hui, son commerce, le Tarif de ses Marchandises d'entrée & de sortie, la Colonne de Pompée, les Aiguilles de Cleopatre, les Eglises de Sainte Catherine, de S. Marc, &c. On parlera ensuite des bords de la mer, & de ses Isles, depuis la Tour des Arabes jusques vers Rossette; de la situation maritime des anciennes Villes Paroetionium, Plinthina, Eleusina, Schedia, Antille, Teposiris; Archandre, Tarichée, Tonis, Canopus, &c. On traitera de la Beheiré, de ses deux Gouvernemens, Damanchour & Terrané; du Canal à Cherassié,

rafié, ou de Cleopatre, qui porte ses eaux à Alexandrie, des Lacs de la Marelle, de la Madié, de la Beheiré, du petit Lac de Natron à l'Ouest de Damachour. On fera mention de l'Ichneumon, des Autruches, des Oiseaux Rakams, des Cameleons, & autres Animaux rares : du Coton, du Lin, du Tabac, des Cannes de sucre, de l'Indigo, du Barnouf, des Hermodates & semblables Plantes.

Estampes. Carte particuliere de la Province de Beheiré, & des bords de la mer. Plan d'Alexandrie, de la Colonne de Pompée, d'une Aiguille de Cleopatre : desseins de la Plante de Coton, du Lin, &c. de l'Autruche, de l'Ichneumon, du Rakam, du Cameleon.

Chap. III. Le Delta avec Rossette & Damiette, les sept embouchures du Nil. On tâchera de découvrir les vestiges des 7. embouchures du Nil, les ruines de Tanis, Saïs, Bufé, Mendes, Atarthis, Thamaïs, Heraclée, Peluse, Xoïs, Sebennytus, Busiris, Corcaffore, Momemphis, Nicii, &c. les Isles Chemmis & Profopis, mentionnées par Herodote, les Temples de Latone, d'Isis, &c. On parlera des Canaux & Lacs modernes. Des Provinces Menoutié & Garbié. Des Villes de Damiette, Rossette, la grande

114 MERCURE DE FRANCE.

de Mehallé : des Arabes de Balkim , & autres Peuplades d'Arabes. Des Eglises de Sainte Gemiane , & autres qui restent aux Coptes , du Sel Ammoniac , des poulets éclos dans les fours ; de la maniere d'arroser les terres avec des machines à bascule : des Colombiers , des Pelicans , des Ibis , des Canards , des Oyes du Nil , des Poules de Ris , des Pintades , des Saksak , des Abengardan , & autres Oiseaux curieux ; du Bouri , & de la Bourtarque qu'on tire de ce Poisson. Des Sycomores , des Nabques ou Lotus , des Palmiers , des Cassiers , des Figuiers d'Adam , des Figuiers d'Inde , du Ris , du Carthamum , du Nenuphar , du Colquas , ou Arum ; du Hebelazis , de la Meloukié , de la Bamié , & autres Plantes singulieres.

Estampes. Carte particuliere du Delta , route détaillée du Caire à Rossette par le Nil , autre route du Caire à Damiette. Plans du Temple d'Isis à Bhabeit , de l'Eglise de Sainte Gemiane , d'un Four à poulets , d'un Four pour le Sel Ammoniac , d'une machine à puiser l'eau du Nil. Figures des Oiseaux & Plantes rares.

Chap. IV. L'Isthme de Suez. L'on y trouvera la Province d'Auguflamnic , aujourd'hui Charquié , les Villes de Calliopé ,

Iiopé, Arribis, Pharboethus, Bubaffis, fameuse par son Temple d'Arthemis, & son Cimetiere des chats : Lychnos, Daphné, Magdole, Ostracina, Rhinocorura, Heropolis, Arsinoé, Clepatris, &c. le Lac Sirbon, le Mont Cassius, où Pompée fut tué & enseveli. La Ville de Mansoura, où le Roi S. Louïs fut défait. Le Canal qui aboutissoit du Nil à la Mer Rouge. Le Commerce de Suez, les Vaisseaux que Ptolemée Philadelphie y entretenoit. On fera voir, que Suez est plus près du Caire que les Geographes n'ont coutume de le placer. On donnera la description du Caffé, celle du Chameau, du Dromadaire, de la Plante Hanné.

Estampes. Carte particuliere de l'Isthme de Suez, figures du Chameau, des plantes du Caffé & du Hanné.

Chap. V. Le Grand Caire, Memphis, & leurs environs. On décrira le grand Caire, son étendue, le nombre de ses Habitans, de ses maisons, Mosquées, Marchez, &c. ses Goutumes pour la Justice, la Police, le Commerce, la nourriture, les Bains, les Mariages, les Enterremens, les Processions, surtout celle du grand Pavillon de la Mecque, la Caravanne de la Mecque. La Religion des Turcs, les différentes Sectes des Chré-

116 MERCURE DE FRANCE

Chrétiens Schismatiques , principalement les Coptes. Les Jardins, les Etangs, le Calits .ou Canal du Caire, nommé par les Anciens *Fossa Frajana* : le Château, le Puits de Joseph, l'Acqueduc, l'Isle de Rouda, à la tête de laquelle est la Tour de Mekias, ou mesure du Nil : le vieux Caire, autrefois Babylone : Gisé, autrefois Memphis, ses Pyramides, leur nombre, leur mesure, leur destination, &c. le Sphinx, les Catacombes des Momies & des Oiseaux embaumez. On marquera la gorge des Montagnes par où les Hebreux firent route vers la Mer Rouge. Les Villes de Ramasses, de Sethé, de Gessen, d'Héliopolis, d'Onion, de *Troja Civitas*, azile des Troyens fugitifs. Les ruines des anciens Monasteres. Pour la Botanique, le Labaka, le Zenzelakt, Saffaf, espece de Saule, le Sateira, le Mach, espece du Haricot de l'Emem, le Haricot du Frezzati, l'Abdellauï & le Domairi, deux sortes de Melons.

Estampes. Carte Topographique du Caire & de ses environs. Plan du Caire, du Puits de Joseph, de l'Aiguille d'Héliopolis, du Sphinx, de la grande Pyramide pour l'exterieur. Coupe de l'interieur. Plan des Souterrains, des Momies, & des Oiseaux embaumez.

Figures

Figures des Arbres & Plantes. Portrait d'un Egyptien, d'une Egyptienne, d'un Soldat, d'un-Juge, &c.

Chap. VI. Desert de Sethé, ou de **S. Macaire**, étendue de ce Desert, nombre de ses anciens Monasteres, ce qu'il en reste à present: difference des Religieux Coptes, d'avec les Anachorettes des temps passez; Lac de Nitrie, **Bharbelama**, ou Mer sans eau: Bateaux petrifiez, Mines de pierres d'aigles; Sables divers: Ocre rouge, Sel gomme, ou pyramidal, Jonc pour les Nattes, Tamarinde, Gazelles, Hyenes, Bœufs sauvages, &c. Temple de Jupiter **Ammon**.

Estampes. Cartes de ce Desert. Plan des Monasteres. Portrait d'un Religieux Copte. Figure du Sel pyramidal, de l'Hyene, du Bœuf sauvage, de la Gazelle.

Chap. VII. Ce Chapitre contient l'étendue du Caire jusqu'à la tête du Canal de Joseph, où sont compris l'Isle **Heracléopolis**, & les trois Labyrinthes. On y verra les Villes modernes de **Benisoüef**, du **Frajoum**, de **Bhennessé**, de **Menié**, de **Mellauï**, les Puits du Monastere de **Jarnous**. Les anciennes Villes d'**Aphroditopolis**, une autre **Busiris**, une autre **Arfinoë**, **Crocodilopolis**, **Heracléop-**

118 MERCURE DE FRANCE.

cleopolis , Cynopolis , This ou Thinis , qui a donné son nom à une Dynastie des Thinites. Antinoë , Capitale de la Basse Thebaïde : le Canal de Joseph , jadis *Fossa Thineos* : les Lacs Maurus & Moeris , celui-ci doux , l'autre salé. Les trois Labyrinthes (contre la prévention commune qu'il n'y en avoit qu'un) dont les ruines subsistantes quadrent juste avec la Relation de Diodore de Sicile : les fameuses Grottes sepulcrales de Benihasan , des Cavernes au Levant du Nil. Plusieurs Pyramides , une Aiguille de Granite. Des Sacrifices gravez en relief sur la face des Monts de Touna & de Tehené. Les Monasteres des Saints Georges , Hour , Jean le petit. Epitaphe de la Poulie , de la Poutre , & autres. Deux Inscriptions , une Grecque , & l'autre Arabeallahoum , une autre Grecque sur le Mont Tehené , une Arabe à Menié , une troisième Grecque à Antinoë , une Coptique au Monastere de la Poutre. On aura occasion de traiter du Crocodile , du Tarsé , de la Variole , du Bolti , du *Facaca* , espece d'*Orbis* marin & autres Poissons : Des Gruës , des Hanas , espece de Herons , des Archanges , Bichots , Beccassines , des Farfours , ou Canards à tête bleuë : du Papyrus , & autres Joncs du Nil , des Fruits du Faïoum , du Vin
des

JANVIER. 1727. 119

des Coptes pour leurs Messes, des Myrobolans.

Estampes. Carte de l'Isle Héracléopolis, & de la Province de Faioum, du Lac Maurus, & du petit Labyrinthe, Plan du grand Labyrinthe, du petit Portique d'Hermopolis, ou Achemomaint, de la Colonne de Severe Alexandre à Antinoë, de deux Portes entières de cette Ville, du Sacrifice au Soleil vers Touna, des Grottes de Beni-Hassan. Portraits du Crocodile, des Oiseaux rares, &c.

Nous donnerons le reste de ce Plan dans le Mercure suivant.

Le Poëme que l'Abbé des Jardins recita avec applaudissement l'année passée, en presence de la Faculté de Theologie de Paris, sur le Mariage du Roi, paroît imprimé. Il se vend chez Lotin, & chez la Veuve Mongé, à l'Image S. Ignace, rue S. Jacques. Cet Ouvrage a encore gagné à être imprimé. La fiction de ce Poëme est très-heureuse, & telle que les personnes de meilleur goût en ont paru satisfaites.

Le Panegyrique de S. Louïs, prononcé dans la Chapelle du Louvre, en presence de l'Académie Françoise, par l'Abbé Guichon, le 25. Août dernier, paroît

roît imprimé, & se vend chez Coignard, fils.

Mefnier, Libraire-Imprimeur, rue S. Severin, au Soleil d'or, ou au Palais, grand' Salle, vient de donner au Public, *Conseils d'un Gouverneur à un jeune Seigneur, Vol. in 12.* L'Auteur l'a divisé en trois Chapitres, où l'on voit qu'il parle avec un zele peu commun : il dit, page 17. & suiv. » étudiez avec » soin une Religion qui renferme une » morale si pure & si élevée ; plus vous » l'approfondirez, plus vous la trouverez grande & respectable, bien différente des autres Religions, qui sentant leur foible, redoutent des lumieres qui les éclairent de trop près » En effet, continue-t-il, que demande » de vous la Religion qui ne tourne à » votre gloire & à votre consolation ; » elle demande que vous éleviez vos connoissances à un Etre éternel, &c. Enfin, l'on ne trouve dans cet Ouvrage rien qui ne soit très-utile à chacun en particulier. *Des devoirs d'un fils envers ses pere & mere. Des devoirs du Mariage. Des devoirs d'un Maître envers ses domestiques. Des devoirs de l'amitié. Des devoirs d'un Seigneur envers son Souverain. Des qualitez propres à un homme de guerre.*

Du

JANVIER. 1727. 120

*Du Jeu. De l'Amour. De la Table. Du
choix des Societez. De la Conversation
& de la Politesse.* Le prix de ce Livre est
de 30. sols. Il contient 247 pages.

Ch. VanLom, Libraire à la Haye, vient
d'imprimer un *Supplément aux Trophées
sacrez & profanes du Duché de Brabant*, de
M. Butkens, contenant la Description
des Châteaux Royaux des Ducs de Brabant;
l'Etat de la Cour des Ducs de Brabant;
des Maisons de Bourgogne & d'Autriche;
la Relation de l'Élection, & la superbe
Cérimonie observée au Couronnement &
au Festin de l'Empereur Charles Quint en
1546. & 1547. La Description de la
Pompe funebre de l'Archiduc Albert, &
de l'Archiduchesse Claire-Eugene, In-
fante d'Espagne: les quatre Charges he-
reditaires de Brabant; sçavoir, de Se-
nechal, Chambellan, Marechal & Gui-
don, avec la suite des Seigneurs qui ont
possédé ces Charges. L'Institution des
Conseils d'Etat, Privé, des Domaines
& Finances, & la Chambre des Comp-
tes, avec la liste des personnes qui y
ont desservi les premières Charges. L'In-
stitution, les Prérrogatives, & Préemi-
nences de la Souveraine Cour Feodale
de Brabant, résidant à Bruxelles, &c.

F. Le

Le Grand Seigneur établit une Imprimerie à Constantinople , en Langues Arabe & Turque , dont Sa H. a confié la direction à Zair-Aga , fils de Mehemet-Effendi , Grand Trésorier de l'Empire , ci-devant Ambassadeur de la Porte à la Cour de France. Au mois de Novembre dernier les Caractères étoient fondus , & tout étoit prêt pour ce nouvel établissement. Le Grand Vizir a promis de donner communication de tous les Manuscrits du Serrail , & Zair-Aga , ayant dessein de publier d'abord ceux qui sont le moins connus des Sçavans , doit prendre sur cela conseil d'un Renegat , qui est à Constantinople depuis long-temps , & qui a une grande reputation de Litterature. Zair-Aga se propose , si ce premier établissement réussit , d'en faire d'autres dans les principales Villes de l'Empire , & d'avoir dans la Capitale l'Imprimerie pour les Ouvrages Grecs & Latins. Il va faire graver incessamment un Recueil de Cartes qu'il a apportées de Paris , la plupart de feu M. de Lisle ; après quoi il publiera celles qui ont été dressées par les Arabes & par les Persans.

On écrit de Suisse , que M. Viridet,
Docteur

Docteur en Medecine, du Canton de Berne, qui a exercé sa Profession pendant 50. ans, avoit fait imprimer une Dissertation sur la Nature & les dérangemens des esprits animaux, par rapport aux vapeurs de la rate & de la matrice, prouvée par des Observations. Ce Traité a été si generalement applaudi, que les Magistrats de Berne ont honoré l'Auteur d'une Médaille d'or, pour marque de leur approbation.

S U J E T proposé par l'Académie des Sciences & des Beaux Arts, établie à Pau, pour le Prix de l'année 1727.

L Es Etats Generaux de Bearn, toujours attentifs à ce qui peut procurer quelque utilité ou quelque ornement à la Province, ont bien voulu concourir au zele des Messieurs qui ont formé l'Académie, en contribuant avec eux d'une somme annuelle aux fraix necessaires pour l'entretien de cet établissement.

Cette liberalité a engagé l'Académie à employer une partie de cet argent à un Prix qu'elle donne chaque année.

Ce Prix est une Médaille d'or, où sont gravées d'un côté les Armes de la

124 MERCURE DE FRANCE.
Province, & de l'autre la Devise de
l'Académie.

On le destine pour cette année 1727.
à une Piece de Poësie de cent Vers au
plus, dont le sujet sera cette pensée.

*L'amour des Peuples est le tresor le plus
précieux des Souverains.*

Les personnes de tout sexe, de toute
condition & de tous les Pays, pourront
prétendre au Prix.

Comme l'Académie veut ignorer le
nom des Auteurs dont les Ouvrages au-
ront été jugez les moins dignes, on les
avertit de mettre une Sentence au bas
de leur Piece, & leur nom séparément,
dans un billet cacheté, sur le dos du-
quel ils mettront aussi la même Sentence.
Par ce moyen on trouvera d'abord le
billet où sera le nom de l'Auteur, &
loin d'en ouvrir aucun autre, on les
brûlera tous en public.

L'Académie a trouvé à propos de ne
donner à l'avenir le Prix que pendant
le mois de Novembre.

Comme il faut un certain temps pour
l'examen des Ouvrages, les Auteurs se-
ront tenus de les envoyer avant le 15.
du mois d'Août 1727. Ceux qui n'arri-
veront pas dans le temps marqué, ne
seront pas reçûs.

On

On pourra adresser les Ouvrages à M. de Courreges, Conseiller au Parlement de Navarre, & Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou à quelque autre des Académiciens, & l'on aura soin d'affranchir les paquets qu'on enverra par la Poste.

Le Prix d'Eloquence, réservé en l'année 1725. vient d'être adjugé à un Discours, dont ces paroles étoient le sujet :

Le mauvais usage que nous faisons de notre bonheur, est souvent la cause de nos disgraces.

Ce Discours est de M. d'Ardens.

Le 12. de ce mois, le Pere Porée, Jesuite, l'un des Professeurs de Rhétorique du College de Louïs le Grand, prononça dans ce College un Discours Latin très-éloquent, dont le sujet étoit : *Lequel de l'Etat Monarchique ou de l'Etat Républicain est le plus propre à former des Heros.* Le Prince de Conty y assista, ainsi qu'un grand nombre de Prélats & autres personnes de considération. Nous esperons être en état de donner un Extrait de cette belle Piece d'Eloquence, qui a été extrêmement applaudie.

126 MERCURE DE FRANCE.

Le 16. le Duc de S. Aignan, Pair de France & Chevalier des Ordres du Roy, fut reçu dans l'Académie Française, à la place de feu M. Boivin, & il fit son remerciement avec beaucoup d'éloquence. L'Evêque de Blois, Directeur de l'Académie, pendant les trois derniers mois de l'année passée, n'ayant pû à cause de son indisposition, recevoir dans ce temps là le Duc de S. Aignan, avoit envoyé à l'Académie, le Discours qu'il avoit préparé; M. Danchet, nouveau Directeur, en fit la lecture, conformément à ce qui avoit été décidé par l'Académie, le jour de l'Electon de ses Officiers.

Le sieur Tarrare de Montpellier, a présenté, à ce qu'on assure, un Soufflet d'une nouvelle construction, qui fait fondre en cinq quarts-d'heure 500. marcs d'argent, & une Machine qui marque à chaque coup de Balancier le N°. dont le total fait le nombre des pieces marquées, desorte qu'il ne sera pas possible de frapper une piece sans que le N°. paroisse, ce qui mettra les Fabriquans de la Monnoye hors de tout soupçon. On doit faire l'épreuve de cette Machine à la Monnoye.

M. Thomas, Ingenieur du Roy, a inventé

Inventé une Machine, à ce qu'on dit, pour faire aller les Vaisseaux sur Mer en temps calme; desorte qu'on fera une lieue par heure, en y employant 20. hommes par Vaisseau de 60. Pieces de canon & aux autres à proportion. Avec cette Machine, un Vaisseau pourra sortir du Port, quelque calme qu'il fasse, & pourra aussi éviter les Vaisseaux ennemis, en faisant agir la Machine, qui se monte & démonte en moins d'une demie heure.

Le même Ingenieur a aussi inventé une autre Machine pour lever les Ancres des plus gros Vaisseaux avec quatre quatre hommes seulement & en moins de temps qu'avec le Cabestan, où souvent tout l'Equipage est employé. Cette Machine n'occupe qu'une espace de quatre pieds en quarré, & l'Auteur la croit plus solide que le Cabestan ordinaire.

*LETTRE du R. P. du Cerceau, Jesuite,
du 22. Janvier 1727.*

IL m'est revenu, Monsieur, de tant d'endroits, & de Province même, par des Lettres que j'en ai reçûes, qu'on mettoit sur mon compte certaines Chansons qui ont couru à l'occasion d'une aventure qui n'a que trop éclatté, que j'ay crû ne pouvoir me dispenser de de-

F iiij sabuser

fabuser sur cela le Public par votre canal. Je vous proteste donc ici, Monsieur, en homme d'honneur, & en foi de Prêtre & de Religieux, que je n'ai nulle part à aucune des Chançons qui ont été faites à ce sujet. Je n'ai jamais connu la personne qui s'y trouve interessée; & quoique nous suivions des Ecoles différentes, & dont les sentimens sont opposez sur certains points, le zele de parti ne m'a jamais transporté jusqu'à me faire insulter, de gayeté de cœur, à la disgrâce d'un Particulier qui ne m'a jamais fait de mal, & dont je n'ai nul lieu de me plaindre. Ceux de qui j'ai l'honneur d'être connu personnellement, sçavent combien tout ce qui tient de la Satyre & qui attaque le prochain, est éloigné de mon humeur & de ma maniere de penser. Je suis persuadé qu'ils n'auront pas manqué de me disculper sur ce sujet, & je sçais même que plusieurs l'ont fait dans l'occasion. Mais comme cela ne suffit pas pour détromper le Public, j'ai recours à vous, Monsieur, & je me flatte que vous voudrez bien, au moins sur la foi de cette Lettre, que vous employerez, si vous le jugez à propos, être mon garant auprès de lui, & prêter votre ministere à la justification d'un homme qui vous honore parfaitement, & qui est plus que

L'ANNEE. 1727

III



OPET

ASERT.E.

JANVIER. 1727. 129
que personne au monde, Monsieur, votre, &c.

*EXPLICATION des Types & Legendes
des Jettons frappez pour le premier
Janvier 1727.*

I. TRESOR ROYAL.

Une Vigne qu'on taille. *Legende. Dabit esse feracem. Il la rendra fertile.*

II. PARTIES CASUELLES.

Un jeune Oranger qu'on arrose dans la Caisse. *Legende. Exiguum colito. Donnez - lui un peu de culture pour le conserver.*

III. CHAMBRE AUX DENIERS.

Une Cassolette fumante sur l'Autel des Parfums. *Legende. Superis placet, & imis. L'odeur en est agreable aux Dieux & aux hommes.*

IV. ORDINAIRE DES GUERRES.

Un Aigle qui plane dans les airs & qui tient dans ses serres la Foudre du Maître des Dieux. *Legende. Expertus fidelem Jupiter. Jupiter a éprouvé sa fidelité.*

E v V.

150 MERCURE DE FRANCE:

V. EXTRAORDINAIRE DES GUERRES.

Hercule armé de sa Massue, & couvert de la peau du Lion de Nemée. *Legende.* Nil arduum. *Rien n'est difficile pour lui.*

VI. BASTIMENS DU ROY.

Une Ruche, au-dessus de laquelle est le Roi des Abeilles, tandis que les unes sont répandues sur les fleurs d'alentour, & les autres occupées à faire le miel. *Legende.* Instant operi. *Elles travaillent avec empressement.*

VII. MARINE,

Des Oiseaux de proye, retenus par leur longe. *Legende.* Nec sponte quiescunt. *Ce n'est pas volontiers qu'ils se reposent.*

VIII. GALERES.

Des Ancres. *Legende.* In Alto & Litore profunt. *Elles sont utiles en pleine Mer, & dans le Port.*

IX. MAISON DE LA REINE.

Un Oranger exposé aux rayons du Soleil levant. *Legende.* Dabit adolefcere fructus. *Il fera parvenir leurs fruits à maturité.*

Les

Les trois Devises qui suivent, n'ont pas été données par l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

X. LE CLERGE.

Le Roi debout, tenant d'une main le Gouvernail, ayant l'autre étendue & avancée vers la Religion, sous le Signe de la Balance. *Legende. Immunitates, aſsertæ. Ses Exemptions confirmées. Revers. Un Autel antique, un Feu Sacré deſſus, qu'un ſoufle leger entretient. Legende. Lenis alit flammaſ. Une douce haleine entretient le Feu. Exergue. Convent. Cleri Gallicani 1727. Aſſemblée du Clergé de France.*

XI. ETATS DE LANGUEDOC.

Un Gouvernail appuyé ſur le Globe de la France. *Legende. Regnat & ipſe regit. Il regne & gouverne par lui-même. Exergue. Com. Occit. 1727. Etats de Languedoc.*

XII. ARTILLERIE.

Un Fort aſſié gé par pluſieurs Bataillons, ſoutenus du Canon, & ſur le devant des Mortiers, Boulets, Affûts, &c. *Legende. Non paſſus inertes. On ne peut les laiſſer oiſifs. Exergue. Ecole d'Artillerie.*

L vj PRIX

PRIX d'Eloquence & de Poësie, pour
l'année 1727.

L'Académie Françoisé fait sçavoir au Public, que le vingt-cinquième jour d'Août prochain 1727. Fête de S. Louis, Elle donnera le Prix d'Eloquence fondé par M. de Balzac, de l'Académie Françoisé. Le sujet sera, *Que le bon usage des richesses fait la gloire du Sage*, à l'occasion de ces paroles du Chapitre XIV. des Proverbes, *Verbet 24. Corona sapientium, divitia eorum.* Il faudra que le Discours ne soit que de demi heure de lecture, tout au plus, & qu'il finisse par une courte Priere à JESUS-CHRIST.

On ne recevra aucun Discours sans une Approbation signée de deux Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris, & y résidant actuellement.

Le même jour, elle donnera le Prix de Poësie, fondé par M. de Clermont de Tonnerre, Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, & l'un des Quarante de l'Académie. Le sujet sera, *Le Progrès de la Peinture sous le Regne de LOUIS LE GRAND.* Il sera permis d'y joindre tel autre sujet de louange que chacun voudra, sur quelques actions particulieres du feu Roy ou sur routes ensemble, pourvu qu'on n'excede point cent Vers. Et on y ajoutera une courte Priere à Dieu pour le Roy, séparée du corps de l'Ouvrage, & de telle mesure de Vers qu'on voudra.

Toutes personnes seront reçues à composer pour ces deux Prix, excepté les Quarante de l'Académie qui doivent en être les Juges.

Les

Les Auteurs ne mettront point leur nom à leurs Ouvrages, mais une marque ou paraphe, avec un Passage de l'Écriture Sainte, pour les Discours de Prose; & telle autre Sentence qu'il leur plaira, pour les Pièces de Poësie.

Ceux qui prétendront aux Prix, font avertis que les Pièces des Auteurs qui se feront fait connoître, soit par eux-mêmes, soit par leurs amis, seront rejetées, & ne concourront point; & que tous les Académiciens ont promis de se recuser eux-mêmes, & de ne point donner leurs suffrages pour les Pièces dont les Auteurs leur seront connus.

Les Auteurs seront aussi obligez de remettre leurs Ouvrages dans le dernier jour du mois de Juin prochain, entre les mains de M. Coignard le Fils, Imprimeur ordinaire du Roi, & de l'Académie Française, rue S. Jacques, & d'en affranchir le port, autrement ils ne seront point retirez.

M. Meissonnier, Orfèvre du Roy, a été choisi pour remplir la Charge de Dessinateur de la Chambre & Cabinet de Sa Majesté, à la place de feu M. Berin. Le Dessen qu'il a présenté & sur lequel il a été agréé, represente un Feu d'Artifice, de cent pieds de hauteur, sur 40. de large; le sujet est la fin d'une Eclipsé de Soleil. Le lieu de la Scene est dans les Jardins de Versailles, du côté de l'Orangerie, dont on voit les deux Escaliers & une partie du Château. La presence de Jupiter qui pa-
 1011

434 MERCURE DE FRANCE.

roit avec ses attributs, dissipe les tenebres ; Iris & d'autres Genies Celestes, poussent les nuages & découvrent la clarté du Soleil, qui reparoit dans son plus grand éclat. La France est rassurée par Minerve, &c. Toute la composition est allegorique à la dernière maladie du Roy, & à son rétablissement.

Ce sujet est exactement traité selon les regles de l'Allegorie, dont les figures doivent être nobles, naturelles & ingénieusement soutenuës & rapprochées de la verité qu'elles représentent & qu'elles cachent.

La maladie du Roy avoit répandu l'alarme & la consternation & dans tous les differens Etats du Royaume. La convalescence de S. M. fait succeder le contentement & la joye. Cette idée a fait naître à l'Auteur celle de représenter le Roy sous la figure du Soleil, qu'il suppose avoir été obscurci par un Nuage qui sembloit vouloir nous en dérober la clarté. Jupiter, favorable aux besoins d'un Etat allarmé, écarte l'orage qui paroissoit le menacer. Iris, dont la beauté & la variété des couleurs est déjà un heureux présage, semble lutter avec le Nuage. Elle l'écarte, &c. Minerve fait voir à la France qu'elle n'a plus rien à craindre pour la santé précieuse du Roy. La
Seine,

Seine, suivie d'une de ses Nymphes, tient une Urne, de laquelle on voit couler les eaux qui forment une cascade. Des deux côtez s'élevent deux Obelisques, surmontez de Globes aux Armes de France, avec des Génies qui tiennent le Sceptte & la Couronne, & deux Renommées qui publient le rétablissement de la santé du Roy.

L'Auteur de ce dessein a cru devoir choisir le lieu même où le Roi avoit été malade, afin de faire regner par l'idée de sa convalescence, le calme & la joye où s'étoient répandus la crainte & la tristesse. Il a fait descendre les deux Escaliers dont on a parlé, plus bas que le Plan de l'Orangerie de Versailles, afin de gagner de la hauteur & délever son point de vûë.

Le même M. Meissonnier a livré depuis peu un Soleil d'argent, pour l'exposition du S. Sacrement, dont le corps est composé d'une Couronne & d'une Colonne de Nuées, avec une gloire de Chérubins & des Rayons de vermeil doré. Les Nuages du bas de cette Colonne, viennent se reposer sur le pied, dont la forme représente une espede d'Arche de l'ancienne alliance; avec les deux Chérubins qui en détournent la vûë pour la porter vers l'Arche de la
 nouvelle.

436 MERCURE DE FRANCE.

nouvelle. Sur cette Colonne paroissent des épis de Bled, aussi de vermeil doré, liez avec quelques pieds de Vignes, symbole du Mystere. Ce morceau est tout-à-fait dans le goût des celebres Petró de Cortonne & Puget, dont l'Ecole a toujours fait l'objet des études de l'Auteur.



CHANSON.

*Sur un Amant qui trouva sa Maîtresse
 mariée au retour d'un voyage.*

ENchanté des yeux de Sylvie,

Je fuyois cert. Beutez pour suivre tous ses pas :

Je meurs encor pour ses divins appas ;

Faut-il cruel Hymen qu'elle me soit ravie !

Jours fortunéz ; momens délicieux !

Où je goûtois des douceurs sans allarmes ;

Vous en fûtes témoins, grands Dieux !

Soyez témoins aujourd'hui de mes larmes.

*Ces paroles, ainsi que la Musique,
sont de la composition de M. Morel.*

SPEC.

Plan

v

ron.
pas

z =
e
ai
re
is
*
.
D
fr
a
n
ut
u
ù
ou
oy
(
m



S P E C T A C L E S.

L'Académie Royale de Musique a cessé les représentations de *Pirame & Thisbé*. Dans les trois dernières fois qu'on a joué cet Opera, la D^he Petit-Pas, jeune personne, fort-bien faite, qui a des talens pour le Théâtre & une fort-belle voix, parut pour la première fois dans le Rôle de *Thisbé*, qu'elle joua avec applaudissement.

Le sieur Murair, un des principaux Acteurs de l'Académie Royale de Musique, qui a été assez long-temps malade, est entièrement rétabli; mais le Public, à qui sa belle voix a fait tant de plaisir, n'y gagne rien; il a quitté l'Opera pour se retirer à Avignon sa Patrie.

La Tragedie d'*Admete & Alceste*, de M. de Boissy, fut représentée sur le Theatre François, avec un grand concours, le Samedi 25. de ce mois. On la redonna le surlendemain, mais depuis on a cessé, par ordre, de la représenter.

Le 28. on donna sur le Théâtre de l'Opera, la Tragedie de *Proserpine*, qui n'avoit pas

138. MERCURE DE FRANCE.

voit été représentée depuis très-long tems. Les paroles sont des célèbres Quinault & Lully. Cette Piece parut à S. Germain en Laye pour la première fois, le 3. Février 1680. & fut executée par l'Académie & la Musique du Roy, & ensuite sur le Théâtre de l'Opera, par l'Académie seule à Paris.

La D^{lle} Louyson Moreau y chanta dans le Prologue, & l'illustre M^{lle} Rochois, commença à se distinguer dans le Rôle d'Arctuse.

Il y a dans cet Opera un *Duo* de deux Basses, à la septième Scene du second Acte.

L'Amour comblé de gloire,
Triomphe de tout l'Univers.

Qui fut admiré par sa nouveauté & par la difficulté de faire chanter deux Basses ensemble. On n'en avoit point vû d'exemple jusqu'alors, & Lully ne l'a fait que cette fois là. M. Campra dans son Opera de *Tancrede*, a fait depuis heureusement la même chose dans un *Duo* du premier Acte.

Le beau Chœur du premier Acte

Jupiter, lancez le Tonnerre, &c.

est entierement travaillé & jusqu'à la moindre

moindre Notte, par Lully ; ce que nous observons, parce que souvent il faisoit faire les Parties du milieu par d'autres comme Mrs l'Alloüette, Colasse, &c.

Les Scenes favorites des Spectateurs dans cet Opera, sont au 2^e & 4^e Acte.

J'ay peine à concevoir d'où vient le trouble extrême.

&

Venez-vous contre moi deffendre un téméraire.

La sçavante Scene des ombres heureuses du 4^e Acte, quoique plus travaillé, ne fait pas tant de plaisir.

Le Sieur Berin, Dessinateur ordinaire du Cabinet du Roy, commença par cet Opera à prendre soin des Machines, à la place du sieur Vigarani, donna les desseins de toutes les Décorations & des habits. Le somptueux Palais de Pluton & les Champs Elisées, furent trouvez admirables. Ces Décorations furent peintes par Rousseau, fameux en ce temps là pour les Perspectives. Nous parlerons plus au long du Spectacle que cet Opera, nouvellement remis au Théâtre, offre aux yeux, & de son execution.

Le 19. de ce mois, les Comediens François donnerent le premiere representation

140 MERCURE DE FRANCE.

sentation de la *Nouveauté*, Piece en un Acte, précédée d'un Prologue. Entre quelques Scenes de cette Comedie qui ont fait plaisir, il y en a une qui par sa singularité & par son execution, s'est fait generalement applaudir : l'Auteur a pris soin de retrancher celles qui n'avoient pas été reçûes si favorablement, & par cette docilité il s'est heureusement réconcilié avec le Parterre ; desorte que les représentations qui ont suivi la premiere, ont eu plus de succès. Cette Piece est du sieur le Grand, Comedien du Roy.

Prologue.

Le Théâtre represente le Fleuve de l'Ennui. On voit beaucoup de gens de toutes Professions, languissamment étendus sur ses bords. Saturne commence par un air qui annonce le lieu de la Scene. Mercure vient à lui ; il a de la peine à le reconnoître pour le pere du Maître des Dieux, dans l'équipage où il le trouve. Saturne lui dit qu'il a bien éprouvé des revers sur la terre depuis qu'il a été banni des Cieux, & qu'il n'y a point trouvé d'emploi plus convenable, que celui de passer les hommes de la joye à la tristesse & de la tristesse à la joye. Mercure lui demande qui sont tous ceux qu'il voit

voit sur les rives du fleuve de l'Ennui & cela donne lieu à Saturne, ou au Temps, de faire divers Portraits comiques. Cette Scene est interrompuë par Momus, qui apprend au Temps & à Mercure, qu'il amene avec lui une nouvelle Divinité, qui dissipera l'Ennui qui regne sur ce rivage: c'est la *Nouveauté*. Il l'annonce à tous les tristes Habitans. Il n'en faut pas davantage pour les tirer tous de la lethargie où ils sont plongez. C'est là l'effet ordinaire des Pieces nouvelles sur tous les Theatres; celle-ci doit être représentée sur le Theatre François, chacun promet d'y aller; on demande avec empressement à Momus si elle sera bientôt joiïée; on est ravi d'apprendre de lui, que ce sera dès ce même jour, & qu'on va commencer.

Comedie.

Comme c'est ici un genre de Piece, dont les Scenes n'ont aucun rapport les unes aux autres, le Lecteur n'a pas besoin d'un long Argument pour être au fait. Il suffit de lui dire que la *Nouveauté* a choisi le Theatre de la Comedie Françoise, pour y donner audience à tous ceux qui viennent la consulter, ou implorer son secours.

La

441 MERCURE DE FRANCE.

La Nouveauté ouvre la Scene par une Chanſon, qui invite tous les Mortels à ſe rendre auprès d'elle. En voici les Vers:

La Nouveauté vous appelle,
Accourez ſur ſes pas, & quittez tout pour elle.

Sans être belle,

Une bagatelle,

Quand elle eſt nouvelle,

A toujours quelques appas.

La Nouveauté vous appelle, &c.

Le premier qui conſulte la Nouveauté, eſt un petit Maître de Robe ; il vient de quitter une Maîtreſſe qu'il a long temps aimée, & la ſeule raiſon qui l'a rendu inconstant, c'eſt que ſa paſſion ſ'eſt uſée, pour en avoir trop vû l'objet. Comme ſa première Maîtreſſe étoit blonde, la Nouveauté lui offre une brune pour réveiller ſon goût pour l'amour. Il y conſent, & ſent déjà de l'amour pour ſa nouvelle conquête, ſans l'avoir vûë. La Nouveauté le fait retirer à l'approche d'une brune qui arrive ; c'eſt juſtément la Beauté qu'elle lui deſtine. Elle n'a pas beaucoup de peine à la reſoudre au changement, elle y eſt toute portée.

tée par son temperamment. L'accord est bien-tôt fait entre les parties ; l'un presente sa main , l'autre la reçoit de bonne grace , & la Nouveauté les congedie après les avoir unis si promptement.

Un Nouvelliste succede à cet inconstant & à cette Coquette. C'est un de ces hommes qui reglent à leur gré le destin des Têtes Couronnées ; celui-ci est tout occupé des troubles de Perse , le Siege d'Ispham l'empêche de dormir , parce qu'il avoit parié qu'il ne se feroit pas. C'est un pilier de Caffé ; comme il n'a, ce qu'il a dit , que trois cens livres de rente , il ne peut aller aux Spectacles qu'à la faveur de quelques billets qu'on lui donne. Il en a deux pour aller à la Piece de la Nouveauté, l'un pour applaudir , & l'autre pour siffler ; il dit qu'il se servira du premier pour voir la Comedie , & de l'autre pour souper.

La Scene d'après a fait plus de plaisir aux Spectateurs. C'est une Païsanne qui vient demander un nouveau visage à la Nouveauté , pour plaire , à ce qu'elle dit , à son mari Colin ; mais on voit bien par ce qu'elle ajoûte , que c'est pour paroître plus jolie aux yeux d'un Amant. La Nouveauté lui dit , que pour réveiller l'amour de son mari , il faut qu'elle lui donne de la jalousie ; elle

de-

144 MERCURE DE FRANCE.

demande ingénument à la Nouveauté, si cela lui donnera un autre visage aux yeux de Colin ; non , lui répond-elle , mais cela donnera d'autres yeux à Colin. Comme elle persiste à vouloir plaire par l'agrément de la Nouveauté. Demeurez , lui dit enfin la Nouveauté , demeurez dans votre naturel ; c'est ce qu'il y a de plus rare & de plus nouveau parmi les hommes , & ce qu'ils attendent envain depuis long-temps.

Dans la Scene suivante , un vieux Baron , habillé à l'antique , avec son épouse , en jupe à falbala , sans panier , & en longues cornettes , viennent se plaindre à la Nouveauté , de ce que leurs ajustemens , hors de mode , les ont fait huer à la Cour , &c. Le Lecteur nous dispensera aisément d'un plus grand détail sur cette Scene.

Voici , sans contredit , la Scene la plus picquante de la Piece. Un Musicien vient consulter la Nouveauté sur un projet qu'elle seule peut lui avoir inspiré ; ce qui lui a donné lieu de former un dessein si singulier , c'est que tous les Opera dont il a composé la Musique , sont tombez , à ce qu'il dit , par la seule faute des Poëmes. Il a imaginé d'en donner un sans paroles. Cette nouveauté surprend la Nouveauté même , elle

le

se mocque d'un dessein qui lui paroît des plus bisarres. Le Musicien le garantit tres-sensé : supposé, lui dit-il, que vous soyiez une Vestale, & que je sois Antonin Caracalla ; je viens vous faire une declaration d'amour ; je ne fais que folier ; mais je le fais avec tant de passion, & mes gestes répondent si bien aux mouvemens de mon cœur, que la seule note, & la maniere de la chanter & de la joïer, me tiennent lieu des Vers les plus énergiques. La Nouveauté commence à comprendre que cela peut fort bien arriver. Elle prend sa partie notée, & chante avec le Musicien un Dialogue qui finit par un *duo*, comme font les plus beaux qu'on entend à l'Opera. Le sieur Quinault, l'aîné, qui a composé cette Scene, l'a si vivement executée, & la Dlle le Grand l'y a si bien secondé, que la Salle a retenti d'applaudissemens toutes les fois qu'on l'a jouée.

La derniere Scene n'a fait qu'un mediocre plaisir après celle du Musicien. C'est un Poëte, qui rebuté des mauvais succès de ses Opera, a renoncé au Theatre, & s'est déterminé à faire valoir en gros, ou en détail, un magasin qui lui reste, fourni de cinquante ou soixante mille Vers. Le Musicien renonçant à son premier dessein, lui demande combien il

G lui

lui vendra la Garniture toute complète d'un Opera. Le marché se conclut, &c. mais cette Piece ne demande pas un plus long Extrait. Elle finit par un Divertissement, dont l'Auteur a pris soin de parler à la fin du Prologue. Le Vaudeville roule sur la Nouveauté. En voici quelques Coup^lets :

Vous qui cherchez à faire emplette,
De quelque innocente Beauté ;
Au Printemps prenez la Fillette,
N'attendez pas jusqu'à l'Eté,
Si vous aimez riron, rirette,
Si vous aimez la Nouveauté.



Mon cœur abandonne Lisette,
Dont il fut toujours bien traité,
Pour s'attacher à Colinette,
Qui n'a pour lui que cruauté,
Et le tout pour riron, rirette,
Et le tout pour la Nouveauté.



De mes Soeurs je suis la cadette,
De la maison l'enfant gâté :
Des joujoux d'enfant qu'on m'achette,

Ma-

Maman croit mon cœur enchanté,

Mais j'aspire à riron, rirette

Mais j'aspire à la Nouveauté.

Au Parterre.

Puisqu'aujourd'hui chacun rejette,

Notre vieux jeu trop repeté;

Messieurs, du moins grace au Poëte,

Qui de vous plaire s'est flatté;

Applaudissez riron, rirette,

Applaudissez la Nouveauté.

Le Couplet précédent est chanté avec beaucoup d'agrément, par la jeune Dlle Dangeville, qui danse ensuite une Entrée avec la vivacité & les graces qu'on lui connoît.

Toute la Musique de cette Piece est du sieur Quinault, Comedien du Roi. Le Ballet est du sieur Dangeville, de l'Académie Royale de Musique.

*LE PORTRAIT, Comedie en un Acte,
representée pour la premiere fois,
le 9. de ce mois.*

Cette Piece a eu un des plus brillans succès qu'on ait encore vûs sur le Theatre de l'Hôtel de Bourgogne, &

G ij on

on convient que ce succès est mérité. C'est M. de Beauchamp qui en est l'Auteur ; & quoique les autres Pièces lui aient fait honneur , il doit la plus grande gloire à celle-ci ; les traits dont elle est remplie , & la manière dont elle est écrite , font croire à tous ceux qui en ont vû les représentations , qu'ils trouveront encore de nouveaux plaisirs à la lecture : nous ne doutons point que l'impression ne justifie ce que nous avançons d'après le jugement du Public.

A C T E U R S.

Valere , Amant de Sylvia , *le sieur Romagnesi.*

Sylvia , Amante de Valere .

Oronte , pere de Sylvia , *le sieur Marrio.*

Colombine , Suivante de Sylvia, *la Dlle Lelio.*

Arlequin , Valet de Valere , *le sieur Thomassini.*

Extrait.

Sylvia paroît incertaine sur ce qu'elle doit faire , pour passer le jour le moins defagréablement qu'elle pourra. Son agitation

ration continuelle fait prévoir à Colombine, qu'il va arriver quelque chose d'extraordinaire dans le cœur de sa Maîtresse, & que ce cœur irresolu est prêt à se fixer à quelque objet. Elle en dit son sentiment à Sylvia, & lui fait entendre que tous ces troubles naissants sont des avancoueurs de l'Amour. Sylvia se met en colere au seul nom d'amour, & jure qu'elle ne sentira jamais les traits d'un Dieu qui ne fait que des malheureux ; à peine a-t'elle marqué ce dessein de conserver toujours sa liberté, qu'Oronte, son pere, lui vient présenter des chaînes, en lui disant qu'il l'a mariée en Flandres d'où il vient, & que l'Epoux qu'il lui a destiné s'appelle Valere. Sylvia ne répond pas un seul mot à son pere, au grand étonnement de Colombine, qui s'attendoit à la voir éclater au seul nom de l'Hymen. Oronte dit à sa fille, que son futur Epoux doit être arrivé aussi-tôt que lui, & qu'il y a apparence qu'il est allé chez le Baigneur, pour paroître à ses yeux dans un état plus avantageux il ajoute que Valere n'a pas besoin d'agrémens empruntez pour la convaincre de ce qu'il dit ; il lui montre son portrait, & le laisse entre ses mains. Oronte sort pour aller chercher Valere, dont Sylvia regarde le portrait avec une indifférence

150 MERCURE DE FRANCE.

affectée : elle trouve Valere fort impertinent, d'avoir consenti à ce Mariage, sans sçavoir si elle voudra bien y donner les mains. Elle veut absolument le renvoyer en Flandres ; elle forme la resolution de se présenter à lui sous le nom & sous les habits de Colombine, pour lui faire le portrait le plus desavantageux de celle qu'on lui a destinée pour Epouse. A peine est-elle sortie pour ce travestissement, que Valere arrive avec son Valet Arlequin ; - il fait d'abord connoître l'aversion qu'il a toujours eüe pour tout engagement de cœur, & témoigne son étonnement sur le dessein qui l'a fait partir de Flandres. Arlequin lui conseille de s'en retourner, & lui dit que cette Epouse qu'il vient chercher de si loin, n'est point du tout son fait. Valere le presse de lui dire pourquoi il lui tient ce langage. Arlequin lui répond qu'il n'a pas perdu son temps depuis son arrivée, qu'il est descendu, non chez le Baigneur, mais au Cabaret, où il a fait jaser un domestique de Sylvia, qui veritablement n'a cessé d'être indiscret qu'à la septième chopine ; & que c'est de lui qu'il a appris que Sylvia est sujette à des caprices qui tiennent de la folie ; Sylvia arrive sous les habits de Colombine ; Valere la re-

con-

connoît malgré son travestissement ; il a son portrait qui lui a été donné par Oronte. Il prend son parti sur le champ ; & voyant que Sylvia prétend le tromper , il se refout à lui rendre ruse pour ruse. Ce qu'Arlequin lui a dit des caprices de sa Maîtresse , ne laisse pas de faire quelque impression sur son esprit ; ce travestissement lui en paroît une preuve assez forte. Sylvia , sous le nom de Colombine , lui fait un portrait d'elle-même , qui acheveroit de le dégouter , s'il n'étoit pas engagé si avant ; elle lui conseille de reprendre le chemin de Flandres , & lui dit absolument, que sa Maîtresse ne veut point de lui ; Valere répond froidement , que puisque Sylvia est si prévenue contre lui , qu'il sçaura lui épargner la vûe d'un objet odieux , & qu'il va remercier Oronte de l'honneur qu'il a prétendu lui faire en l'acceptant pour gendre ; il la quitte aussi froidement qu'il lui a parlé. Sylvia est picquée au vif d'une indifférence , à laquelle elle ne s'étoit nullement attendue : ce dépit est un symptôme d'amour naissant : cet amour prend de nouvelles forces par la jalousie qui vient bien-tôt se mettre de la partie. Arlequin à qui elle demande des nouvelles de son Maître , croyant ne parler qu'à

une Suivante de Sylvia , lui dit que Valere a toujours été l'homme de France le plus galant & le plus aimé ; que dans tous ses voyages il a laissé des monumens de sa gloire ; Sylvia avale le poison à longs traits ; elle croit que Valere ne lui a parlé avec tant de froideur , que parce qu'il méprise une conquête comme la sienne , ou qu'il est engagé ailleurs. Oronte , à qui cet Amant picqué a fait dire qu'il est prêt à s'en retourner en Flandres , vient demander à sa fille , qui a déjà repris ses habits , ce qui a pû se passer entre elle & son gendre ; Sylvia ne sçait que répondre, Colombine plus hardie que sa Maîtresse , dit franchement à Oronte , que sa fille ne veut point se marier ; Sylvia voudroit bien lui fermer la bouche , mais elle ne peut , & fait connoître par son maintien , que son cœur desavouë ce que sa Suivante dit. Oronte dit à sa fille qu'il n'a pas prétendu forcer son inclination , & que puisqu'elle ne veut point de Valere , il va le congédier. Il sort dans ce dessein. Sylvia en est au désespoir ; elle avouë à Colombine qu'elle sent pour Valere ce qu'elle n'a jamais senti ; mais que cet ingrat n'en sçaura jamais rien. Enfin , Valere vient & c'est ici la Scene du dénouement. Sylvia

via

vie est redevenue Colombine, elle re-
 proche à Valere, comme de la part de
 sa Maîtresse, les diverses conquêtes qu'il
 a faites dans tous ses voyages. Valere
 n'y comprend rien; on lui dit, que c'est
 d'Arlequin qu'on a appris ses exploits
 amoureux; il veut punir Arlequin de
 ce mensonge; Arlequin lui dit qu'il ne
 croit pas avoir fait un grand crime d'a-
 voir fait de son Maître la peinture la
 plus avantageuse qu'il a pû imaginer.
 Valere comprenant par la jalousie de Syl-
 via qu'il en est plus aimé qu'il n'autoit
 osé l'esperer, invente une dernière ru-
 se pour finir un déguisement trop
 long - temps soutenu de part & d'autre.
 Il avoue à la fausse Colombine, qu'il a
 un engagement que rien ne sçaurait sur-
 monter, & qu'elle n'a pour l'excuser
 auprès de sa Maîtresse, qu'à jetter un
 moment les yeux sur un portrait qu'il lui
 presente. Sylvia en détourne d'abord la
 vûe avec dépit; mais elle ne peut en-
 fin résister à la curiosité de voir si sa Ri-
 vale est plus aimable qu'elle. Quelle agréa-
 ble surprise pour elle, de voir que c'est
 son propre portrait que l'amoureux Va-
 lere lui presente; elle ne croit pas l'en-
 pouvoir mieux récompenser, qu'en lui
 rendant artifice pour artifice, & en lui
 montrant le portrait de son vainqueur.

Valere ne le regarde à son tour qu'en tremblant, mais il a le plaisir de s'y reconnoître lui-même. Toute la Piece est jouée par Mlle Sylvia avec ses graces ordinaires, & le sieur Romagnesi seconde si bien le jeu de cette excellente Actrice, qu'il a l'honneur de partager avec elle les applaudissemens que le Public donne à l'Auteur & aux Acteurs.

Après l'Impression de cet Extrait, on a reçu la Lettre suivante.

LETTRE de M. de Beauchamp, du 30. Janvier 1727. écrite à l'Auteur du Mercure.

Je comptois si peu, Monsieur, sur le succès qu'a eu le Portrait, que j'ai totalement oublié, de me donner l'honneur de vous en écrire. Comme je crois qu'il n'est plus temps de le faire, & que votre Extrait est imprimé, je m'en rapporte à ce que votre politesse vous en aura fait dire, & je crains plus le trop que le trop peu. Je vous avouë cependant que j'aurois été bien aise que vous eussiez dit, de ma part, que je reconnois avec franchise que cette petite Piece est plus redevable à M^{le} Sylvia qu'à moi-même, du bonheur qu'elle a eu de plaire au Public. Tout le monde
ent

ont été capable d'arranger quelques Scenes. Il n'y a qu'elle qui put donner à ces Scenes, ces graces & ce feu qui en ont fait tout le merite. Je voudrois encore que le Public, à qui je ne puis marquer assez de reconnoissance, fut bien persuadé, que je regarde ses bontez, non comme un témoignage de ce que je vauz; mais comme un averissement de ce qu'il exige de moi, si j'ose encore reparoitre. Vous ne pouvez, Monsieur, donner trop d'étendue à ce sentiment dont je suis pénétré. Je suis, &c.

Le 23. Mademoiselle de la Roche-sur-Von honora de sa presence la Comedie du *Portrait*, précédée de la *Femme jalouse*.

Le 24. Madame la Duchesse du Maine vit la même petite Piece du *Portrait*, précédée de celle des *Comediens Esclaves*, & la Parodie de *Pirame & Thisbé*.

Le 18. de ce mois, le nouvel Opera Italien, intitulé *Lucius verus*, de la composition de M. Latilla, fut représenté à Londres sur le Theatre du Marché au Foin, & fort applaudi. Le Roi honora cette Représentation de sa presence.

156 MERCURE DE FRANCE:

On mande de Strasbourg, que la fille de la D^{lle} Daufise principale Comedienne de la Troupe établie en cette Ville, âgée de douze ans, y a joué plusieurs fois le rôle d'Andromaque, à un degré de perfection, qui a étonné & satisfait les gens du meilleur goût. Elle a beaucoup de graces, une très-belle voix, la taille bien faite, & jouë avec beaucoup d'intelligence & de sentiment. Elle a aussi très-bien joué le rôle d'Agnès, dans la Comedie de l'*Ecole des Femmes*. Cette aimable personne, joint à tant de talens pour le Theatre, celui de danser très-bien.



NOUVELLES DU TEMPS.

TURQUIE.

ON doit envoyer en Perse de nouveaux Corps de Troupes, pour conserver les Conquêtes qui ont été faites en 1725. par les Turcs.

Michel Rackoviefa, Vaivode de Moldavie, qui fut déposé il y a quelques mois, arriva à Constantinople le 15. Novembre, avec une escorte de Jannissaires & de Spahis; le lendemain il fut mis

mis dans le Château des sept Tours, où l'on croit qu'il a été étranglé.

La maladie contagieuse est presque entièrement cessée dans cette Capitale; il n'y a plus que quelques maisons d'Ouvriers du côté du Port, qui en sont encore infectées, mais elle fait encore de grands ravages à Andrinople & aux environs.

Il y a de nouveaux ordres du Grand Visir, de ne laisser entrer dans Constantinople aucun Missionnaire, ou autre Ecclesiastique, à moins qu'il n'arrive par les Bâtimens François, & qu'ils ne soient munis de passeports du Roi de France.

Le Grand Visir a envoyé un Officier Général dans la Natolie, avec les ordres nécessaires pour y lever de nouvelles Troupes, & les distribuer en Compagnies de 50. hommes chacune. Ces Troupes seront transportées à Alexandrie, d'où elles se rendront par la Mer Rouge dans l'Arabie, pour secourir le Pacha de Gédde contre les Arabes Rebelles.

Le Capigi, qui étoit allé à Alger par ordre du Grand Seigneur, pour faire les premières propositions de Paix entre l'Empereur & cette Regence, est de retour à Constantinople, sans avoir pu réussir.

réussir dans ses Negociations. On croit cependant que les Algeriens se soumettront aux ordres de S. H. si elle consent de pardonner, aux Beys rebelles de l'Egypte, qui se sont mis sous la protection de la Regence.

Le Consul de la Nation Françoisé à Smyrne, a reçu ordre de renvoyer en France toutes les filles nées de parens François, & de défendre aux Sujets du Roi Très-Chrétien de se marier dans le Pays.

R U S S I E.

Les Inspecteurs des Fonderies d'Olonits ont reçu ordre de faire préparer pour le mois de Mars prochain, 300. pieces de canon de different calibre, avec 36. mortiers.

La Czarine donna sur la fin du mois dernier, l'Ordre de S. André au Czarrowitz, qu'on nomme à present le Grand Duc, & au Duc de Holstein Gottorp, Evêque de Lubec-Eutin, avec lequel on croit que la Princesse Elisabeth, seconde fille de S. M. Cz. sera mariée.

Le plus jeune des Princes de Hesse-Hombourg, qui étoit Capitaine des Gardes de la Czarine, a été fait Colonel du Regiment de Sudermanie, & la Czarine a ajouté à cette grace une augmenta-
tion

tion de pension de 3000. Roubles par an.

On assure que le Duc d'Holstein commandera les troupes qu'on assemble sur la frontiere de la Curlande , & que l'armée qu'on y doit former , dans le dessein , à ce qu'on croit , d'entrer en Pologne , sera de 50000. hommes d'infanterie , & de 10000. de cavalerie.

Le Prince Dollhorouki , qui commande en chef les troupes de S. M. Cz. du côté de la mer Caspienne , a dépêché un Courier à Petersbourg , pour donner avis que les Habitans de près de deux cent Villages d'une Contrée qui est entre Derbent & Chamaki , s'étoient soumis volontairement à la Czarine , & qu'ils lui avoient prêté le serment de fidelité.

Le bruit court à Petersbourg , que le Grand Duc , petit-fils du feu Czar , sera déclaré dans peu heritier du Trône , & qu'il y aura une ceremonie solemnelle pour son Inauguration.

On fait à Cronstadt les préparatifs necessaires pour mettre toutes les Galeres en Mer , aussi-tôt que le Port sera débarrassé des glaces , & on espere qu'elles pourront sortir avant l'arrivée des Escadres d'Angleterre & de Dannemarck dans le Golphe de Finlande.

P O L O G N E.

ON écrit de Varsovie du 29. du mois dernier, que le Confesseur du Roi, & le Medecin ordinaire de S. M. sont allez à Bialstock, où ils ont été mandez par le Roi, dont la jambe s'est ouverte. On a appris depuis du 5. de ce mois, que le Roi garde encore le lit à Bialstock, n'étant pas tout-à-fait en état d'être transporté à Varsovie, quoique beaucoup mieux. Les Lettres du 11. portent que la santé de S. M. paroît se rétablir de jour en jour.

Sa Majesté a confirmé par un nouvel Acte, la donation qu'elle avoit faite à la Comtesse d'Orzelska, d'un Palais magnifique qu'elle doit occuper à Varsovie, & de tous les meubles & vaisselle d'argent qui y sont actuellement.

Les Nobles font paroître quelque animosité contre M. Santini, Nonce du Pape: le Regent de la Couronne a défendu de la part des Senateurs & des Ministres du Roi, au Chancelier & aux Avocats de la Nonciature, d'exercer aucune Jurisdiction Ecclesiastique, & il a été ordonné au Juge du Tribunal du Maréchal, de ne plus obéir dorénavant aux Décrets émanez de la Nonciature.

On

JANVIER. 1727. 161

On écrit de Stockolm , que le Conseil du Roi de Suede a nommé pour entrer en conference avec le Prince Dolhoruski , Ambassadeur Extraordinaire de la Czarine, les mêmes Commissaires qui ont conféré avec les Ministres du Roi T. C. & du Roi d'Angleterre.

ALLEMAGNE.

ON écrit d'Hanover , que le Roi d'Angleterre y avoit envoyé des ordres pour augmenter de vingt-huit hommes toutes les Compagnies , tant de Cavalerie que d'Infanterie de cet Electorat ; que les nouvelles levées se faisoient avec beaucoup de succès , & qu'on esperoit que les Regimens seroient complets au commencement du mois de Mars.

Mehemet Effendi , Envoyé de la Regence de Tripoli , & qui vint à la Cour de Vienne en 1724. avec un semblable caractère , y arriva le 28. du mois dernier, avec ses deux fils & une suite de seize personnes. On lui a fait préparer dans un des Faubourgs de Vienne , l'Hôtellerie des Trois Fers à Cheval , où il a pour sa garde un détachement de la garnison de la Ville. ♦

Le Roi d'Espagne a accordé mille pistoles de pension au Baron de Ripperda ,
son

162 MERCURE DE FRANCE.

son Ministre auprès de l'Empereur, & deux cens pistoles d'appointement à M. Verpin, Secretaire d'Ambassade, que S. M. C. a nommé Consul d'Espagne à Ostende.

On a reçu avis que l'Evêque & les Etats de Liege avoient rejeté les offres avantageuses qui leur avoient été faites pour acceder au Traité de Vienne.

Le Comte de Kinski, nommé à l'Ambassade Extraordinaire de France, est parti pour aller à Berlin, d'où l'on croit qu'il ira faire quelque séjour à la Cour de l'Electeur Palatin, avant que de se rendre à celle du Roi T. C.

L'Empereur a fait donner son portrait enrichi de diamans à tous les Ministres des Princes qui ont accédé au Traité de Vienne.

ITALIE.

Dans la ceremonie qui se fit à Rome le Mardi 10. du mois dernier, on commença à dix heures du matin par la Procession autour des pilliers de saint Pierre, tant du dedans que du dehors, sous l'escorte des Cuirassiers & des Gardes Suisses. A midi, le Pape, précédé des Archevêques, Evêques, Prelats & Cardinaux, fut porté sous un Baldaquin, de la Chapelle de Sixte à l'Eglise de saint Pierre,

JANVIER. 1727. 163

Pierre, par l'escalier de Constantin, au bruit des timbales & trompettes. Le Saint Pere monta sur un Trône élevé & superbement orné, suivi du Connétable Colonne, comme Prince du Trône, & du Duc de Guadalogna, comme Maréchal du Vatican. Les Auditeurs des Rites s'étant ensuite approchez du Trône, demanderent la Canonisation des Bienheureux Turribio Magrobefio, Archevêque de Lima au Perou; Jacques de la Morque, Cordelier, & Agnès de Montepulciano, Religieuse Dominicaine; ce que S. S. ayant accordé, on lut à haute voix le Decret pour la Canonisation, au bruit de toute l'artillerie du Château Saint Ange; après quoi le Pape celebra la Messe, reçût à l'Offertoire le tribut ordinaire, & donna la Benediction au Peuple. Ce tribut consistoit, de la part des Espagnols, en vingt-quatre Cierges, le Pain Benit, & de petits barils de vin, le tout proprement orné & doré. Les Cordeliers & les Dominicains en donnerent autant.

On écrit de Malthe que le 12. de Novembre dernier, vers les trois heures après midi, il s'étoit élevé avec un bruit violent, une trombe, ou tourbillon, qui ayant traversé l'Isle, avoit élevé en passant sur le Port plusieurs gros Vaisseaux, & d'autres Bâtimens, dont les agrès avoient

avoient été emportez ; que la même trombe avoit brisé la poupe de la Galere de saint Vincent , & déraciné tous les arbres qui s'étoient trouvez sur la route ; qu'étant arrivée à la Cotoniera , elle avoit disparu , & que l'air s'étoit éclairci.

Le 16. Decembre , le Pape tint au Palais du Vatican un Consistoire secret , dans lequel S. S. fit la ceremonie d'ouvrir & de fermer la bouche aux Cardinaux Lercari & Cozza , auxquels elle donna , sçavoir au premier , le titre de saint Jean & de saint Paul , & au second celui de saint Laurent *in Pane Eperna.*

Dans le même Consistoire , le Cardinal de Polignac , en l'absence du Cardinal Ottoboni , Protecteur des Affaires de France , proposa l'Abbé Baglion de la Salle pour l'Evêché d'Arras , & ensuite il préconisa l'Abbé de la Châtre pour celui d'Agde. Dans le Consistoire du 23. le même Cardinal préconisa l'Archevêque de Tours pour l'Abbaye de la Couronne , Ordre de saint Augustin , Diocèse d'Angoulême.

Le 27. du mois dernier , le Pape fit la Canonisation solennelle du Bienheureux Pelegrino Lasiozi , Religieux de l'Ordre des Servites ; du Bienheureux Jean de la Croix , Carme Déchauffé , & du Bienheureux François Solano , Religieux Mineur

JANVIER. 1727. 165
neur Observant de l'Ordre de saint François ; & le 31. S. S. fit la Canonisation des Bienheureux Louïs de Gonzague & Stanislas Cotzka , de la Compagnie de Jesus,

Tremblemens de Terre.

Voici un nouveau détail & quelques circonstances particulieres , échappées à la Relation que nous avons donnée au sujet du tremblement de terre arrivé à Palerme la nuit du 1. au 2. Septembre dernier.

On vit ce jour-là , premier Septembre , au lever du Soleil , & du côté du Nord , un gros nuage épais ; obscur en des endroits , & plus clair en d'autres , qui se formoit peu à peu , & paroissoit immobile. L'air étoit si échauffé , qu'à peine pouvoit-on respirer , & il regnoit un calme profond.

Vers les deux heures après midi , ce gros nuage s'ouvrit , & fut poussé par un petit vent de Sud ; où il se réunit , & se fixa vers l'heure de Vêpres. Les exhalaisons & les vapeurs dont ce nuage étoit composé , s'étendirent vers le soir & se développèrent , de maniere qu'on voyoit les étoiles au travers.

A la premiere heure de nuit , cet affreux

feux nuage commença à s'embraser, mais seulement par les extrémités. Il n'en sortit qu'éclairs & feux redoublés, dont on sentoît même la chaleur.

La mer sans aucun vent ni orage, s'irrita si fort sur les trois heures de nuit, que tous les Pêcheurs, écartés çà & là, saisis d'effroy, rentrèrent dans le Port.

Vers les quatre heures de nuit, l'horrible tremblement commença à se faire sentir. En plusieurs endroits du Port & des Côtes, les eaux se retirèrent de leurs lits, & remontant avec une violence extraordinaire l'une contre l'autre, elles formerent des espèces de montagnes; en sorte qu'on voyoit à découvert le fond qu'elles occupoient auparavant. Les Pêcheurs qui étoient restés sur la Marine, observerent qu'il se fit alors un embrasement soudain dans le nuage; ce qui fut suivi d'une espèce de secousse en l'air, qui passant avec une grande vitesse, & poussé par un vent du Nord, enveloppa toute la ville de Palerme, & se dissipa ensuite.

On sentit alors la première secousse; la surface du territoire de Palerme étoit agitée comme par ondulation. Cet ébranlement fut suivi immédiatement de cinq secousses, ou tremblemens horribles, qui durèrent huit minutes. Les premiers fi-

rent

rent très-peu de mal ; mais les derniers ayant ébranlé les meilleurs fondemens des maisons de la Ville , une partie des édifices fut renversée , & ce qui resta sur pied fut très-entommagé. Ce ne fut plus alors que confusion & desordre dans la Ville ; ceux qui s'étoient sauvez dans les Eglises , comme dans un azile , furent écrasés par les pierres , les bois de charpente , & autres materiaux. La plûpart des Habitans fuyoient à la campagne.

Le Prince de Resuttano , Préteur de la Ville , assisté du Senat , fit tout ce qu'il pût pour calmer le Peuple , & l'arrêter dans sa fuite. La premiere chose qu'il fit , fut d'employer les Habitans à dégager leurs Concitoyens qui se trouvoient embarrasés sous les ruines des maisons. La frayeur s'étoit tellement emparée des esprits , que les premiers ordres du Senat ne furent que foiblement exécutez ; mais lorsque la populace fut un peu rassurée par l'exemple des Senateurs , qui avoient mis eux-mêmes la main à l'œuvre , les plus courageux se prêterent volontiers à tout ce qu'on vouloit d'eux.

On s'attacha d'abord à la rue des Laitiers , où le dommage étoit plus grand , les maisons ayant toutes été renversées de fond en comble , sur tout vers les Magasins , & du côté des Chambres qui sont à louer

boüier pour la commodité des Etrangers.

Palerme, qui par le moyen de deux grandes & belles ruës, se trouve partagée en quatre quartiers, n'est plus qu'un amas de démolition, ou plutôt une mazure entiere. Les deux quartiers qui se terminent à la Marine, & qui étoient les plus beaux, ne sont plus qu'un affreux bucher. Dans le quartier qui est à la droite, du côté de la Plaine de saint Sebastien, le riche & superbe Palais du Prince de Rocca-Palomba a été totalement renversé, & la Princesse avec deux neveux, & un grand nombre de Domestiques y a été ensevelie & écrasée. L'Arseñal, qui en est proche, s'ouvrit par le milieu, & se fendit en plusieurs endroits du haut en bas, malgré les voutes. La ruë des faiseurs de Coffres, dite *Cassari*, a eu le même sort, & les Habitans y sont presque tous périés, les voutes, sous lesquelles la plûpart s'étoient retirez s'étant enfoncées. Ces ruines furent suivies de celles de toutes les maisons de la ruë des Fourbisseurs & Orfevres, de la loge des Boulangers, qui s'étoit enfoncée en plusieurs endroits, & qui par sa chute a renversé plusieurs maisons qu'on avoit étayé avec précipitation. De là le mal s'étendit dans la ruë des Corroyeurs, où quantité de maisons s'enfoncerent, & dont on ne voit

voit que le toit , & d'autres furent renversées. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que la plupart des édifices qui sont restez sur pied , après le tremblement de terre , tombent à présent d'eux-mêmes , ou pour si peu qu'on les touche , tant les fondemens en ont été ébranlez.

Dans le quartier du côté de la campagne , tout le contour de saint Onufre a été entièrement renversé , de même que les rues qui conduisent au Mont de Pieté : la rue des Abeilles , une bonne partie de celle des Chandeliers , celle qui va à l'Eglise de saint Cosme & saint Damien jusqu'au *Pipireto* , sont plus des deux tiers ruinées. Le Dome , qui sembloit devoir résister , a aussi extrêmement souffert. La voute la plus proche du Chœur se fendit , ainsi que les murs qui sont d'une prodigieuse épaisseur ; & les ouvertures qui s'y firent sont si larges , qu'on voit aisément le jour à travers. La maîtresse quille de fer , ou barre qui soutenoit la fleche du clocher , fut forcée. Il n'y a eu au College des Jesuites que les chambres qui regardent l'Est , d'entr'ouvertes , & quelques croisées abbatuës.

Quant aux deux autres quartiers , qui commencent en droite ligne depuis la Mer jusqu'à la Place de la Marine , toute l'Isle des maisons voisines qui aboutissent

H à

à l'Eglise de saint Jean, de la Nation Napolitaine, est entierement renversée, ou s'il reste quelques maisons, elles sont inhabitables. Les Palais, entr'autres ceux du Marquis de Savochetta & de Dom Jean de Waldes, sont fort endommagez, de même que les édifices qui sont face au petit Port, dit *la Charité*. Les Monastères & Eglises des Peres de la Redemption des Captifs, & des Augustins Déchaufsez, sont percez à jour. Le Temple des Religieux du Tiers Ordre de saint François, sous le titre de sainte Anne, a les angles tout fracassez, ainsi que les chapelles. Le dommage a été infiniment plus grand dans le quartier des Laitiers, tous les habitans, les chevaux, bœufs, & autres bêtes de somme ayant été ensevelis sous les ruines, ainsi que les Etrangers qui logeoient dans les magasins, & autres maisons voisines. Le Palais du Duc de Montalte est aussi abbatu, de même que la plus grande partie des Maisons de la Fererie & du Giardinazzo. Le Monastere de Martorana, & le Palais Senatorial ont aussi beaucoup souffert.

• Pour ce qui est du quartier du Palais Royal, qui est le quatrième de la Ville, la maison du Baron Bufacca s'ouvrit interieurement à l'un des principaux angles, & un pan de muraille qui se renversa,

&

JANVIER. 1727 171

& écrasa un Soldat qui étoit en sentinelle. Les maisons du Petit Pont jusqu'à la Place des Bateleurs furent si fort ébranlées, que sans le prompt secours qu'on y apporta en les étayant, elles seroient toutes tombées. Une Statuë de la Justice, élevée sur une colonne devant la maison du feu President Ugo, fut renversée avec son piedestal, & trouvée brisée. La grande Salle du Palais Royal, dite *de la Raquette*, est percée à jour, ainsi que les appartemens des Domestiques, le beau Salon, l'Escalier, & generalement toutes les voutes : la Chapelle Imperiale a eu très-peu de mal. On compte qu'il en coutera plus de 60000. écus pour les seules réparations du Palais Royal.

Les Habitans de Palerme sont, pour ainsi dire, errans dans les Plainnes, dans les Villes & dans les Villages du Royaume. Les uns campent dans les prez, sous des baraques & des tentes que le Gouvernement leur a fait distribuer : les autres dans la Ville, pêle-mêle avec la Noblesse, qu'on auroit de la peine à reconnoître, tant son état est changé, & ses pertes considerables. Enfin, on ne peut rien ajouter à l'affliction de cette Ville infortunée ; & à l'heure qu'il est, personne n'ose rentrer dans sa maison, tant la crainte d'un nouveau tremblement est grande.

H ij

Depuis

Depuis le jour qu'on commença à retirer les morts de dessous les ruines jusqu'au 16. qu'on finit ce travail, on compta plus de 6000. personnes, sans les petits enfans.

Le Senat de Palerme ayant observé que les Ouvriers profitant de la conjoncture présente, taxoient exorbitamment les Bourgeois qui les employoient, & que les Marchands de Bois en faisoient autant, il regla par une Ordonnance le prix des Bois, & les journées des Maçons, Charpentiers, Tailleurs de Pierre, & autres Artisans, sous peine d'une forte amende pour les Contrevenans; & en cas de récidive d'être châtiés arbitrairement. Il défendit aussi deux jours après le tremblement de terre, de faire rouler des carosses dans la Ville, & d'y laisser entrer de gros chariots, de crainte que les maisons étayées ne fussent renversées par le mouvement de ces voitures, & pour éviter l'embarras qu'elles auroient causé, les rues étant pleines de matériaux entassés les uns sur les autres. Les Ecclesiastiques n'ont pas même osé faire tirer des boîtes, selon la coutume, quelque Fête de Saint qui soit survenue, à cause de l'ébranlement qu'elles auroient pû causer aux fondemens mal assurez de la plûpart des maisons qui étoient restées sur pied.

On

On publia une autre Ordonnance le 4. Septembre, portant que tous les Intereffez de la Banque, qui auroient befoin d'argent pour faire reparer leurs maisons, eussent à s'y présenter pour retirer leurs capitaux en entier, ou en partie, avec les interêts, s'ils le jugeoient à propos; & que les pauvres qui n'y auroient rien en dépôt, eussent à s'adresser au Mont de Pieté, où on leur prêteroit de l'argent sur gages, & sans interêt; ce qui a produit un si bon effet, que l'on commence à ne plus s'appercevoir des horribles dégats causez par le tremblement de terre, & que la Ville reprend son ancien lustre.

La perte que la ville de Palerme a soufferte dans cette occasion, se monte à plus de six millions d'écus, & elle tombe en grande partie sur les Marchands en détail, & sur les Artisans.

On remarque que cette Ville n'a jamais été sujette aux tremblemens de terre, comme les autres parties meridionales de la Sicile.

Que les secouffes qu'elle a ressenties dans divers temps, & toujours fort reculez, ont été très-legeres, & n'ont point causé de dommage.

Que son territoire seulement a été affligé, le tremblement de terre ayant

commencé à neuf milles de Palerme, au Mont du Cocq, qui s'est ouvert ou renversé en partie, & étant venu en serpentant comme un éclair jusqu'à la Ville.

Que la Citadelle n'a point souffert dans ses Ouvrages, & les seules maisons du Gouverneur & du Commandant ont été endommagées.

Que la Colline qui est dans la Ville même & qu'on nomme le Mont, a presque été toute renversée, s'étant entrouverte d'une manière extraordinaire dans les endroits où il y avoit du Roc, & enfoncée dans les autres.

Qu'on n'a rien senti à Catane, Siracuse, Agoste, Modica, Calatagirone, Laontini, Carlentini, &c. non plus que dans la Vallée de Nole, où les tremblemens de terre sont fort frequens.

ESPAGNE.

LE 30. du mois dernier, le Comte de Konigseg, Ambassadeur Extraordinaire de l'Empereur, fit son Entrée publique à Madrid. Il alla à cheval depuis la rue S. Bernard jusqu'au Palais, précédé du Comte de Villa-Franca, Introducteur des Ambassadeurs, & accompagné du Comte Cogorani, Major-dome de la Maison du Roy, des Gentilshommes

JANVIER. 1727. 175

mes de la Bouche & des Officiers qui ont accoutumé de se trouver à ces ceremonies. L'Ambassadeur étant arrivé au Palais vers le midi, il eut audience publique du Roy & de la Reine, du Prince des Asturies & des Infants; après quoi il fut reconduit à son Hôtel, par le même cortège qui l'avoit accompagné à l'audience.

Le Capitaine d'un Vaisseau arrivé depuis peu à Cadix de la Havane, a rapporté qu'il avoit laissé la Flotille dans ce Port avec les Vaisseaux de Guerre du Roy, commandez par le Lieutenant General Castagnetta.

Un autre Bâtiment arrivé le 19. de l'autre mois dans l'un des Ports de la Galice a apporté des Lettres de Carthagene, qui confirment les premiers avis qu'on avoit reçûs du desarmement des Gallions à Porto-Bello.

Les Troupes qu'on a fait marcher en Andalousie, & qui consistent en 30. Bataillons & 16. Escadrons, ont un rendez-vous general dans une Plaine nommée de S. Roch, qui n'est pas éloignée de Gibraltar.

Le 6. de ce mois, Fête de l'Epiphanie, le Roi tint Chapelle au Palais, avec les ceremonies accoutumées: S. M. alla à l'Offrande, & presenta trois Calices d'or,

H iij con-

176 MERCURE DE FRANCE:

conformément à l'usage établi par les Rois d'Espagne ses Predecesseurs.

Le General des Capucins arriva à Madrid le 2. de ce mois. Le Duc de Medina-Celi, qui avoit été nommé pour l'aller recevoir, le conduisit au Convent de S. Antoine. Le 4. il eut audience publique de L. M. du Prince des Asturies & des Infants, étant conduit par le Duc de Sessa, accompagné des Grands du Royaume, & précédé de douze Halbardiers.

Les Négocians de Cadiz ne se sont point engagez à fournir les 81000. pieces de huit, que le Roy leur a fait demander par l'Intendant de cette Ville. Le bruit s'en étoit répandu sans fondement; ils ont fait demander au contraire des Sauf-conduits pour se mettre à l'abri des poursuites de leurs créanciers, jusqu'à ce que les Gallions soient de retour.

Le Comte de las Torres, Viceroi de Navarre est parti pour aller commander les Troupes qui ont ordre de s'assembler dans la Plaine de S. Roch près de Gibraltar. Il est arrivé au Camp qu'on y a formé, 160. Canons de differens calibres, 24. Mortiers, 20000. Fusils, 11000. Quintaux de poudre, 2000. Boulets & une grande quantité d'outils à remuer la terre.

On

JANVIER. 1727. 177

On a appris par des Lettres particulières d'Angleterre , que de l'Escadre qu'on a équipée à Portsmouth , & qui doit venir à Gibraltar, sous les ordres du Vice-Amiral Wager, il y en aura quatre Vaisseaux qui feront voile vers les Indes Occidentales, pour renforcer celle du Vice-Amiral d'Hozier.

GRANDE-BRETAGNE

LE Vice-Amiral Wager, qui a été nommé pour commander l'Escadre Angloise dans la Méditerranée, ayant pris congé du Roi & reçu ses instructions, partit de Londres pour Portsmouth le 2. de ce mois, d'où il mettra à la voile au premier vent favorable, avec les six Vaisseaux de Guerre qu'on y a équipés pour renforcer l'Escadre qui est actuellement commandée par le Contre-Amiral Hopson, & pour transporter trois Regimens d'Infanterie à Gibraltar.

Par l'Extrait Baptistaire & Mortuaire de toutes les Paroisses de Londres, depuis le 25. Décembre 1725. jusqu'au 24. Decembre 1726. on a baptisé 9605. garçons & 9203. filles, faisant en tout 18808. & il est mort 15030. hommes ou garçons & 14607. femmes ou filles; en tout 29637. Parmi les morts,

H v dont

178 MERCURE DE FRANCE.

dont le nombre excède celui de l'année dernière de 4124. il y en a 8708. morts de convulsions, 4666. de fièvres, 3764. de consommation ou pulmoniques, 2667. de vieillesse, 2058. des dents, 1569. de la petite verole, 59. qui se font défaits eux-mêmes, 21. qui ont été exécutés, 98. de noyez, 46. de tuez par divers accidens, & les autres morts de maladies ordinaires.

Le Chevalier Jean Norris a été nommé pour commander l'Escadre que le Roy doit envoyer dans la Mer Baltique aussitôt que la saison sera favorable. Le bruit court que le Vice-Amiral Jean Jennings aura le Commandement de celle qu'on équipe pour la sûreté des Côtes Meridionales d'Angleterre.

Le Marquis de Pozzo-Buono, Ambassadeur du Roy d'Espagne, n'a point été rappelé, comme le bruit en avoit couru; mais il a ordre de se rendre à Bruxelles.

Le Chevalier Jean Norris est allé à Chattam pour prendre le Commandement de l'Escadre destinée pour la Mer Baltique, qui sera composée de 18. Vaisseaux de Guerre.

La Chapelle du Marquis de Pozzo-Buono, Ambassadeur du Roy d'Espagne, fut fermée le Dimanche 12. de ce mois, & tous les équipages ayant été embarquez
près

près de la Tour, dans un Navire qui doit les porter à Ostende; ce Ministre partit de Londres le 27. avec la Marquise son épouse, pour aller à Douvres, d'où il doit passer à Calais, afin de se rendre à Bruxelles, où il demeurera jusqu'à nouvel ordre.

HOLLANDE - P A Y S - B A S.

LE Roy de Prusse a fait assurer les Etats Generaux, que dans le Traité Préliminaire qu'il a conclu à Vienne avec l'Empereur, il n'y avoit aucun article qui pût porter préjudice à la République d'Hollande, & qu'il ne s'étoit jamais proposé de former des Magasins dans le Duché de Clèves, ainsi que le bruit en avoit couru.

On écrit de Bruxelles, que le Prince de Waldeck & le Comte de Bournonville, qui avoient eu ensemble un différend, s'étant rencontrés, mirent l'épée à la main, & le premier ayant été blessé au bras, ils se séparèrent. On travaille à les réconcilier.

Le Comte de Callemberg, Commissaire de l'Empereur aux Assemblées de la Compagnie d'Ostende, & les autres Commissaires de cette Compagnie, ont reçu ordre de se rendre incessamment à Vienne.●

H v j MORTS



MORTS DES PAYS ETRANGERS.

LE Comte de Staremberg, cy-devant Ambassadeur de l'Empereur à la Cour du Roy d'Angleterre, & qui étoit tombé malade à Lintz; y est mort après sept jours de maladie.

Le 23. Decembre au soir, Jean-Baptiste Bussy, Cardinal Prêtre, du Titre de sainte Marie *d'Aræ Cœli*, & Evêque d'Ancone, mourut à Rome, âgé de plus de 69. ans, étant né à Viterbe dans les Etats du Pape le 2. Avril 1657. Il avoit été fait Cardinal par Clement XI. le 18. May 1712. mais ayant été réservé *in pectore*, il ne fut déclaré que le 27. du mois de Septembre suivant.

Joseph Sacripante, Cardinal Prêtre, d'abord du Titre de Sainte-Marie Transpontine, ensuite de celui de sainte Praxède, & en dernier lieu de celui de S. Laurent *in Lucina*, mourut à Rome la nuit du 3. au 4. de ce mois, âgé de plus de 84. ans, étant né à Narni dans les Etats du Pape, le 19. Mars 1642. Il avoit été fait Cardinal par le Pape Innocent XII. le 12. Decembre 1695. Il étoit Chef-d'Ordre des Cardinaux Prêtres,
Pro-

JANVIER. 1727. 181

Protecteur des Catholiques d'Ecosse, Préfet de la Congrégation de Propaganda fide, & il avoit été Dataire pendant le Pontificat du Pape Clement XI. Il laisse par sa mort un second lieu vacant dans le Sacré College.



F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE premier de ce mois, les Princes & Princesses du Sang, & les Seigneurs & Dames de la Cour, eurent l'honneur de complimenter le Roy & la Reine sur la nouvelle année.

Les Prévôt des Marchands & Echevins, accompagnés des autres Officiers du Corps de Ville, rendirent à cette occasion leurs respects à leurs Majestés, étant presentés & conduits en la maniere accoutumée.

Le même jour les Chevaliers, Commandeur & Officiers de l'Ordre du S. Esprit, se rendirent vers les onze heures du matin dans le Cabinet du Roy, d'où S. M. alla à la Chapelle du Château de Versailles, étant précédé du Duc d'Orléans, du Comte de Charolois, du Comte de Cler-

• 182. MERCURE DE FRANCE.

Clermont, du Prince de Conty, du Duc du Maine, du Comte de Toulouze & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Le Roy, devant lequel les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs Masses, étoit en Manteau, le Collier de l'Ordre par dessus, ainsi que les Chevaliers. L'Archevêque d'Aix, Prélat, Commandeur de l'Ordre, célébra la grande Messe, après laquelle le Roy fut reconduit dans le même ordre qui avoit été observé, lorsque S. M. étoit sortie de son Appartement pour aller à la Chapelle. La Reine, accompagnée des Dames de sa Cour, étoit dans la Tribune, où S. M. entendit la grande Messe.

Le 2. le Roy & la Reine partirent de Versailles pour aller passer quelque temps au Château de Marly.

Le premier jour de l'an, la Reine d'Espagne, qui fait sa résidence au Palais du Luxembourg, à Paris, alla avec son grand cortège, entendre le Salut à l'Eglise des Jesuites de la Maison Professe. S. M. fut reçûë avec les ceremonies requises aux Têtes Couronnées.

Le 6. de ce mois, Fête de l'Epiphanie, la Reine entendit dans l'Eglise de la Paroisse de Marly, la Prédication du Père Yacinthe Berrier, Gardien des Récollets de S. Germain en Laye, & ensuite

fuite les Vêpres & le Salut.

Le 12. l'Abbé d'Anthelmi, Evêque de Grasse, & l'Abbé de Prêmeaux, Evêque de Couserans, furent sacrez à Paris, dans la Chapelle du Seminaire de S. Sulpice, par l'Archevêque d'Aix, assisté des Evêques de Vence & de Léictoure.

M. Orry de Vignori, Intendant de Soissons, passe à l'Intendance de Perpignan, où étoit M. le Gras du Quart, qui est rappelé. M. Daube, Intendant de Caen, à Soissons. M. de Vatan, Intendant de Maubeuge, remplace M. Daube à Caën, & M. Moreau de Sechelles, est nommé à l'Intendance de Maubeuge.

Pendant le cours de l'année dernière, les Gardes-Pompes du Roy, sous la direction du sieur Dumourier Duperier, ont éteint 78. feux de cheminées & 8. incendies assez considérables. A ces différens accidens, il y a eu cinq personnes brûlées entièrement & trois Gardes-Pompes dangereusement blessés.

Le 6. de ce mois, jour de la Fête des Rois, M. André, Conseiller de la Cour des Aydes, étant descendu pour chercher quelque chose dans la Cave de sa maison, rue des Blancs-Manteaux, laissa tomber la lumière qu'il tenoit, parmi quelques morceaux de bois de charpente :
cette

184 MERCURE DE FRANCE.

cette lumière s'éteignit tout d'un coup ; cependant il fit détourner ces bois par ses Domestiques , on ne trouva aucune étincelle. A dix heures du soir le feu se déclara avec une violence épouvantable ; on ferma l'entrée de la cave avec du fumier , & les Gardes - Pompes étant descendus par le soupirail , éteignirent avec deux Pompes ce feu qui dura jusqu'au jour. Les Peres Capucins y travaillèrent ; un Garde-Pompe y eut le doigt coupé.

Deux jours après , le feu reprit dans cette même maison à dix heures du soir. Un homme dont le lit étoit au grenier , mit par mégarde le feu à sa paille , ce qui gagna bien tôt les toits , & sans un prompt secours cette maison auroit été en risque de brûler entièrement.

Le 15. Janvier 1727. le Roy donna une pension de 3000. livres au Comte Valbelle, Premier Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde ordinaire de sa Personne , Brigadier de ses Armées , Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Louis.

Le même jour , l'Evêque de Grasse & l'Evêque de Couferans , prêterent serment de fidélité entre les mains de S. M.

Le Comte d'Hautefort , Lieutena General

JANVIER. 1727. 185

General des Armées Navales du Roy, a été nommé par S. M. pour commander l'Escadre des 12. Vaisseaux de Guerre qu'on arme à Toulon, à Brest & à Rochefort.

Le 28. de ce mois, les Carmes Déchaussez firent chanter dans leur Eglise un *Te Deum* solennel, à l'occasion de la Canonisation de S. Jean de la Croix, premier Religieux de leur Réforme. Le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, officia pontificalement.

On écrit de Grenoble, que l'Evêque de Cisteron y est attendu pour prêcher pendant le Carême devant le Parlement. Ce Prélat prêcha l'année dernière devant celui d'Aix avec un très-grand succès.

L'Assemblée du Clergé a fait présent de 30000. livres à l'Archevêque d'Aix, pour les dépenses extraordinaires qu'il a été obligé de faire pendant sa Présidence.

La Noblesse est un avantage de la naissance qui a toujours été en grande considération; elle semble transmettre avec le sang, les inclinations élevées & les grands sentimens. Louis XIV. sous le Ministère du Marquis de Louvois, avoit créé en 168

Compagnies de Cadets en faveur de la jeune Noblesse du Royaume. Il est sorti de cette Ecole Militaire, d'excellens sujets qui

qui remplissent aujourd'hui des places considérables dans les Troupes du Roi. Sa Majesté vient de renouveler cet utile établissement par son Ordonnance du 16. Decembre dernier, pour l'établissement de six Compagnies de Cadets, de cent Gentilshommes chacune, commandez par des Officiers sages & expérimentez, avec les Maîtres nécessaires pour instruire la jeune Noblesse du Royaume, & lui donner moyen, en apprenant les premiers principes de l'Art militaire, de pouvoir un jour se distinguer à la Guerre, & soutenir l'honneur que cette Noblesse y a acquis dans tous les temps.

Les six Compagnies seront composées d'un Capitaine, qui sera Brigadier, ou Mestre de Camp, & en même temps Inspecteur des Milices, d'un Lieutenant, qui sera choisi parmi les Capitaines Reformez d'Infanterie, & de deux Sous-Lieutenans choisis entre les Lieutenans Reformez d'Infanterie, & de 96. Gentilshommes, y compris quatre Sergens, qui seront dans la suite tirez du nombre des Gentilshommes, & choisis entre les Cadets, les plus capables de remplacer ceux qui manqueront; mais pour cette première fois, S. M. entend qu'ils soient choisis parmi les Lieutenans reformez, qui

qui se trouvent sans appointemens, suivant l'Ordonnance du 1. Mai 1721.

Aucun Cadet n'y sera reçu qu'il ne soit Gentilhomme, & en état de prouver sa noblesse, par un certificat de quatre Gentilshommes qualifiez de l'Electiion où il sera domicilié, visé de l'Intendant de la Province.

Aucun Cadet n'y sera admis, qui ne soit de l'âge de 15. ou 16. ans, & non au-dessus de 20. ans.

Il y aura à chaque Compagnie un Aumônier, un Maître de Mathématiques, un Maître d'Armes, & un Maître à danser.

Les six Compagnies seront placées dans les Citadelles de Cambray, Mets, Strasbourg, Perpignan, Bayonne, & l'autre au Château de Caen.

L'habillement des six Compagnies de Gentilshommes sera aux dépens du Roi; sçavoir, à chacun des Sergens & Cadets un Juste-au-corps de drap bleu, avec la doublure d'écarlate & bouton de cuivre doré, la veste & la culotte de drap écarlate, les bas rouges, & un chapeau bordé d'un galon d'or fin.

La même Ordonnance désigne les Provinces & Generalitez d'où seront tirez les Cadets, &c.

MORTS,



*MORTS, BAPTESMES,
& Mariages.*

DAme Marguerite de Sonnings, Veuve de M. Louis Ferry-Malet de Gravile, Marquis de Valsemé, Lieutenant General des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, mourut à Paris le 3. Janvier dans la 62. année de son âge.

Philippe-Alexandre, Prince de Bourbonville, mourut à Paris le 5. de ce mois, âgé de 29. ans & quelques jours, étant né le 10. Decembre 1699. Il étoit frere de la Duchesse de Duras & de la Marquise de Mailly. Il avoit épousé Catherine-Charlotte-Therese de Grammont, fille du feu Maréchal de ce nom, dont il n'a point eu d'enfans, étant tombé en paralysie presque aussitôt après son Mariage.

Le 2. de ce mois, M. Robert de S. Martin, Doyen des Avocats au Parlement, mourut à Paris, âgé de 84. ans.

Le 13. le Comte de Combourg, Mestre de Camp de Cavalerie, & Gouverneur des Ville, Château & Forts de S.

S. Malo , en survivance du Marquis de Coetquen , son pere , mourut à Paris dans la 29. année de son âge.

Le 23. Dame Marie-Magdelaine de Jaffaud , Epouse de M. Camus de Poncarré , Maître des Requêtes , & Premier President du Parlement de Rouen , en survivance de M. Camus de Poncarré , son pere , mourut à Paris , âgée d'environ 24. ans.

M. Etienne Berthelot de Pleneuf , Ecuyer , ci-devant Directeur Général de l'Artillerie de France , mourut à Paris le 7. de ce mois , âgé de 63. ans.

Dame Marie de Juhan , de Saumery , Veuve de M. Louis de Clermont , Comte de Chiverni , Marquis de Monglac , Baron de Rupt , Conseiller d'Etat d'Espée , Gouverneur de Monseigneur le Duc de Chartres , mourut le 18. de ce mois , âgé de 75. ans.

Le 21. M. Edouard de Montmorin , Capitaine de Cavalerie , âgé de 38. ans.

Marie-Louïse-Adelaide de la Tour d'Auvergne , fille de Jules-Frederic , Prince d'Auvergne , & de Catherine-Olive de Thiante , mourut le 7. Janvier , âgée de 5. ans.

Charles d'Estaing , de Saillan , &c. mourut le 19. du même mois , âgé de 76. ans.

190 MERCURE DE FRANCE.

ans. Il étoit frere de M. l'Evêque de S. Flour, oncle du Marquis de Saillan, & Cousin du Comte d'Estaing, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant General, & Gouverneur de Douay.

Louïs-Joseph de Lorraine, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, fils de Louïs de Lorraine, Sire de Pons, Prince de Mortagne, &c. & de Dame Marie-Elisabeth de Roquelaure, mourut le 23. âgé seulement de deux ans & demi.

Philippe, Prince de Vendôme, ci-devant Grand-Prieur de France, Grand-Croix de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, Generalissime des Armées du Roi en Lombardie, mourut le 24. âgé de 71. ans cinq mois & un jour. Le corps fut porté le 25. en grand Convoi à l'Eglise de S. Sulpice sa Paroisse, & de là transporté en celle du Grand Prieuré de France, ou du Temple. Il avoit plusieurs Benefices; sçavoir, de S. Honorat de Lerins, Diocèse de Grasse, de S. Mansuy, Diocèse de Toul, de S. Vigor de Serisi, Diocèse de Bayeux, de la Trinité de Vendôme, Diocèse de Blois, & d'Yvri, Diocèse d'Evreux. Il étoit fils de Louïs, Duc de Vendôme & de Mercœur, qui fut Cardinal, après la mort de Laure Mancini, son Epouse, & petit-fils de Cesar, Duc de Vendôme, fils naturel & légitimé

legitimé d'Henri IV. Roi de France.

M. Mathieu Payen, Ecuyer, Sieur de Montmor, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, mourut à Paris le 28. Janvier dans la 79. année de son âge. Il avoit toutes les qualitez qui font l'honnête homme, & toutes les vertus d'un parfait Chrétien, parmi lesquelles on distinguoit une tendre compassion pour les Pauvres, & une charité sans bornes. Payen porte pour Armes d'Azur à trois Tourteaux d'or. On trouve ces mêmes Armes dans une Chapelle de l'Eglise de l'Abbaye du Mont S. Michel, parmi celles d'un nombre de Gentilshommes des plus distinguez du Pays, qui dans le temps des Guerres Civiles du Calvinisme, défendirent la Place, & empêchèrent par leur valeur, qu'elle ne tombât entre les mains des Ennemis de l'Etat. On croit en effet, que cette Famille est originaire de la Basse Normandie, & du Bailliage d'Avranches. Il y a encore dans cette Ville & aux environs, plusieurs Gentilshommes de ce même nom, portant les mêmes Armes, entr'autres les Seigneurs de la Terre de Chavois, &c. Une autre Branche s'est établie en Guyenne, & a pris la profession des Armes.

Dame Marie Peirene, Epouse d'Alexandre de S. Quentin, Chevalier, Seigneur

1792 MERCURE DE FRANCE.

Seigneur de Villeneuve, Elsey, Rouvre, &c. Enseigne des Gendarmes d'Anjou, accoucha le 7. Decembre dernier d'une fille, qui fut tenuë sur les Fonts, & nommée Marie-Françoise-Alexandre par Alexandre de S. Quentin, Chevalier, Comte de Blet, Ayeul de l'enfant, & par Marie - Anne-Joseph Farges de Moras, Epouse d'Abraham Peirene, Chevalier, Seigneur de Moras, S. Etienne, &c. Maître des Requêtes, & Chef du Conseil de S. A. S. Madame la Duchesse de Bourbon.

Dame Henriette-Bibienne de Francquetot, de Coigny, Epouse de J. B. Joachim Colbert, Marquis de Croissy, Capitaine des Gardes de la Porte, Colonel du Regiment Royal-Infanterie, accoucha le 10. Janvier 1727. d'une fille, qui fut nommée Henriette-Bibienne par J. B. Colbert, Marquis de Torcy, Ministre d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, & par Henriette de Montboucher, Epouse de François de Francquetot, Marquis de Coigny, Lieutenant General des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, General des Dragons, Gouverneur des Villes de Sedan & de Caen.

Marie-Renée du Plessis, Epouse de Pierre-Nicolas de Berule, Premier President

JANVIER. 1727. 193

Président du Parlement de Dauphiné, & Commandant pour le Roi dans cette Province, accoucha le 21. Janvier d'une fille, qui fut tenuë sur les Fonts, & nommée Suzanne-Nicole par Pierre de Paris, Conseiller de la Grand' Chambre, & par Dame Susanne - Cecile du Pleffis.

Françoise - Magdelaine Chauvelin, Epouse de Louis-Denis Talon, Marquis du Boulay, Conseiller d'Etat, & Avocat General du Parlement, accoucha le 27. d'une fille, qui fut tenuë sur les Fonts, & nommée Angelique-Jeanne-Louïse par Jean-Baptiste-René de Grouchy, Conseiller - Secrétaire Honoraire du Roi, Seigneur de Mençuil, &c. & par Dame Marie-Louïse Molé, Veuve d'Omer Talon, Chevalier, Marquis du Boulay, Colonel du Regiment d'Orléansois.

Louïs-Antoine Crozat, Baron de Thiers, Capitaine au Regiment de Languedoc, fils d'Antoine Crozat, Marquis de Mouy, &c. Commandeur des Ordres du Roi, & de Marguerite le Gendre, épousa le 19. Decembre dernier D. Marie-Louïse-Augustine de Laval-Montmorency, fille de Charles-Claude Marquis de Laval, Seigneur de Chenebrun, &c. & de Marie-Therese de Hautefort.

I SUP.

SUPPLEMENT.

DESCRPTION d'une Horloge d'une nouvelle invention, pour la juste mesure du temps en Mer, par M. Sully, 1. vol. in 4. de 360. pages, avec Figures; ce livre est achevé d'imprimer. On le trouve à Paris, chez Briasson, rue S. Jacques; à Bordeaux, chez Rémond la Bottiere, & chez J. F. Bernard à Amsterdam. Le prix en blanc est six livres.

La Table des Matieres traitées dans ce Livre, & qu'on nous a communiquée, pourra donner aux curieux quelque idée de cet Ouvrage.

TABLE DES MATIERES.

*Premiere Partie imprimée à Paris ,
Janvier 1726.*

- 1 Description abrégée de la Pendule à Levier.
- 2 Extrait des Registres de l'Académie Royale des Sciences à Paris.
- 3 Remarques sur l'Extrait des Registres de l'Académie.
- 4 Dissertation sur la nature des Tentatives pour la découverte des Longitudes dans la Navigation & sur l'usage des Horloges pour la mesure du temps en Mer.
- 5 Memoire présenté à Monseigneur le Comte de Maurepas, Ministre & Secrétaire d'Etat sur la maniere de faire les premieres experiences de ces Horloges sur des Vaisseaux.

*Seconde Partie imprimée à Bordeaux ,
Decembre 1726.*

- 6 Premier Memoire contenant l'explication des
pro.

JANVIER. 1727. 195

- proprietez de la Pendule à Levier, lû à l'Académie. R. des Sc. de Paris, Avril 1723.
- 7 Second Memoire sur le même sujet, lû à la même Académie, Janvier 1724.
- 8 Premiere Lettre de M. Graham de la Société Royale de Londres, Juillet 1724.
- 9 Réponse à la Lettre de M. Graham, Août 1724
- 10 Seconde Lettre de M. Graham, Octob. 1724
- 11 Réponse à la seconde Lettre, Octobre 1724
- 12 Quatriéme Lettre de l'Auteur à M. Graham, contenant toutes les Observations & Experiences qu'il avoit faites jusqu'alors de ses Horloges de Mer, Novembre 1725.
- 13 Lettre de M. Bernouïlli de Bâla. Juin 1726.
- 14 Réponse à la Lettre de M. Bernouïlli, Juin 1726,
- 15 Conditions qui entrent dans l'examen Geometrique de la Courbe, qui rendent isotrones les vibrations de la Pendule à Levier.
- 16 Lettre de l'Auteur, en Réponse aux Objections de M. de Chessailles de Paris, Juillet 1726.
- 17 Lettre de M. Navarre de Bordeaux, Septembre 1726.
- 18 Réponse à la Lettre de M. Navarre, Septembre 1726.
- 19 Dissertation de la Montre Marine, avec l'Explication d'un nouvel échappement.
- 20 Discours d'une Pendule astronomique, propre aux Observations qu'on fait dans les Voyages, soit de terre ou de Mer.
- 21 Description d'un Meridien portatif universel.
- 22 De la Lunette ou Telescope de reflexion de M. Necotan.
- 23 Sur les moyens de perfectionner les Cartes Marines.
- 24 Lettre de M. l'Abbé Bignon à M. Sairau, Se-

196 MERCURE DE FRANCE.

- Secrétaire de l'Ac. R. des Sc. de Bordeaux.
- 25 Discours de l'Auteur à l'Ac. de Bordeaux.
- 26 Extrait des Experiences faites par l'Auteur de ses Horloges de Mer, dans le Port de Bordeaux, qui fut envoyé par M. l'Intendant à M. le Comte de Maurepas, Ministre & Secrétaire d'Etat.
- 27 Lettre de M. le Roy, Commissaire de la Marine de Blaye. Octobre 1726.
- 28 Réponse à la Lettre de M. le Roy, regardant une maniere de faire les observations des Satellites de Jupiter, & les nouveaux avantages qu'on en doit esperer.
29. Lettre à M. de Radouay, Capitaine de Vaisseaux du Roi de Radouay, Novembre 1726.
30. Réponse à la Lettre de M. de Radouay.
31. Extrait des Registres de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, regardant les Experiences faites des Horloges de mer, dans les Ports de Bordeaux, Decembre 1726.
32. Remarques sur l'Extrait de l'Académie de Bordeaux.

Supplément qui contient les Dissertations suivantes.

33. Sur le poids de l'Atmosphère, distingué de la cause physique de la pesanteur.
34. Sur les différentes longueurs du pendule en différens climats, sur la dilatation & retrécissement des métaux, & sur la résistance de l'air au mouvement des pendules.
35. Sur les effets que peut produire dans la pendule à levier, les différences d'accélération des corps tombans, suivant les différences dans l'action de la pesanteur, sur diverses parties de la surface du Globe terrestre.
36. Eclaircissement sur ce qui regarde l'invention

JANVIER. 1727. 197

vention de cette pendule à levier, & les jugemens qu'on en apporte.

37. L'impatience, obstacle à la perfection des Arts.

38. Traduction de l'Acte de Parlemens d'Angleterre, regardant les longitudes.

39. Programme d'un Traité d'Horlogerie en six Livres, qui contiendra ce qui regarde l'Histoire, la Description, la Théorie & la Pratique de cet Art.

LE GUIDE DES BANQUIERS DE L'EUROPE, dédié à M. LE PELETIER, Contrôleur General des Finances. *Par le Sieur GIRAudeau Neveu*, sera en vente le 1. du mois de Fevrier 1727. Il contient *les Changes réciproquement faits.*

De la France pour la Hollande, l'Angleterre, Hambourg & l'Italie, suivant les differens usages de Paris, Bordeaux, la Rochelle & Nantes.

Ceux de la Hollande faits de même pour l'Angleterre, Hambourg, Madrid, Bilboa & Venise, Cadix & Seville; Lisbonne & Port à Port, Livorne, Genes & Genève.

Les Changes de Londres pour Hambourg, & d'Hambourg pour Londres.

La Carte gravée des Arbitrages de la France faits, divisée en six Tables, contenant l'égalité des Changes de la France avec Londres, Amsterdam & Hambourg, calculée sur les variations qui arrivent

I iij aux

198 MERCURE DE FRANCE.

aux Changes, par le moyen de laquelle les Banquiers & Négocians sont en état de choisir la Place qui leur est la plus avantageuse ; soit pour tirer, soit pour prendre.

Quatre Tables imprimées contenant l'égalité des Changes de la France pour Genes, Livorne, Madrid & Bilboa, Cadix & Seville, dans le même ordre de la Carte gravée.

Les Ordres & Commissions en Banque que Paris reçoit de tirer sur une Place Etrangere, & de prendre sur une autre Place ; executez avec le même avantage pour le Particulier qui les donne, quoique faits à des prix differens de l'ordre.

Un Tarif servant à connoître la valeur de l'Ecu de Change en Hollande, en Angleterre, & à Hambourg ; de même que la valeur en France du Florin d'Hollande, de la Livre Sterlin de Londres, & du Marc Lubs d'Hambourg à divers prix de Change.

Avec des instructions pour se servir de cet Ouvrage, & la maniere de faire par regle les operations. A Paris, chez Guillaume Cavelier, pere, Grand'Salle du Palais. Etienne Ganeau, rue saint Jacques, aux Armes de Dombes. Jacques Etienne, rue saint Jacques, à la Vertu. Saugrain, Quai des Augustins, à la Fleur
de

JANVIER. 1727. 199
de Lys. Antoine Claude Briasson, rue
saint Jacques. La veuve Saugrain, au
milieu du Quai de Gèvres.



LETTRE GALANTE
A MADEMOISELLE DE ***

IL y a long-temps, Mademoiselle, que
je combats. Je ne puis résister davantage
à la tentation de vous écrire. C'est la moi-
ndre liberté que vous puissiez me permettre
de toutes celles que j'aurois bonne inten-
tion de prendre. Ne vous effarouchez pas
de cette expression, puisque c'est vous qui
me les inspirez ; admirez plutôt ma rete-
nuë & ma vertu. Mais sur quel ton dois-
je vous écrire ? Est-ce sur le ton galant
ou tendre ? Est-ce sur le ton sérieux ou
comique. C'est ce qui m'embarasse.

J'ai beau sentir, j'ai beau penser,

J'ai mille choses à vous dire ;

Quand je veux exprimer l'excès de mon mar-
tyre,

Je ne sçais par où commencer.

Essayons néanmoins sans vous déplaire :

I iij Voici

200 MERCURE DE FRANCE.

Voici sur le ton galant :

Les Graces & les Ris accompagnent vos pas,
Les Amours pour vous suivre abandonnent
Cythere ;

Venus jalouse , admire vos appas ,
Et son Fils , à vous voir , vous prendroit pour
sa Mere.

Voici du tendre :

Celle qui me fait tant souffrir ,
Est plus belle que l'Amour même ,
Mais je ne puis dans mon ardeur extrême ,
Ni la voir sans l'aimer , ni l'aimer sans mourir.
Voici du comique :

Un seul de ses regards m'enflamme ,
Et le trait plein de feu qui part d'un oeil si
beau ,

Me perce , & me transperce l'ame ,
Tout ainsi qu'une broche enfile un aloyau,
Oh ! Voici du sérieux :

Que tout autre que moi vous aime & vous
adore ?

Pour moi sans aspirer jamais à votre cœur ,

Je vous respecte & vous honore ,

Avec la qualité de votre serviteur,
très-humble & très-obéissant ,

DE MAUTOUR.



EDITS, ARRESTS,
SENTENCES, &c.

LETTRES PATENTES SUR ARREST,
concernant les droits sur les Vendanges
qui passent des Provinces réputées Etran-
geres, dans l'étenduë des Cinq Grosses Fer-
mes. Données à Versailles le 5. Fevrier 1726.
enregistrées à la Cour des Aydes le 27. No-
vembre suivant.

LETTRES PATENTES sur Arrest, con-
cernant les Marchandises & autres effets qui
restent dans les Douïanes. Données à Ver-
sailles le 13. Août 1726. Registrées en la Cour
des Aydes le 27. Novembre suivant.

EDIT DU ROI, concernant la Regie du
Domaine de Meudon. Donné à Fontaine-
bleau au mois de Septembre 1726. enregistré
au Parlement le 18. Decembre.

DECLARATION DU ROI, portant Re-
glement pour la perception des Droits de
Briouage & de la Traitte de Charente sur les
Sels qui s'enlevent des Marais salans de la
Saintonge du Pays d'Aunix & du Poitou.
Donnée à Fontainebleau le 3. Septembre 1726.
Registrée à la Cour des Aydes le 27. No-
vembre.

EDIT DU ROI, portant établissement
d'une

202 MERCURE DE FRANCE.

d'une Maîtrise particulière des Eaux & Forêts dans la Ville de Mâcon, & création d'Offices. Donné à Fontainebleau au mois d'Octobre 1726. Registré au Parlement le 18. Décembre.

ARREST du 24. Novembre, qui ordonne que le Filet nommé *Carte*, ne pourra être toléré aux Pêcheurs de l'Amirauté de Dunkerque, que pendant les mois de Juillet, Août & Septembre de chaque année.

ARREST du 3. Decembre, qui fait défenses à tous Marchands, Commissionnaires, Voituriers & autres, d'entreposer dans le Bourg de Moüy aucuns Agnelains pelez, sous quelque prétexte que ce puisse être.

ORDONNANCE DU ROI du même jour, Pour la Division & l'Etendue des Départemens & Quartiers de l'Intendance de Rochefort, & du Département de Bayonne.

ARREST du même jour, Qui ordonne que les Habitans des maisons & dépendances des Villes, Fauxbourgs & Bourgs du Royaume, au-delà des Cinq cens Toises desdites Villes, Fauxbourgs & Bourgs où les Droits d'Inspecteurs aux Boissons ont été établis avant l'Arrest du 28. Mai 1726. seront tenus de payer les sommes qu'ils peuvent devoir pour raison desdits Droits.

ARREST du 10. Decembre, qui ordonne que les Propriétaires d'Offices & Droits supprimés, qui ont fait proceder à leur liquidation, en pourront recevoir le remboursement dans les termes prescrits par l'Arrest du

8. Octobre 1726. nonobstant toutes oppositions ; à la charge néanmoins que les oppositions dont il n'aura point été rapporté de main-levée, tiendront sur les nouvelles Quitances de Finance qui seront délivrées, sur lesquelles il en sera fait mention.

ARREST du même jour, qui ordonne qu'à commencer du premier Juillet 1726. les Rentes Viageres constituées en vertu de l'Edit d'Août 1717. seront & demeureront réduites du denier seize au denier vingt-cinq.

ARREST du même jour, qui ordonne que les Rentes Viageres constituées sur l'Edit d'Août 1720. en vertu de l'Arrêt du Conseil & Lettres Patentes du premier May 1723. dont les Capitaux ont été depuis portez au Tresor Royal, ne seront payées, à commencer du premier Juillet 1726. que sur le pied de trois Cinquièmes, de la même maniere que celles constituées en vertu de l'Edit de 1722. &c.

ARREST du 14. Décembre, qui proroge jusques & compris le dernier Juin 1727 l'exécution de celui du 15. Juin 1726. concernant le prix des anciennes Especes & Matieres d'Or & d'Argent.

ORDONNANCE du Roy, du 16. Décembre, portant ampliation de celle du 25. Février de la présente année, concernant les Milices des Provinces & Generalitez du Royaume.

ORDONNANCE du Prévôt des Marchands & Echevins, du 20. Decembre, qui
taxe

204 MERCURE DE FRANCE.

taxe le prix du Bois & du Charbon, à commencer au premier Janvier 1727. ſçavoir, le Bois neuf de compte, dont 62. buches composent la Voye, à 18. livres. le Bois de Corde à 16. livres 19. sols 9. deniers; & le Bois neuf de Corde Taillis, à 15. liv. 18. sols 6. den. La Voye de Fagots & de Cotterets, composée de 208. à 17. livres 11. sols 6. deniers, & la Voye ou Mine de Charbon, composée de deux Minots & renduë à la maison du Bourgeois, à 4. livres 7. sols.

ORDONNANCE DU ROY, du 24. Décembre, portant qu'il sera élu annuellement dans chaque Port ou Paroisse des Amirautez des Provinces de Flandre, Picardie & Normandie, un Garde-Juré des Pêcheurs, conformément à l'Ordonnance de 1681.

ARREST du 27. Décembre, qui ordonne que les Papiers trouvez sous les Scellez des nommez Berthier & d'Ille, seront portez à la Bibliotheque de Sa Majesté, &c.

EDIT DU ROY, portant que le payement & le Controlle des Rentes Viageres sur les Tailles, seront faits par les Payeurs & les Controlleurs des Rentes de l'Hôtel de Ville de Paris. Donné à Versailles au mois de Décembre 1726. Registré en la Chambre des Comptes, le 30. Décembre.

SENTENCE DE POLICE du 10. Janvier 1727. qui condamne le nommé Liard, Cabaretier, en 300. livres d'amende, pour avoir donné retraite à heure induë à quantité de gens de débauche.

AU

AUTRE du 20. Janvier, concernant les Incendies.

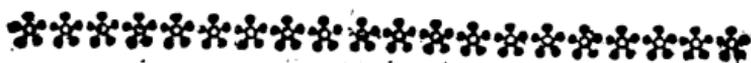
ARREST du Conseil d'État du Roy, qui commet le fleur de Machault, Conseiller d'État pour dresser Procès-verbal des représentations qui seront faites par les Particuliers qui ont fait faire la réduction de leurs Rentes Viageres en execution de l'Edit du mois de Novembre 1726. du 28. Janvier 1727. Extrait des Registres du Conseil d'État. Le Roy ayant par son Edit du mois de Novembre 1726. & par deux Arrêts de son Conseil du 10. Decembre suivant, ordonné différentes réductions sur la jouissance des Rentes Viageres créées tant sur les Aydes & Gabelles, que sur les Tailles, par les Edits des mois d'Août 1717. Août 1720. Novembre 1722. Juillet 1723. & Janvier 1724. & que mention desdites réductions seroit faite par les Notaires dépositaires des Contrats desdites Rentes Viageres; Sa Majesté a été informée que plusieurs Particuliers, propriétaires desdites Rentes, qui ont déjà satisfait à ladite formalité, ont représenté que le retranchement qui a été ordonné sur la jouissance de leurs Rentes, les prive d'une partie absolument nécessaire à leur subsistance; que d'autres prétendent aussi que les fonds qu'ils ont employez à l'acquisition de ces Rentes, proviennent de leur ancien patrimoine, pour raison de quoi ils demandent d'être admis d'en rapporter les pieces justificatives, & à prouver que leurs Contrats ne proviennent point d'Effets achetez à vil prix: Sa Majesté toujours attentive aux besoins de ses Sujets, & à ce qui peut leur être utile & avantageux, a résolu de faire examiner les Memoires qui pourront être

206 MERCURE DE FRANCE.

être presentez sur les differens cas dans lesquels se peuvent trouver les Propriétaires desdites Rentes Viageres. Ouy le rapport du sieur le Peletier, Conseiller d'Etat ordinaire & au Conseil Royal, Controlleur general des Finances, Sa Majesté étant en son Conseil, a ordonné & ordonne que l'Edit du mois de Novembre 1726. & les Arrêts du 10 Decembre suivant, seront executez selon leur forme & teneur; & en consequence que les réductions ordonnées par lesdits Edits, & Arrêts, continuëront d'être faites par les Notaires depositaires desdits Contrats, sauf aux Propriétaires d'iceux à remettre au sieur de Machault, Conseiller d'Etat, que Sa Majesté a commis & commet à cet effet, leurs Memoires & pieces justificatives des faits qui y seront énoncez, dont il dressera Procès-verbal, pour sur le vû dudit Procès-verbal être ordonné par Sa Majesté ce qu'il appartiendra. Veut Sa Majesté, qu'il ne soit reçu aucun memoire à ce sujet, qu'en justifiant préalablement par les Propriétaires desdites Rentes, qu'ils ont fait faire la réduction ordonnée par ledit Edit, & qu'il en a été fait mention sur les Contrats; à l'effet de quoi ils seront tenus d'en rapporter le certificat des Notaires qui auront fait ladite mention, lequel certificat sera attaché à leurs memoires & pieces justificatives. Fait au Conseil d'Etat du Roy, Sa Majesté y étant, tenu à Marly le vingt-huitième Janvier 1727, Signé, Phelypeaux.

 APPROBATION.

J'ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le *Mercure de France* du mois de Janvier, & j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le 7. Février 1727. HARDION.



TABLE

Pieces Fugitives, Observations de l'Abbé de S. Pierre, sur le Traité de la vente des Immeubles, &c.	page 1
Le divorce de l'Amour & de l'Hyménée, Poëme,	II
Suite de l'Histoire de l'Aveugle Clairvoyant,	24
Etrennes d'un Gascon, à la Reine,	47
Lettre, où il est démontré que les corps jettez d'un lieu à un autre, ne décrivent pas une Parabole,	49
Ode à la Reine,	58
Lettre pour conduire avec fruit la jeunesse dans l'étude,	64
Epitre en Vers,	77
Lettre sur les Révolutions de Perse,	83
Sur la Beauté, caprice,	89
Le Barbet d'Etampes, Pécheur d'Ecrevisses,	90
Portrait de Mademoiselle	93
Discours prononcé par le Pape,	<i>ibid</i>
Enigmes,	100
Nouvelles Litteraires, des Beaux Arts, &c.	102
	Al-

Almanachs en grand nombre, qui ont paru cette année,	104
Plan d'un Ouvrage sur l'Egypte, &c.	111
Conseils d'un Gouverneur à un jeune Sei- gneur,	120
Sujet proposé par l'Académie de Pau, pour 1727.	123
Lettre justificative du Père du Cerceau, Jettons de cette année,	127
Prix d'Eloquence & de Poësie de l'Académie Françoise,	129
Dessin d'un Feu d'artifice du sieur Meiffon- nier, &c.	132
Chanson notée,	133
Spectacles,	136
La Nouveauté, Comedie, <i>Extrait</i> ,	137
Le Portrait, Comedie nouvelle, <i>Extrait</i> ,	139
Nouvelles de Turquie, Russie, Pologne, Al- lemagne, Italie, &c.	147
Tremblement de terre de Palerme,	156
Nouvelles d'Espagne, d'Angleterre, Pays- Bas,	165
Morts des Pays Etrangers,	144
Nouvelles de la Cour de Paris,	180
Morts, Batêmes & Mariages,	181
Nouvelle Compagnie de Cadets,	188
Supplement, Description d'une Horloge à Lever pour la mesure du temps sur Mer,	189
Le Guide des Banquiers,	194
Lettre Galante,	197
Edits. Arrêts, Sentences, &c.	199
	201

Fautes à corriger dans ce Livre.

P Age 17. l. 8. un d'eux, l. uu des deux. P. 21. l. 114.
d'un, l. d'être. P. 77. l. 2. du bas. fut, l. fus.
p. 114. l. 16. consternation, ajoutez à la Cour & P. 138.
l. 2. les paroles, ajoutez, & la Musique. P. 143. l. 249
ce qu'il, l. à ce qu'il.

<i>Les Jettons regardent la page</i>	129
<i>La Chanson notée regarde la page</i>	136